



Ministère la Ville et de l'Aménagement du Territoire  
Direction de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET D'ASSAINISSEMENT EN GUINÉE  
**SANITA - Villes durables**

# RAPPORT DE L'EXAMEN PARTICIPATIF DU SCHÉMA NATIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 1991 DE LA GUINÉE

- Moussaya
- Liaison NEC 6/11z 1+1
  - Liaisons UIIF réseau NEC
  - Liaisons NERA
  - - - Liaisons en projet
  - Centraux Automatiques
  - Stations FTI
  - Interconnexions Internationales



## **Rapport de l'Examen participatif du Schéma National d'Aménagement du Territoire 1991 de la Guinée**

Publié par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) en  
collaboration avec le ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire (MVAT).

Tous droits réservés © octobre 2020

## Clause de non-responsabilité

Les appellations employées dans cette publication et l'exposé des données qui y figurent n'impliquent pas le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou le Gouvernement de la République de Guinée. L'analyse, les conclusions et les recommandations de la charte ne reflètent pas nécessairement les opinions du Programme des Nations Unies pour les établissements humains, de son Conseil d'administration, du bailleur de fonds en l'occurrence la Délégation de l'Union européenne ou de la République de Guinée.

Le présent rapport peut être reproduit, entièrement ou en partie, sous n'importe quel format ou support à des fins éducatives mais non lucratives, sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteurs, à la condition qu'il soit fait mention de la source. L'ONU-Habitat souhaiterait qu'un exemplaire de l'ouvrage où se trouve reproduit l'extrait lui soit communiqué. La présente publication ne peut être ni revendue, ni utilisée à d'autres fins commerciales, sans autorisation préalable écrite du Programme des Nations Unies pour les établissements humains.

**Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)**

B.P. 30030, Nairobi 00100, Kenya

Tél. : (254) 206 231 20

Télécopie : (254) 2 206 242 66

Site web: [www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org)

## Remerciements

L'équipe d'ONU-Habitat souhaite témoigner de sa gratitude notamment aux services techniques centraux et déconcentrés du Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire pour avoir facilité la confection de ce rapport. Les services techniques du Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire adressent également leurs remerciements aux personnalités et entités ci-dessous pour leurs précieuses contributions aux consultations régionales, et à la collecte des informations nécessaires pour l'examen participatif du Schéma National de la Guinée en vigueur depuis 1991.

Nos remerciements vont aussi aux cibles suivantes:

### Administration centrale / déconcentrée

Tous les membres du Secrétariat Permanent de l'Aménagement du Territoire (SPAT) ;  
Tous les directeurs des services centraux des ministères concernés par l'aménagement du territoire ;  
Tous les gouverneurs des huit régions administratives ;  
Tous les directeurs régionaux et préfectoraux de l'aménagement du territoire ;  
Tous les directeurs régionaux et préfectoraux des autres secteurs de développement.

### Collectivités locales décentralisées

Tous les directeurs des services décentralisés des secteurs ;  
Les élus des collectivités décentralisées.

### Société civile

Tous les leaders des jeunes, des femmes et autres de la société civile ayant participé aux consultations régionales et nationales sur la politique urbaine en Guinée et l'aménagement du territoire ;  
Tous les Ordres professionnels du secteur de l'urbanisme et l'Aménagement du Territoire.

### Institutions académiques

Tous instituts universitaires de la Guinée ayant pris part aux consultations régionales sur l'urbanisation durables et le schéma national d'aménagement du territoire et au Forum Urbain National de Guinée (FUNAGUI).

**Mentions spéciales** : Délégation de l'Union européenne en Guinée, Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire de Guinée

**Auteurs principaux** : Nene Mariama BALDE (Expert en urbanisme, Coordinatrice Nationale du Projet, ONU-Habitat), Giada LEONE (Architecte et urbaniste junior, ONU-Habitat), Mohamed Lamine TRAORE (Expert en Géomatique ONU-Habitat)

**Supervision** : Gwendoline Mennetrier (Conseillère Technique Principale, ONU-Habitat), Claude Albert Meutchehe NGOMSI (Gestionnaires de Programmes à la Représentation Régionale pour l'Afrique, ONU-Habitat), Ibrahima CAMARA (Directeur National de la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, DATU)

**Coordination de la rédaction** : Nene Mariama BALDE

**Révision et commentaires**: M. Sékou CAMARA (Chef de la Division Etudes de la DATU, point focal SANITA Villes Durables), Sine DIAKITE (Recteur et Directeur de l'Institut Supérieur d'Architecture et d'Urbanisme), Alpha Issaga Pallé DIALLO (Maître de Conférences, Université Gamal Abdel Nasser de Conakry -UGANC et Directeur Général Adjoint, Centre d'Etude et de Recherche en Environnement - CERE), Fatoumata Binta Sombily DIALLO (CERE) ; Personnel du projet « SANITA Villes Durables » : Alain NGONO (Consultant international en communications et politiques), Ismael Kabiné CAMARA (Expert en Communication), Mamady CISSE (Expert en Suivi et Animation), Martial GUIDOLO (Responsable Administratif et Financier), Madina BAH (Experte en Statistique) et Mamadou Korka KOULIBALY (VNU, Projet Gouvernance Police)

**Photos** : Giada LEONE

**Mise en page**: Giada LEONE

**Impression** : ONUN/Section des services de publication/Nairobi, certifié ISO 14001 : 2004

**Financement** : Programme Indicatif National (PIN) du 11ème Fonds Européen de Développement (FED)

## TABLE DES MATIERES

LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	8
LISTE DES PHOTOS.....	8
LISTE DES GRAPHIQUES .....	8
Sigles et abréviations .....	10
Avant-propos .....	11
Résumé exécutif .....	12
<b>I. INTRODUCTION ET METHODOLOGIE</b>	<b>14</b>
<b>II. DESCRIPTION DU SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – SNAT 1991</b>	<b>16</b>
<b>II.1.Contexte de son élaboration - objectifs</b> .....	<b>16</b>
<b>II.2.Analyses sectorielles</b> .....	<b>16</b>
II.2.1.Le secteur rural.....	16
II.2.2.Le secteur minier .....	19
II.2.3.Le secteur industriel .....	20
II.2.4.Le développement urbain.....	20
II.2.5.Les infrastructures de transport.....	28
II.2.6.L'Environnement .....	29
<b>II.3.Le scénario retenu dans le SNAT</b> .....	<b>31</b>
II.3.1.Les Directives juridiques et institutionnelles.....	31
II.3.2.Les directives d'aménagement .....	32
II.3.3.Ventilation des investissements publics pour l'aménagement du territoire.....	33
<b>III. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SNAT</b>	<b>34</b>
<b>III.1.Les programmes et projets réalisés depuis 1991</b> .....	<b>34</b>
Secteur de la Santé .....	35
Information et culture .....	37
Eau – Hydraulique rurale .....	39
Energie .....	40
La route et le transport .....	41
Investissements prioritaires prévus .....	43
<b>III.2.Perception des acteurs sur les outils de planification spatiale et de la gestion du secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme</b> .....	<b>48</b>
Perceptions sur l'impact du code de l'urbanisme, et du code foncier et domanial.....	48
Perceptions sur l'application en Guinée du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et du Plan Directeur d'Urbanisme de Conakry (PDUC) .....	49
Perception sur l'application de la politique nationale de l'habitat « VISION HABITAT 2021 » .....	52

Perception sur les stratégies de communication autour des outils de planification spatiale et de gestion du secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.....	54
Perception sur la participation des femmes et des jeunes au processus d'amélioration du cadre de vie en Guinée .....	55
Perceptions sur les compétences des Agents et Cadres des services de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire.....	56
III.3. Atelier de haut niveau sur le schéma national d'aménagement du territoire.....	58
III.4. Les concertations régionales.....	58
III.4.1. Déroulement .....	58
III.4.2. Analyse des réponses aux questions sur le SNAT .....	59
III.5. Le Forum Urbain National .....	61
IV. FORCES ET FAIBLESSES DU SNAT ET DE SA MISE EN ŒUVRE .....	63
IV.1. De la Pertinence du SNAT et de ses projets et programmes .....	63
IV.2. De l'efficacité de la mise en œuvre du SNAT .....	63
IV.3. De l'efficience dans la mise en œuvre du SNAT .....	64
IV.4. De l'impact de la mise en œuvre du SNAT .....	64
V. CONCLUSION - RECOMMANDATIONS .....	65
V.1. Des Concertations régionales .....	65
V.2. Quelques orientations générales .....	66
V.3. Application des lignes directrices internationales (LDI) de la planification urbaine .....	66
V.3.1. Les principes .....	66
V.3.2. Rôles des parties prenantes .....	68
ANNEXES .....	70
Annexe 1. Carte d'évolution spatiale des villes .....	71
Annexe 2 : Régions de programme .....	75
Annexe 3 : Caractéristiques des centres de développement urbain .....	76
Annexe 4. Liste des projets dans le secteur de l'agriculture.....	77
Quelques projets et programmes mis en œuvre.....	77
Liste de quelques projets en cours d'exécution.....	77
Annexe 5. Liste des projets dans le sous-secteur hydraulique.....	79
Annexe 6. Questionnaires sur le SNAT - fora régionaux .....	80
Annexe 7. Quelques recommandations issues du Forum Urbain National .....	83
Annexe 8. Liste des Participant à l'atelier de restitution de l'Examen participatif du Schéma National d'Aménagement du Territoire 1991 de la Guinée .....	88
Annexe 8. Personnes et parties prenantes contactées .....	89
Membres du SPAT .....	89
Participants aux fora régionaux.....	90

Participants au premier Forum Urbain National de la Guinée du 4 au 6 Décembre 2019.....	91
<b>Annexe 9. TDR Actualisation du SNAT</b> .....	<b>103</b>
I. Contexte.....	103
II. Objectifs de la mission .....	103
III. Contenu de la mission .....	104
IV. Produits attendus.....	106
V. Champ de la mission et délai d'exécution de la mission .....	107
VI. Documentation de référence .....	107
VII. Rencontres à programmer.....	107
<b>Bibliographie</b> .....	<b>109</b>

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration 1 : Régions agricoles homogènes .....	17
Illustration 2 : Répartition du bétail tropical par préfecture .....	18
Illustration 3 : Cheptel Guinée .....	18
Illustration 4 : Carte des ressources minières .....	19
Illustration 5 : Evolution de la population des villes entre 1996 et 2025.....	21
Illustration 6 : Evolution spatiale de la ville de Conakry entre 1990 et 2019 .....	22
Illustration 7 : Evolution spatiale de la ville de Kindia entre 1990 et 2019.....	23
Illustration 8. Evolution spatiale de la ville de Siguiri entre 1990 et 2019.....	24
Illustration 9 : Evolution spatiale de la ville de Labé entre 1990 et 2019.....	25
Illustration 10 : Evolution spatiale de la ville de Kankan entre 1991 et 2019.....	26
Illustration 11 : Evolution spatiale de la ville de N'Zérékoré entre 1990 et 2019 .....	27
Illustration 12 : Carte des infrastructures routières.....	28
Illustration 13a : Caractéristiques géographiques - Bassins Versants - SNAT .....	29
Illustration 13b : Caractéristiques géographiques - Hauteur annuelle des pluies 2016 .....	29
Illustration 14 : Conakry - Dégradation de l'environnement .....	30
Illustration 15 : Régions de programme .....	32
Illustration 16 : Hiérarchie des villes .....	33
Illustration 17 : taux de réalisation des projets dans le secteur de la santé.....	36
Illustration 18 : État de mise en œuvre des points d'eau prévus dans le SNAT .....	39
Illustration 19. Cartographie de l'état des projets prévus dans le secteur de l'énergie.....	40
Illustration 20 : Cartographie de l'état des projets prévus dans le secteur des routes.....	42
Illustration 21 : Taux de réalisation des investissements prioritaires prévus .....	47

## LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Marché de Nzérékoré, ramassage d'ordures.....	48
Photo 2 : Une vue du marché de Kindia, parking moto .....	48
Photo 3 : Des tas d'ordures à l'entrée de Conakry.....	48
Photo 4 : Entrée de Gueckedou, Nzérékoré Région, Route dégradée .....	48
Photo 5 : Forum régional de Boké .....	58

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Distribution des pourcentages par sexe des participants, selon leurs perceptions sur l'application des codes de l'urbanisme, du foncier et domanial au niveau local et national en Guinée .....	50
---	----

Graphique 2 : Distribution des pourcentages par structure de provenance des participants, selon leurs perceptions sur l'application des codes de l'urbanisme, du foncier et domanial au niveau local et national par Structure de provenance en Guinée .....	50
Graphique 3 : Distribution des pourcentages par sexe selon leurs perceptions sur l'impact des outils de planification des codes de l'urbanisme en Guinée .....	51
Graphique 4 : Distribution des pourcentages par structure de provenance des participants, selon leurs perceptions sur l'impact des outils de planification des codes de l'urbanisme en Guinée au niveau des Structures de provenance .....	51
Graphique 5 : Distribution des pourcentages par sexe des participants, selon leurs perceptions sur l'application en Guinée du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et du Plan Directeur d'Urbanisme de Conakry (PDUC) .....	52
Graphique 6 : Distribution des pourcentages par structure de provenance des participants, selon leurs perceptions sur l'application en Guinée du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et du Plan Directeur d'Urbanisme de Conakry (PDUC) par Structure de provenance .....	52
Graphique 7 : Distribution des pourcentages par sexe des participants, selon leurs perceptions sur l'application de la politique nationale de l'habitat « VISION HABITAT 2021 » .....	53
Graphique 8 : Distribution des pourcentages par structure de provenance des participants, selon leurs perceptions sur l'application de la politique nationale de l'habitat "VISION HABITAT 2021" .....	54
Graphique 9 : Distribution des pourcentages par sexe des participants selon leurs perceptions sur les stratégies de communication autour des instruments/outils de développement susmentionnés.....	55
Graphique 10 : Distribution des pourcentages par structure de provenance des participants, selon leurs perceptions sur les stratégies de communication autour des instruments/outils de développement susmentionnés au niveau des Structures de provenance .....	55
Graphique 11 : Distribution des pourcentages par sexe des participants, selon leurs perceptions sur la participation des femmes et des jeunes au processus d'amélioration du cadre de vie en Guinée .....	56
Graphique 12 : Distribution des pourcentages par structure des participants, selon leurs perceptions sur la participation des femmes et des jeunes au processus d'amélioration du cadre de vie en Guinée au niveau Structure de provenance .....	56
Graphique 13 : Distribution des pourcentages par sexe des participants, selon leurs perceptions sur les compétences des Agents et Cadres des services d'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire.....	57
Graphique 14 : Distribution des pourcentages par structure des participants, selon leurs perceptions sur les compétences des Agents et Cadres des services d'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire au niveau des Structures de provenance .....	57

## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACDI	Agence canadienne de développement international
CAD	Comité d'Aide au Développement
CCAT	Conseil Consultatif pour l'Aménagement du Territoire
CECI	Centre canadien d'étude et de coopération internationale
CEE	Commission Economique Européenne
CIAT	Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire
CRD	Communautés Rurales de Développement
FED	Fonds Européen de Développement
LDI	Lignes Directrices Internationales
LPI	Lettre de Politique Industrielle
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Économique
ODD	Objectifs de Développement Durable
PACV	Programme d'Appui aux Communautés Villageoises
PADHD	Programme d'Appui au Développement Humain Durable
PAIB	Programme d'appui aux Initiatives de base (PAIB)
PARA	Plan d'Aménagement des Régions d'Aménagement
PARC	Programme d'Appui et de Renforcement des Collectivités Décentralisées
PDARN	Plan d'Aménagement des Régions Naturelles
PDL	Plans de développement local
PNDES	Plan national de Développement Economique et Social
PNIR	Programme National d'Infrastructures Rurales
PUN	Politique urbaine nationale
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
SDI	Schéma Directeur d'Industrialisation
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire
SPAT	Secrétariat Permanent d'Aménagement du Territoire
SRAD	Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement
UNICEF	United Nations International Children's Emergency Fund (Fonds d'Urgence International des Nations Unies pour l'Enfance)

## Avant-propos

L'aménagement du territoire permet d'avoir une vision globale du développement, de réaliser des équipements structurants du territoire et aussi d'assurer la coordination des interventions des différents acteurs au niveau national et local. Cette vision a été perçue en Guinée dès les années 1960 avec les différents plans triennal, quinquennal et septennal de développement. A partir de 1987 le pays s'est doté de schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme et en 1991 pour la première fois d'un schéma national d'aménagement du territoire.

La conception de ce schéma avait été basée principalement sur une vision de rééquilibrage du territoire pour une répartition harmonieuse des hommes et des activités sur le territoire national, et ne prenait pas en compte, suffisamment les enjeux de la mondialisation, d'inclusion, de développement durable, les Nouvelles Technologies d'Information, etc.

Conscient de la nécessité d'intégrer tous ces enjeux dans les outils de planification spatiale, le Gouvernement avec le support financier de l'Union Européenne et l'assistance technique de l'ONU-Habitat a entrepris en 2016 la relance de la planification spatiale urbaine et territoriale du pays. Ainsi dans le cadre du Projet SANITA-Villes Durables, financé par le 11ème FED, des études sont conduites en vue de l'élaboration d'un schéma directeur d'urbanisme du Grand Conakry, et de la production d'un nouveau schéma national d'aménagement du territoire (SNAT).

Concernant ce dernier document, la première étape a été de faire l'examen de manière participative du SNAT 1991 à travers la conduite de concertations avec les membres du Secrétariat Permanent de l'Aménagement du Territoire ; les directions régionales en charge de tous les secteurs de développement et aussi la société civile. Le résultat attendu était la production d'un document d'orientation stratégique (livre blanc) en vue de l'élaboration du futur SNAT. Cependant,

durant les concertations entre les différentes parties prenantes, en lieu et place du livre blanc, l'option de l'actualisation du SNAT 1991 a été privilégiée, et donc les recherches ont été effectuées dans ce sens.

Le présent rapport présente les résultats issus de ces concertations et des recherches sur le niveau de réalisation des projets qui devaient être réalisés pour atteindre les objectifs du SNAT. De nombreuses difficultés ont été rencontrées lors de la collecte des informations car les projets à examiner datent de depuis 1991 et il n'existe quasiment pas de documentation des processus de conception des politiques, des schémas et de mise en œuvre des projets ; aussi peu de secteurs possèdent de bases de données ou publient sur ligne leurs documents et rapports d'activités ; des évaluations des actions mises en œuvre sont rares.

En conséquence, certaines des cartes présentes dans ce document ont des limites en raison de la rareté ou de la difficulté d'accès aux informations cartographiques précises. Il n'a donc pas été possible d'avoir des informations géoréférencées des projets, excepté les projet du secteur de l'énergie, des travaux publics et de l'eau. Pour pallier à ces insuffisances, des graphiques ont été introduits pour présenter le taux de mise en œuvre des projets .

Malgré ces difficultés il a été possible de recueillir assez de données qui ont permis d'avoir une connaissance générale sur le niveau de mise en œuvre des projets qui étaient prévus dans le SNAT de 1991. A partir de ces informations et selon la vision qu'un SNAT n'a pas pour vocation de recenser et de détailler l'ensemble des actions de tous les secteurs de développement, le tableau et les cartes figurant dans ce rapport ont été réalisés et permettent de savoir sur quels secteurs et dans quelles zones les efforts et investissements ont été concentrés.

## Résumé exécutif

Avec une population de 6 millions d'habitants en 1990 et 12 millions environ en 2014, la Guinée abritera au moins 24 millions de personnes en 2050. Son taux d'urbanisation estimé à 28% en 1990, puis 37% en 2014, passera à 56% en 2050. Cette tendance montre que l'urbanisation va continuer à s'accélérer au détriment des zones rurales, si des mesures ne sont pas prises pour induire un développement harmonieux du territoire. L'un des outils privilégiés pour maîtriser cette croissance urbaine rapide est le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) dont la finalité générale consiste à « modifier et optimiser la répartition des individus et de leurs activités sur le territoire national dans un souci d'équilibre géographique, d'épanouissement social, d'efficacité économique et environnementale ». La Guinée s'est dotée de cet outil depuis 1991, aujourd'hui il est impérieux de le reprendre afin d'intégrer les diverses mutations nationales et internationales survenues depuis son adoption.

La première phase de cette reprise a consisté en l'examen participatif de la conception et la mise en œuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire 1991, afin d'élaborer un ensemble d'orientations pour la formulation d'un nouveau schéma pour la Guinée. Cette évaluation qui a été réalisée à travers la revue de la documentation existante et des consultations des différentes parties prenantes a permis de faire les constats ci-après développés.

Pour commencer, les directives juridiques, institutionnelles et d'aménagement proposées n'ont été que partiellement exécutées. Si les schémas des quatre régions naturelles et des Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme de 15 villes ont été réalisés, les Plans Directeurs d'Aménagement des Régions naturelles (PDARN) ne l'ont pas été. Le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) et son Secrétariat permanent qui devaient orienter les politiques d'aménagement du territoire n'ont été mis en place que 25 ans après l'adoption du SNAT. Le Conseil Consultatif pour l'Aménagement du Territoire (CCAT) qui devait comprendre les

ministères, les élus et la société civile, n'a jamais existé. Il devait émettre des avis sur les questions que le ministère en charge de l'aménagement du territoire (CCAT) lui aurait soumis.



Sur le plan technique, le SNAT avait proposé le découpage du territoire en 10 régions de programme ayant chacune une taille économique suffisante et contenant un centre de développement dynamique pour induire un développement harmonieux des régions et du pays. Ce découpage n'a jamais eu lieu. Le territoire guinéen est resté divisé en quatre régions naturelles avant d'être découpées en huit régions administratives.

Une grille d'équipement avait été proposée pour que les centres de développement deviennent des pôles capables d'animer le développement des régions. Cette grille n'a pas été suffisamment mise en place car les ressources que le SNAT destinait au développement des régions n'ont pas été allouées.

Sur le plan opérationnel, de nombreux programmes et projets avaient été identifiés dans le SNAT. La mise en œuvre de ces actions a été sectorielle et relativement importante au niveau des secteurs de la Santé, de l'Agriculture et des routes. Par contre, les investissements dans le développement urbain, l'énergie ont été très faibles.

Concernant les perceptions des parties prenantes sur l'impact du SNAT, elles ont été recueillies au cours d'un séminaire de haut niveau du Secrétariat Permanent de l'Aménagement du Territoire, de foras régionaux et d'un forum urbain national qui ont permis à environ 2000 personnes représentant

tous les secteurs (public, privé, collectivités décentralisées, universités et ONG) de s'exprimer sur le document.

Ces parties prenantes ont en général apprécié le contenu du SNAT dans ses principes, directives et stratégies. Cependant elles ont relevé le faible impact de ses recommandations du fait que : les structures de concertations proposées pour sa mise en œuvre n'ont pas été créées ; le schéma a été faiblement vulgarisé ; la mobilisation des ressources pour sa mise en œuvre a été insignifiante au regard des besoins ; des mécanismes de suivi évaluation de la mise en œuvre n'ont pas été mis en place. Pour éviter qu'une telle situation ne se reproduise, de nombreuses recommandations relatives au futur SNAT ont été formulées au cours des différentes consultations.

En substance, les parties prenantes se sont prononcées en faveur de l'actualisation du document au lieu de l'élaboration d'un livre blanc comme initialement prévu ; cette actualisation devant prendre en compte le caractère transversal de l'aménagement du territoire et donc devant impliquer étroitement toutes les parties prenantes. La nécessité de définir les moyens de mise en œuvre des mesures et actions en matière d'aménagement du territoire a été fortement

recommandé. Aussi il a été question de mettre un accent particulier sur le renforcement des capacités du CIAT et du SPAT et la mise en place du Conseil Consultatif d'aménagement du territoire.

Les recommandations portent aussi sur la prise en compte des orientations nationales de la « Guinée Vision 2040 » et du « Plan National de Développement Economique et Social » du pays dans le futur schéma national d'aménagement du territoire. A l'instar de tous les autres secteurs de développement la mise en œuvre du SNAT doit bénéficier du budget national de développement et de l'aide publique.

Par ailleurs l'élaboration du schéma national doit être guidée par les orientations des accords internationaux notamment les Objectifs du Développement Durables, l'Agenda urbain et en particulier les Lignes Directrices Internationales sur la Planification Urbaine et Territoriale. Ces dernières se fondent sur des principes et orientent sur les approches qu'il faut pour que la planification urbaine et territoriale soit au service de la gouvernance urbaine du développement durable et guident sur ce que doivent être les composantes d'une planification spatiale et son suivi et mise en œuvre.



## I. INTRODUCTION ET METHODOLOGIE

Le Gouvernement de la première République de la Guinée s'est doté sous la supervision du Ministère en charge de l'urbanisme, dans les années 1980, d'un certain nombre d'outils de planification et de gestion de l'espace parmi lesquels les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement, le Plan de Développement Urbain de Conakry et 15 Schémas d'Aménagement et d'Urbanisme des villes secondaires.

En plus, il a adopté en 1991, avec l'appui de la CEE dans le cadre de son 5ème FED le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT). La conception de ce dernier avait été imaginée dans une vision de rééquilibrage du territoire ce qui n'est plus suffisant. En effet, aujourd'hui, un changement d'options en matière d'aménagement du territoire s'impose au regard des nouvelles réalités nationales et mondiales, et la Guinée à l'instar des autres pays, doit faire face à plusieurs défis parmi lesquels : le renforcement de la décentralisation et des partenariats entre les différentes parties prenantes ; le développement de villes capables d'offrir un niveau d'équipement, d'équilibre social et de cadre de vie, capable d'attirer les investissements et de polariser les richesses ; la mise en œuvre des instruments de régulation efficaces pour tirer avantage des opportunités offertes par la mondialisation ; et la définition des politiques urbaines, sociales et économiques adaptées, pour faire face à la forte pression démographique qui engendre multiples problèmes socio-économiques et environnementaux.

Pour prendre en compte ces réalités, le Gouvernement a mis parmi les priorités du Plan National de Développement Economique et Social, la relance de la planification urbaine et territoriale à partir 2016. C'est à cet effet qu'il a inscrit le projet « SANITA villes Durables dans son Programme Indicatif National (PIN) financé par le 11ème Fonds Européen de Développement (FED). Ledit projet est une composante du secteur de concertation Assainissement urbain, a pour objectif le renforcement de la gouvernance urbaine au niveau

local et national. Exécuté par l'ONU-Habitat, il poursuit deux objectifs secondaires :

1. l'amélioration de manière participative du cadre légal, réglementaire et institutionnel du développement urbain au niveau national et en particulier de la ville de Conakry ; et
2. le renforcement des capacités institutionnelles et des compétences des parties prenantes en matière d'élaboration et de mise en œuvre des documents de politique et de planification urbaine et territoriale à travers une démarche participative, prenant en compte les questions du genre et du changement climatique.



Les principaux résultats du projet sont :

1. les capacités institutionnelles pour la mise en œuvre et le suivi des documents cadres de planification urbaine et régionale sont renforcées ;
2. une politique urbaine nationale (PUN) définissant les orientations stratégiques, les rôles et les responsabilités des différents acteurs est élaborée et validée ;
3. la mise en œuvre du Schéma National de l'Aménagement du Territoire (SNAT) de 1991 est évaluée et de nouvelles orientations stratégiques (livre blanc) définies et validées ;
4. les documents de planification urbaine de la ville capitale, assortis de plans d'actions appropriés prenant en compte les aspects

du changement climatique, sont élaborés et validés de manière participative ;

5. des projets pilotes prioritaires sont élaborés et mis en œuvre à travers la création ou le renforcement d'espaces de concertation inclusifs et de dialogue multi-acteurs.

Le présent rapport concerne le troisième résultat à savoir l'examen participatif de la mise œuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire dont la finalité est de déterminer le taux d'exécution approximatif des projets et recommandations du SNAT en relevant les facteurs expliquant ce taux tant au niveau national que régional.

A cet effet, les succès, les échecs, les potentialités et les obstacles du SNAT devraient être étudiés. Les raisons endogènes et exogènes, institutionnels et communautaires ayant bloqués ou favorisés la mise en œuvre du SNAT, analysés. Les leçons positives et négatives devraient faire l'objet d'examen approfondi débouchant sur la recommandation de mesures institutionnelles, organisationnelles et financières à adopter ou à éviter afin de réussir la coordination, l'exécution et le contrôle du futur SNAT.



Le document se structure en cinq parties : en plus du contexte et de la méthodologie ci-avant introduits, sont présentés : les différentes composantes du SNAT ; l'état de la mise en œuvre

des recommandations sur les plans juridique et institutionnel et les projets du SNAT ; les résultats des consultations publiques, et enfin les recommandations et orientations à prendre en compte pour l'actualisation du SNAT. Les critères suivants sont pris en compte lors de cet examen :

- i. La pertinence entre les besoins et objectifs,
- ii. L'efficacité des impacts et des résultats,
- iii. La cohérence entre objectifs, ressources et actions,
- iv. L'effectivité entre objectifs opérationnels et actions, et
- v. L'utilité des impacts.

## II. DESCRIPTION DU SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – SNAT 1991

Cette partie traite principalement du contexte qui prévalait lors de l'élaboration du SNAT ; présente sommairement le bilan d'alors des principaux secteurs de développement et le scénario d'aménagement du territoire retenu et adopté par le Gouvernement.

### II.1. Contexte de son élaboration - objectifs

Le schéma national d'aménagement du territoire a été élaboré au moment où la République de Guinée abandonnait la voie socialiste et s'engageait sur la voie du libéralisme économique et donc entamait une série de réformes/mutations politiques, socio politiques et économiques du fait de ce choix. Parmi les outils choisis pour mener à bien ces mutations, figuraient les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement (SRAD), et le SNAT.

Ces outils devaient proposer sur la base d'analyse globale et qualitative des composantes et des richesses du pays, des programmes de « gestion de l'espace » concertés, cohérents, acceptés de tous visant le développement socio-économique du pays.

Dans cette optique, les études menées pour élaborer le SNAT ont permis d'identifier les tendances et disparités de développement du territoire qui sont :

1. le déséquilibre entre la capitale et le reste du pays (plus de 60% des entreprises, un peu moins du 1/5ème de la population est concentré dans la capitale qui fait moins de 1% du territoire) ;
2. le déséquilibre entre la frange côtière, les enclaves minières et le reste du pays ; et
3. le déséquilibre entre les zones rurales et les zones urbaines.

Sur cette base les objectifs définis dans le SNAT sont : l'amélioration des conditions de vie de la

population ; le développement équilibré de l'ensemble des régions ; l'amélioration de l'habitat et le développement harmonieux des structures urbaines et rurales ; la valorisation optimale des ressources économiques ; la protection de la nature, la sauvegarde des ressources naturelles et la conservation et le développement du patrimoine culturel national.

Le SNAT présente la réalité de la Guinée dans son ensemble, les stratégies sectorielles adoptées avant de dégager les scénarii possibles de développement.

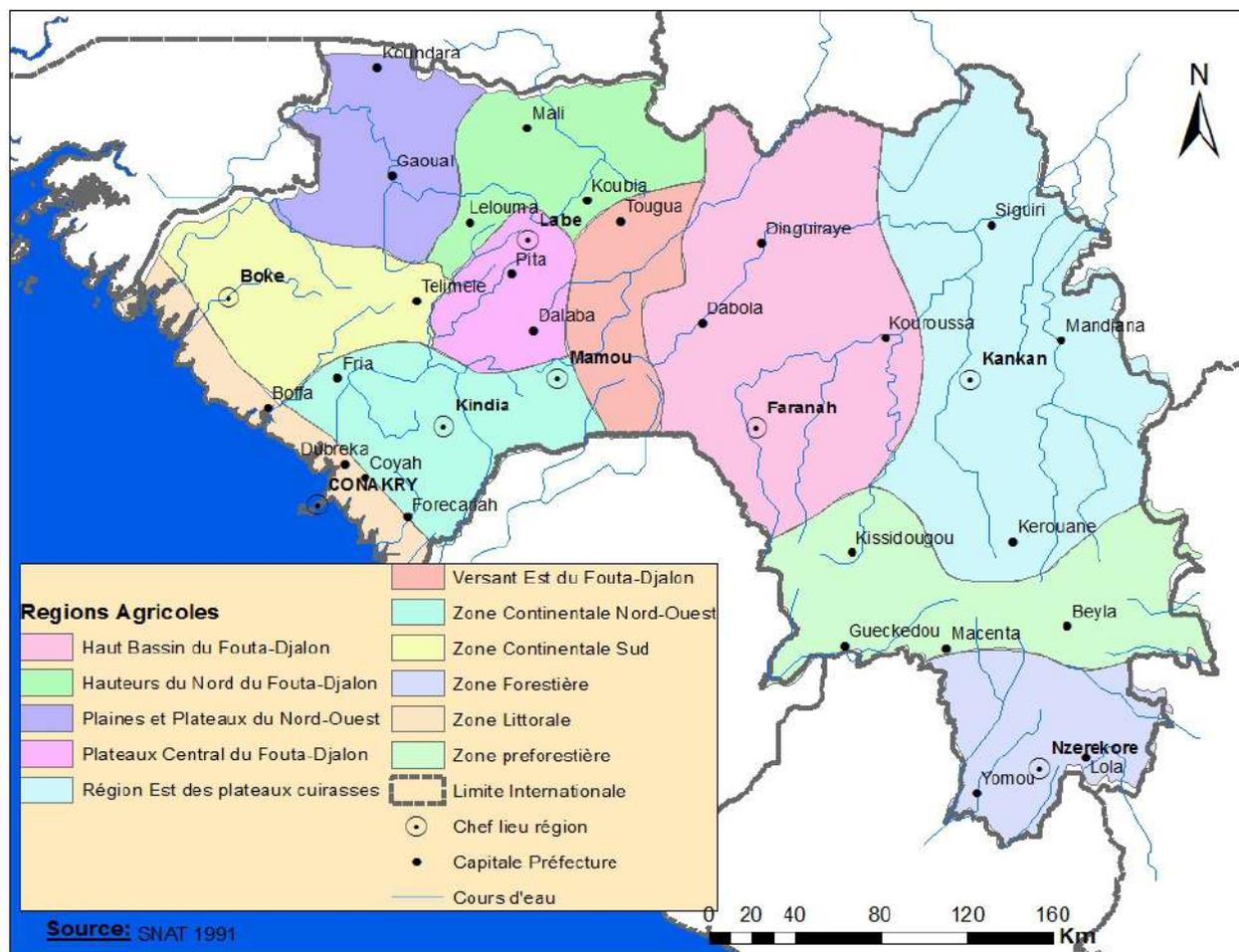
### II.2. Analyses sectorielles



#### II.2.1. Le secteur rural

La Guinée compte de nombreuses régions agricoles dont les plus importantes sont les plaines et les plateaux de la Haute Guinée et les plaines de la Basse Guinée. Les cultures pluviales étaient le mode de culture prédominant et représentaient plus de 85 % des superficies totales mises en valeur par contre celles irriguées étaient insignifiantes. Plus de 40% des cultures pluviales étaient situées sur les collines ou pentes des montagnes et 30% sur les plateaux. Le bilan sommaire en 1991 dans ce secteur, était que l'agriculture faisait vivre 75% de la population et malgré les potentialités ce secteur ne participait qu'à 30% de la formation du PIB.

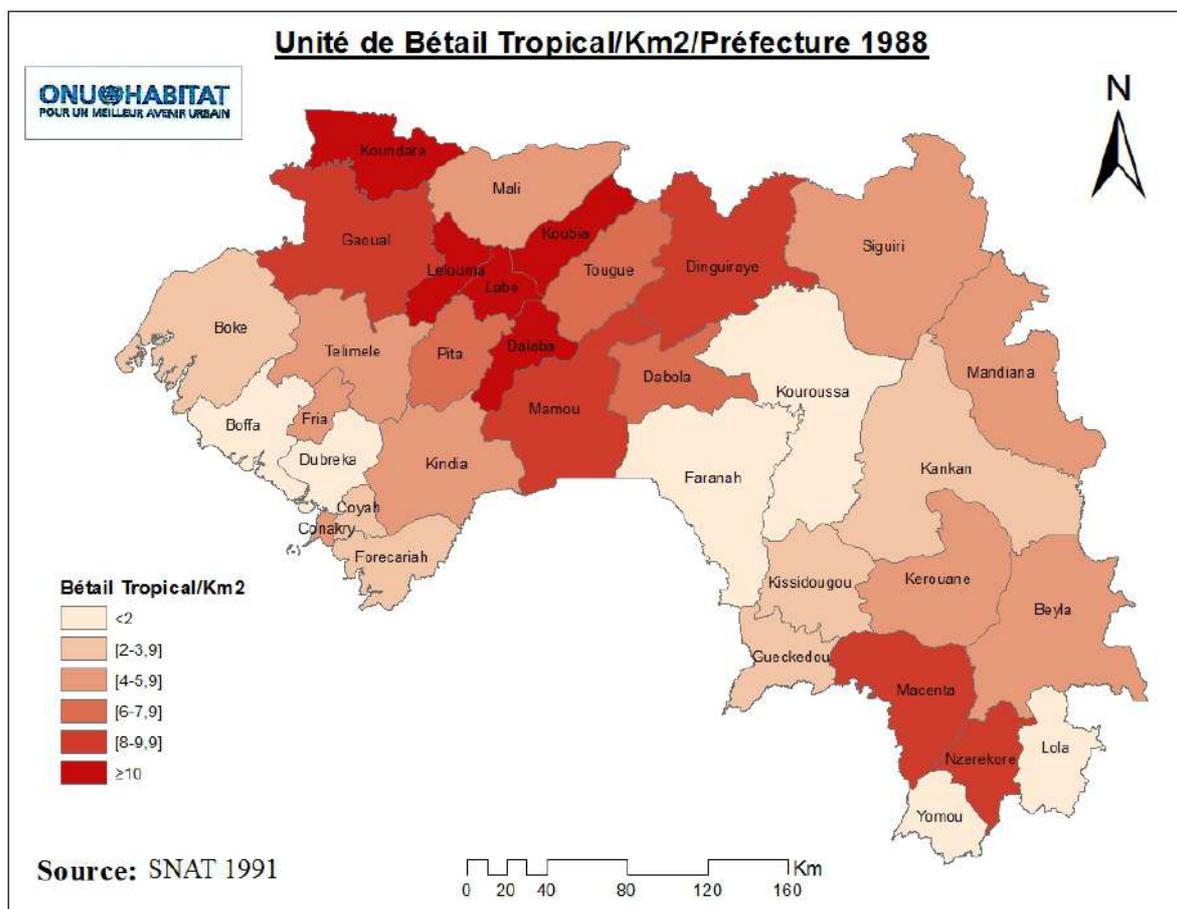
ILLUSTRATION 1 : RÉGIONS AGRICOLES HOMOGÈNES



L'agriculture était considérée comme étant le principal moteur de l'économie guinéenne et conséquemment comme moyen d'amélioration des conditions de vie de la population guinéenne. Ainsi les prévisions du SNAT dans le sous-secteur étaient que la production agricole augmente de 3% par an, ceci par le renforcement de la capacité productive et la valorisation des productions

agricoles et surtout par le désenclavement des zones rurales. Concernant l'élevage, cette activité est pratiquée sur toute l'étendue du territoire avec des intensités variables. Les régions d'élevage les plus importantes sont les régions du Nord et Nord-Est notamment les préfectures de Koundara, Dinguiraye, Mandiana et Siguiri.

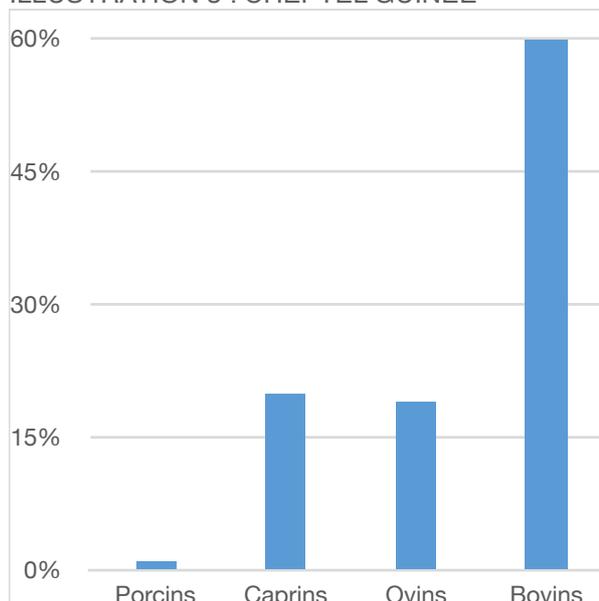
ILLUSTRATION 2 : RÉPARTITION DU BÉTAIL TROPICAL PAR PRÉFECTURE



La répartition globale de l'élevage en Guinée en 1991 ne devait pas être très différente de celle de 1995 décrite ci-après du fait que des investissements notables n'avaient pas été réalisés dans ce sous-secteur qui montrait alors une disparité régionale dans la taille et la composition du cheptel, comme le montre la carte ci-dessus.

Le bétail était constitué pour 60 % de bovins, les ovins et caprins sont également largement présents avec 19 et 20 % de l'effectif global. Sur l'ensemble du territoire national, les petits ruminants font l'objet d'un élevage familial particulièrement développé dans les bassins de peuplement historiques. L'élevage porcin qui ne compte que pour 1 % du cheptel est une activité régionale, confinée aux aires de peuplement animistes et chrétiennes.

ILLUSTRATION 3 : CHEPTTEL GUINÉE



Source Atlas Info géographique de la Guinée Maritime (1995)

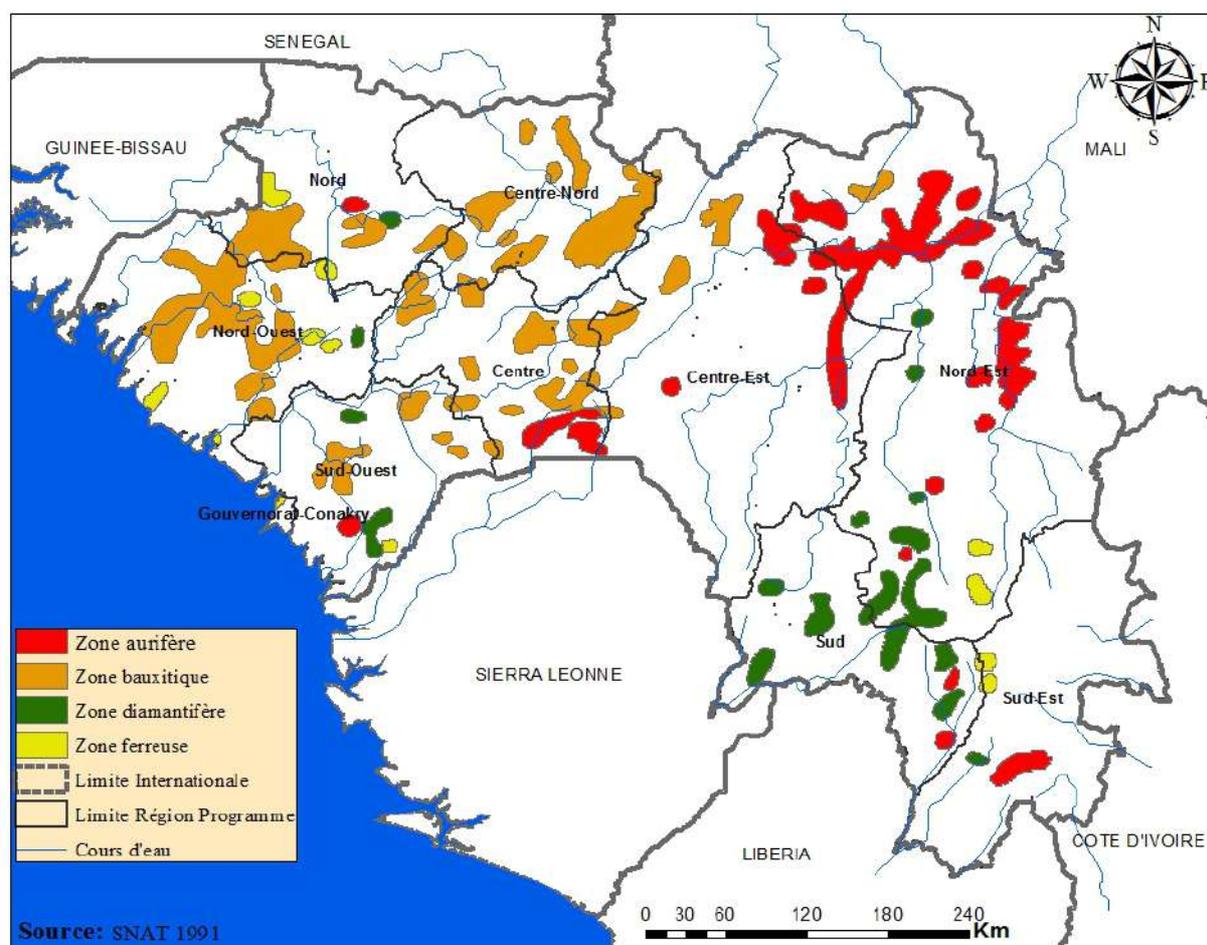
Le SNAT propose plusieurs actions de court, moyen et long terme. Il s'agit, entre autres, de la promotion de diverses formes d'appui aux éleveurs ; l'organisation de la filière avicole ; le développement des élevages à cycle court en Guinée Forestière notamment ; l'intégration agriculture et élevage en Moyenne Guinée ; l'élaboration et l'adoption d'un code pastoral ; etc. La mise en œuvre des différents programmes devaient permettre d'atteindre les taux de croissance annuelle de 3,5% à 4% sur le plan de la production végétale et de 3% à 3,5% pour la production animale.



## II.2.2. Le secteur minier

Le secteur minier constitue une importante composante de l'économie de la Guinée et représentait en 1991, plus de 90% des exportations et participait à concurrence de 25% à la formation du PIB. Toutes les régions recèlent de ressources minières avec une forte concentration en ressources bauxitiques au niveau des régions Nord-Ouest, Sud-Ouest, Nord, Centre et Centre Nord ; des ressources aurifères principalement dans la région Nord-Est ; des zones diamantifères dans la région du Sud (Fig. 4).

ILLUSTRATION 4 : CARTE DES RESSOURCES MINIÈRES



L'exploitation de ces richesses était confrontée en 1991 à d'importants problèmes parmi lesquels : une forte concentration géographique de l'exploitation minière en Basse Guinée ; un niveau d'équipement qui ne répondait plus à

l'accroissement démographique dans les zones minières notamment (approvisionnement en eau, habitat, etc.) ; une exploitation artisanale non contrôlée de l'or et du diamant. Face à cette situation la principale recommandation du SNAT

est la mise en œuvre d'une politique minière articulée autour des axes : l'amélioration de la maîtrise des ressources minières et de leur exploitation rationnelle pour l'économie nationale ; une plus grande intégration de l'économie minière au processus général de développement.



### II.2.3. Le secteur industriel

Dans le secteur de l'industrie le bilan fait est qu'il ne participait qu'à moins de 4% de la formation du produit brut avec une tendance au déclin. Les principales

contraintes au secteur étaient notamment l'insuffisance des infrastructures, le faible approvisionnement en matière premières et écoulement des produits, etc. La stratégie pour améliorer cette situation était : (i) la publication d'une Lettre de Politique Industrielle (LPI) qui fixe les grandes lignes de la politique en matière d'industrialisation et dont l'objectif prioritaire est la revitalisation de l'industrie à partir du secteur privé et (ii) le Schéma Directeur d'Industrialisation (SDI). Ces deux documents programme s'articulent autour des stratégies de promotion et soutien de l'initiative industrielle ; la création de zones franches industrielles ; l'aménagement de zones industrielles principales, secondaires et artisanales ; etc.



### II.2.4. Le développement urbain

En matière d'urbanisation le diagnostic était que la population urbaine s'élevait à environ 1,7 millions d'habitants en

1990, soit 30,6% de la population totale du pays. Le réseau urbain était caractérisé par une croissance urbaine très inégale avec une progression accélérée de la ville de Conakry 714.000 habitants (62% de la population urbaine), des villes minières et des capitales régionales, le nombre important de petites (ayant moins de 20 000 habitants).

Aucune ville secondaire n'atteignait 100 000 habitants et seules les quatre capitales régionales dépassaient le cap de 50 000 habitants. Ceci s'expliquant par la faible attraction des villes secondaires comparé à la capitale.

Aussi un déséquilibre important existait entre la zone côtière qui concentrait environ 73% (du fait de la présence de la capitale) et le reste du pays. Le SNAT prévoyait que si cette tendance se poursuivait, cette zone compterait en 2000, 77% et 81% en 2010.

En termes de fonctions urbaines, l'essentiel des activités secondaires modernes se concentrait en Guinée maritime singulièrement à Conakry. En matière d'aménagement urbain, Conakry et les villes secondaires notamment connaissaient déjà une consommation accélérée dans leur périphérie à cause des lotissements précaires et une utilisation irrationnelle des terrains dus à la croissance démographique rapide, à la spéculation foncière et l'absence d'outils de planification et de schéma et de politique d'aménagement du territoire.

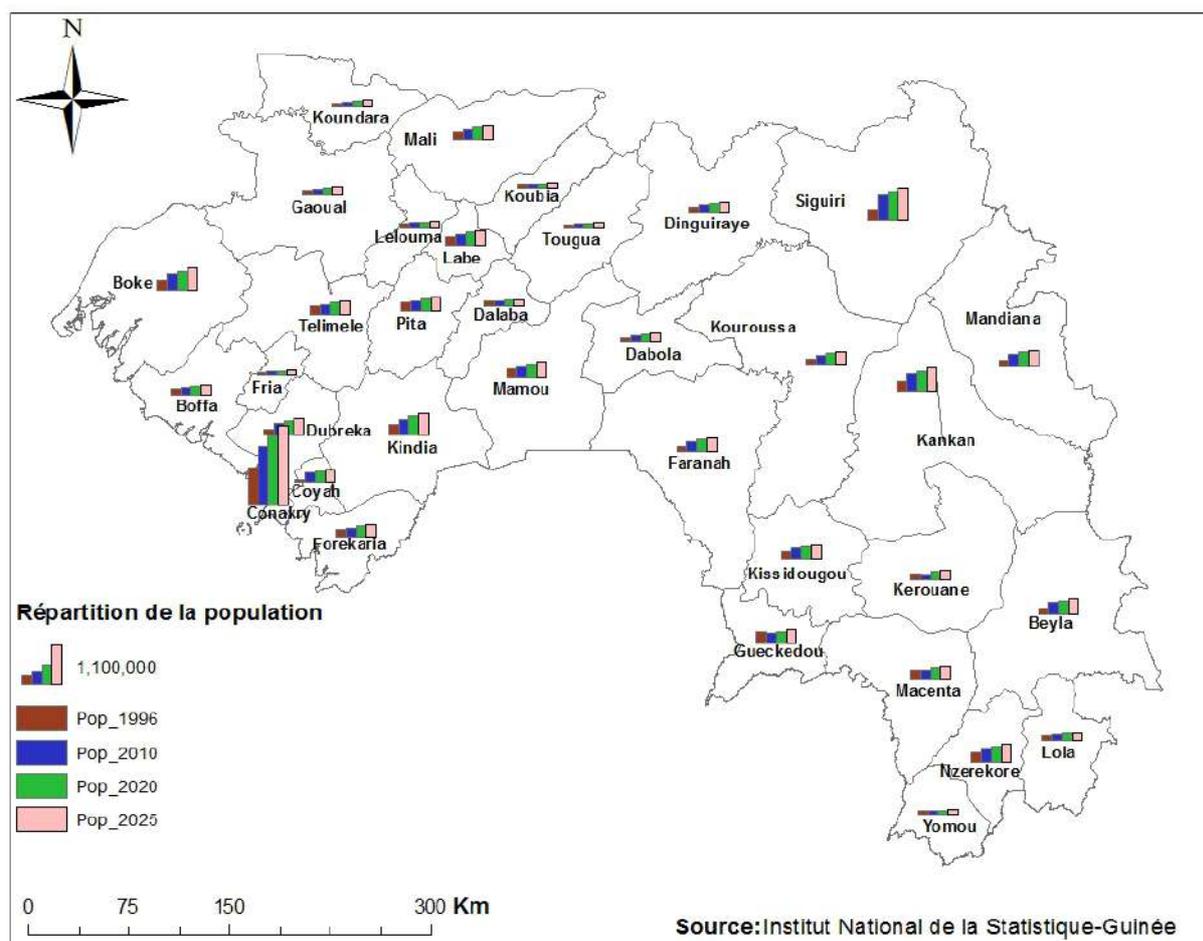
La stratégie en matière de développement urbain à partir de la fin des années 1980 jusqu'aux années 2000 a reposé sur cinq points : (i) l'amélioration du fonctionnement des centres urbains et le développement d'un réseau urbain plus équilibré pour permettre le renforcement des liaisons entre zones urbaines et zones rurales ; (ii) l'amélioration de l'offre en services urbains ; (iii) la mise en œuvre de mécanismes appropriés pour financer les investissements urbains prioritaires identifiés par les schémas d'aménagement ; (iv) l'amélioration de la gestion foncière ; (v) l'exécution de projets reproductibles d'aménagement et d'habitat pour faire face à la demande.

En outre, il était envisagé un vaste programme de développement des villes marchés et un programme d'assainissement urbain à Conakry et dans les villes secondaires. De nombreux projets ont été exécutés pour atteindre ces objectifs parmi lesquels on peut citer les parcelles assainies ; les trois projets urbains et les trois projets Eau et Assainissement exécutés avec la Banque mondiale.

Le SNAT estimait qu'au rythme avec lequel les villes s'étendaient dans les années 1990, il fallait s'attendre au doublement de leur espace au bout de vingt années soit en 2011. Ce qui est effectif au regard de l'augmentation accélérée de la population urbaine et de l'évolution de la population urbaine de 1996 – 2020 représentée

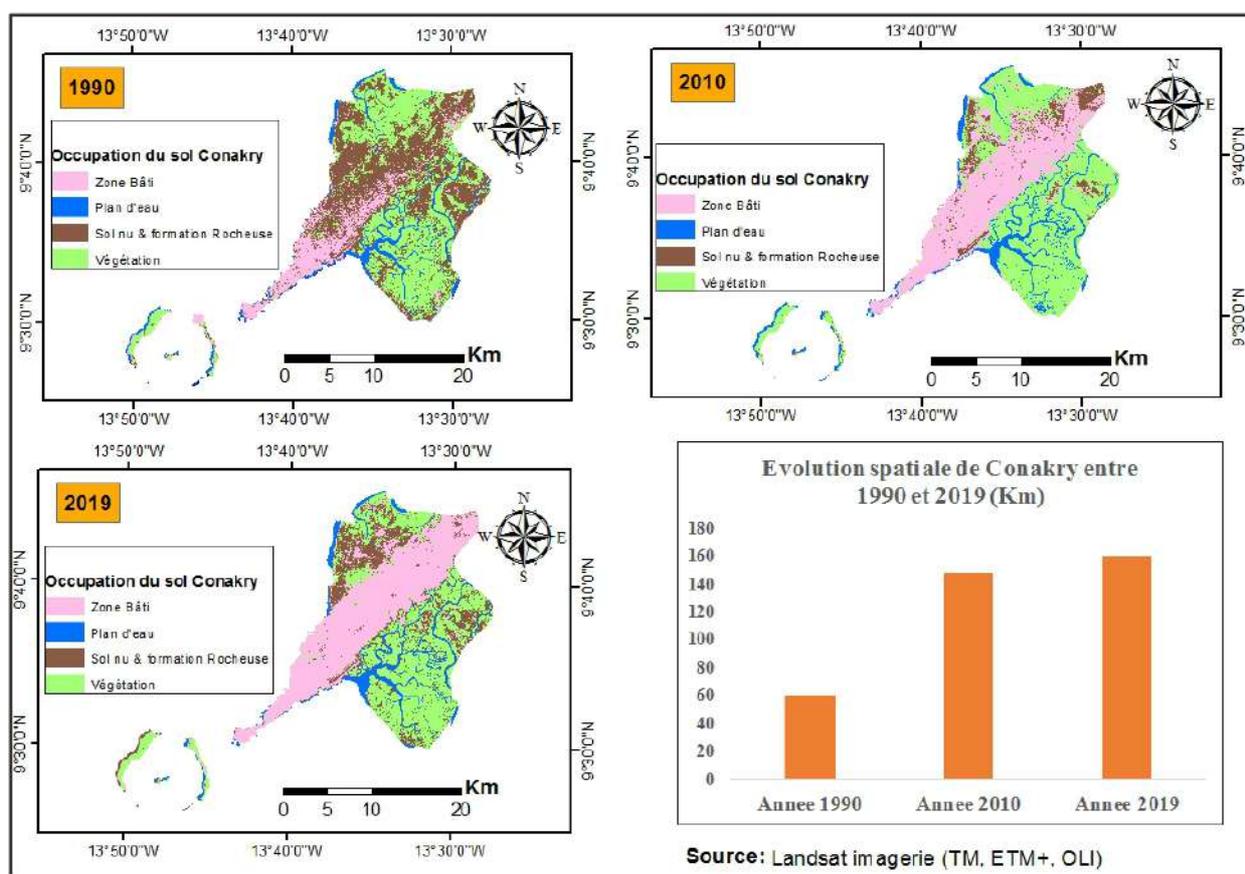
par la carte ci-après, qui montre que les populations des villes ont en général augmenté et que celle de Conakry, des capitales régionales et villes minières ont plus que doublées.

ILLUSTRATION 5 : EVOLUTION DE LA POPULATION DES VILLES ENTRE 1996 ET 2025



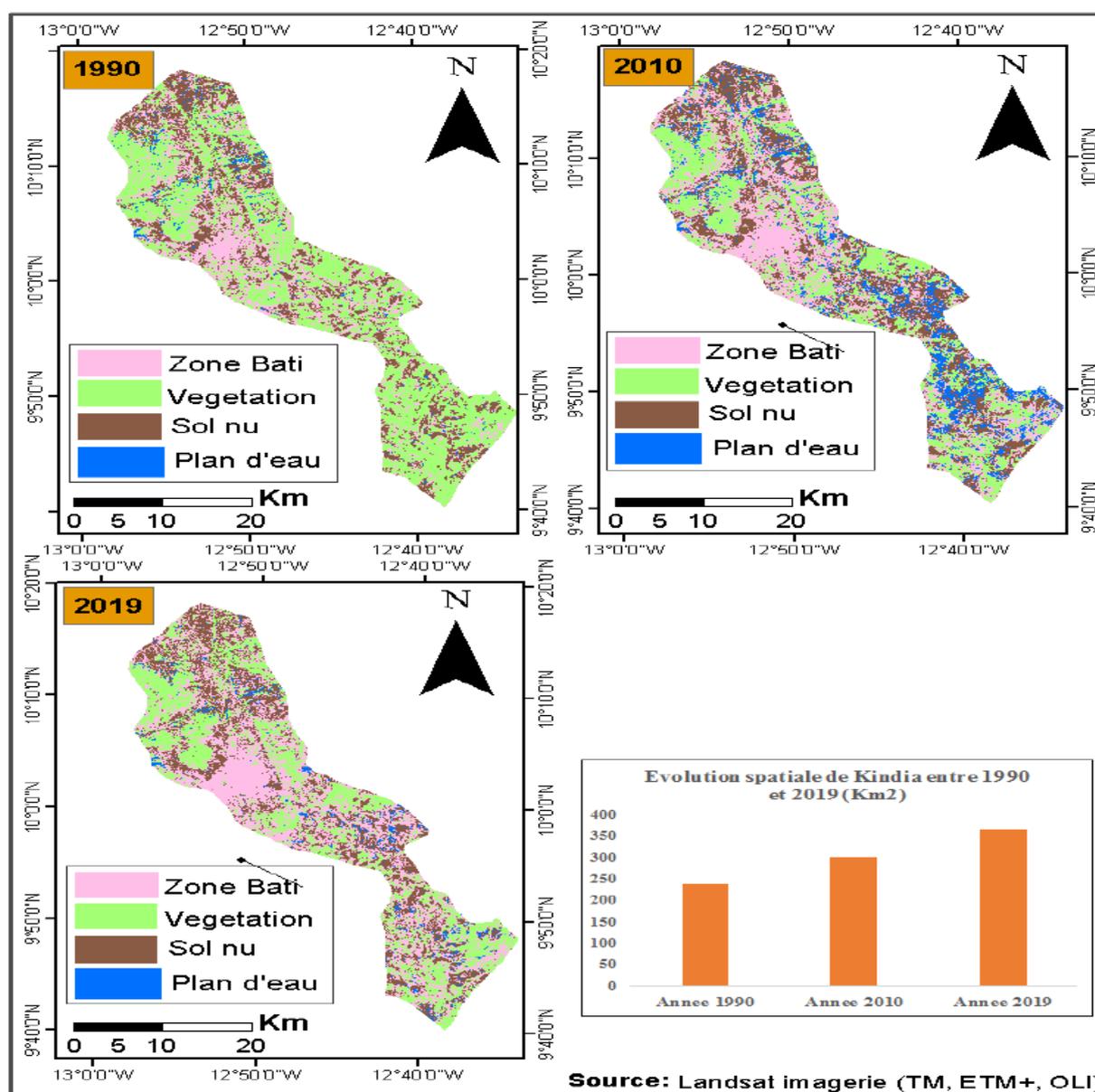
Cette croissance de la population a entraîné un étalement urbain considérable de la capitale et des villes secondaires. Par exemple, l'urbanisation de la ville de Conakry est passée d'environ 60 Km<sup>2</sup> en 1990, au moment d'élaboration du SNAT à près de 148 Km<sup>2</sup>, soit 2.5 fois la superficie de 1990.

ILLUSTRATION 6 : EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE DE CONAKRY ENTRE 1990 ET 2019



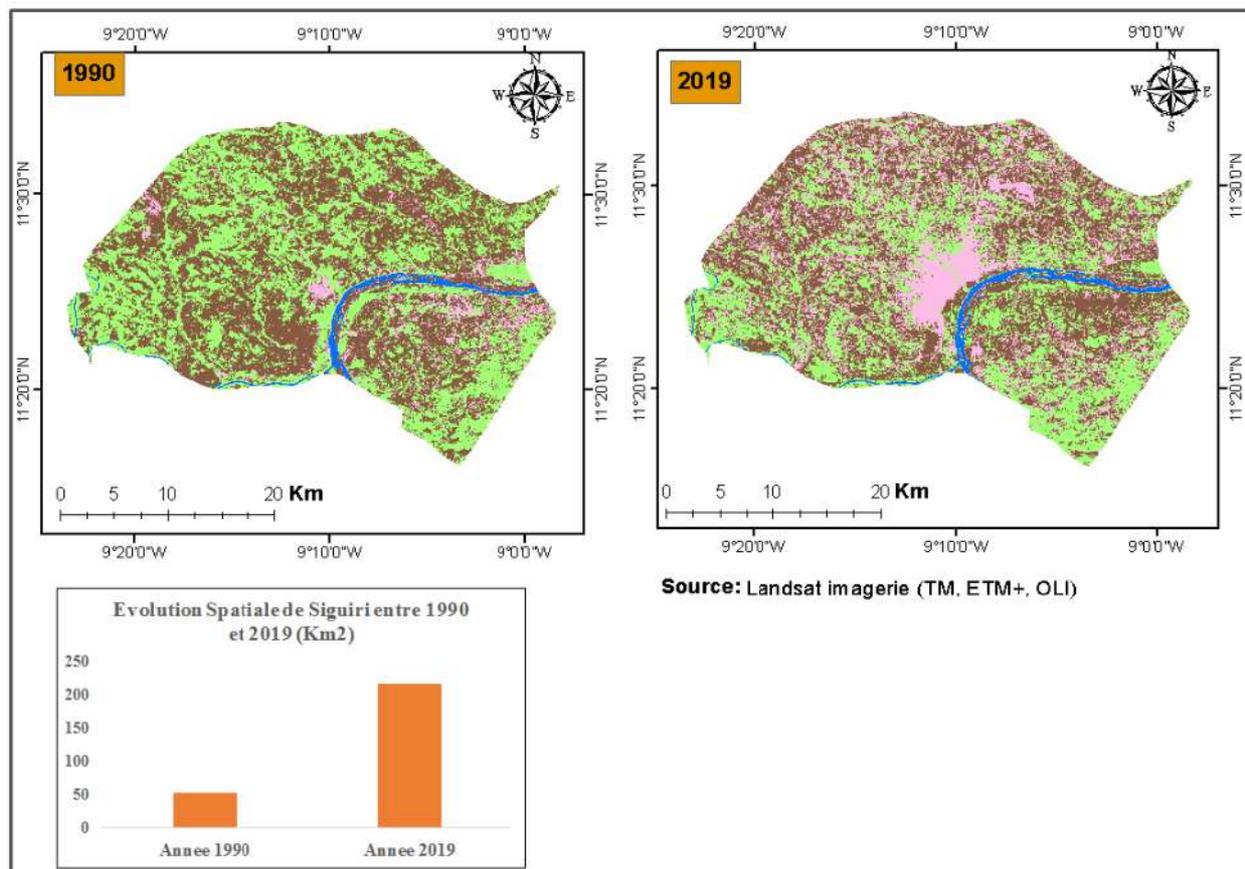
L'extension de la ville de Kindia, capitale de la Basse Guinée, n'a pas suivi ce rythme, malgré les activités minières en cours dans la zone à cause de sa proximité avec la capitale qui est plus attrayante. La superficie de sa zone bâtie est passée de 237 Km<sup>2</sup> en 1990 à seulement 304 Km<sup>2</sup> en 2010. Mais entre 2010 et 2019, le rythme de l'urbanisation s'est accru. Cela peut être expliqué par deux raisons, la redynamisation de l'activité minière depuis 2010 et la pression due à la proximité de Conakry.

ILLUSTRATION 7 : EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE DE KINDIA ENTRE 1990 ET 2019



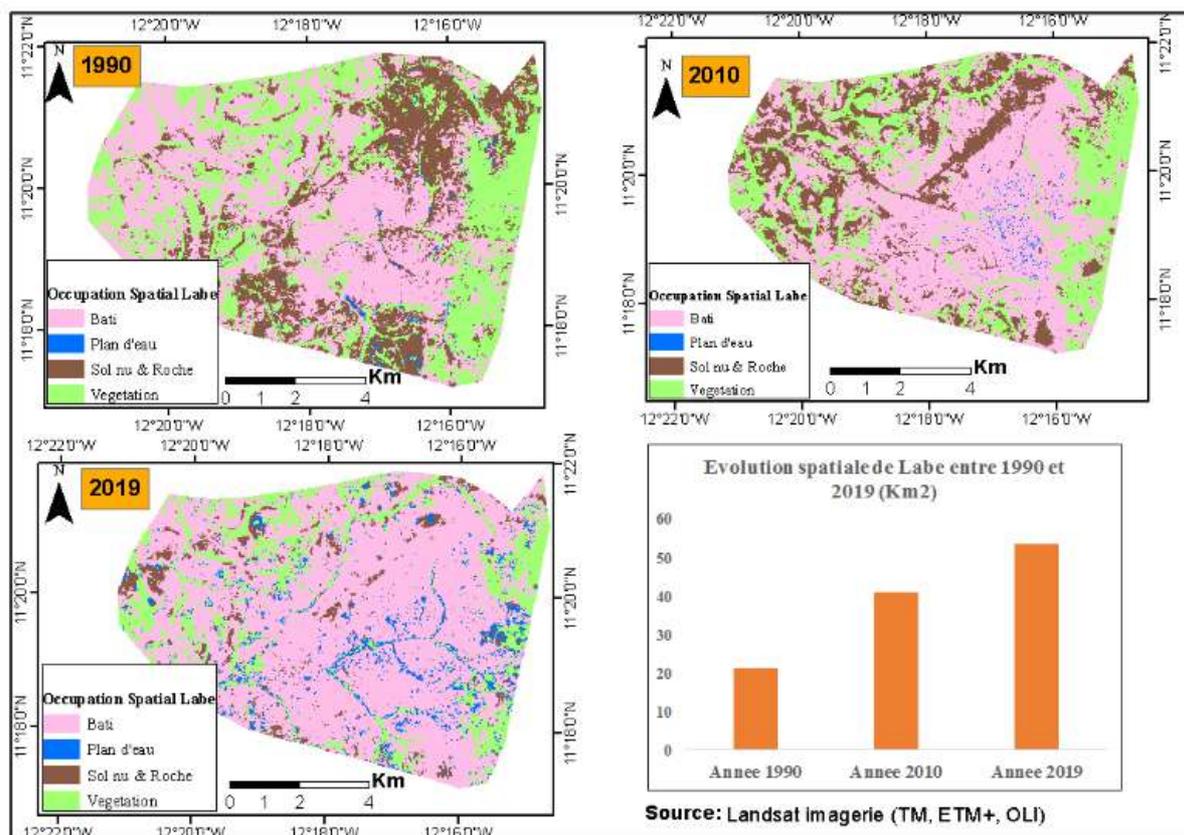
Le développement de la ville de Siguiri a été beaucoup plus rapide. Sa superficie urbanisée est passée de 54,12 Km<sup>2</sup> en 1990 à 217,35 en 2019, soit 4 fois plus. Le premier facteur explicatif de ce phénomène est la densification de l'extraction minière artisanale et industrielle dans cette zone.

ILLUSTRATION 8. EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE DE SIGUIRI ENTRE 1990 ET 2019



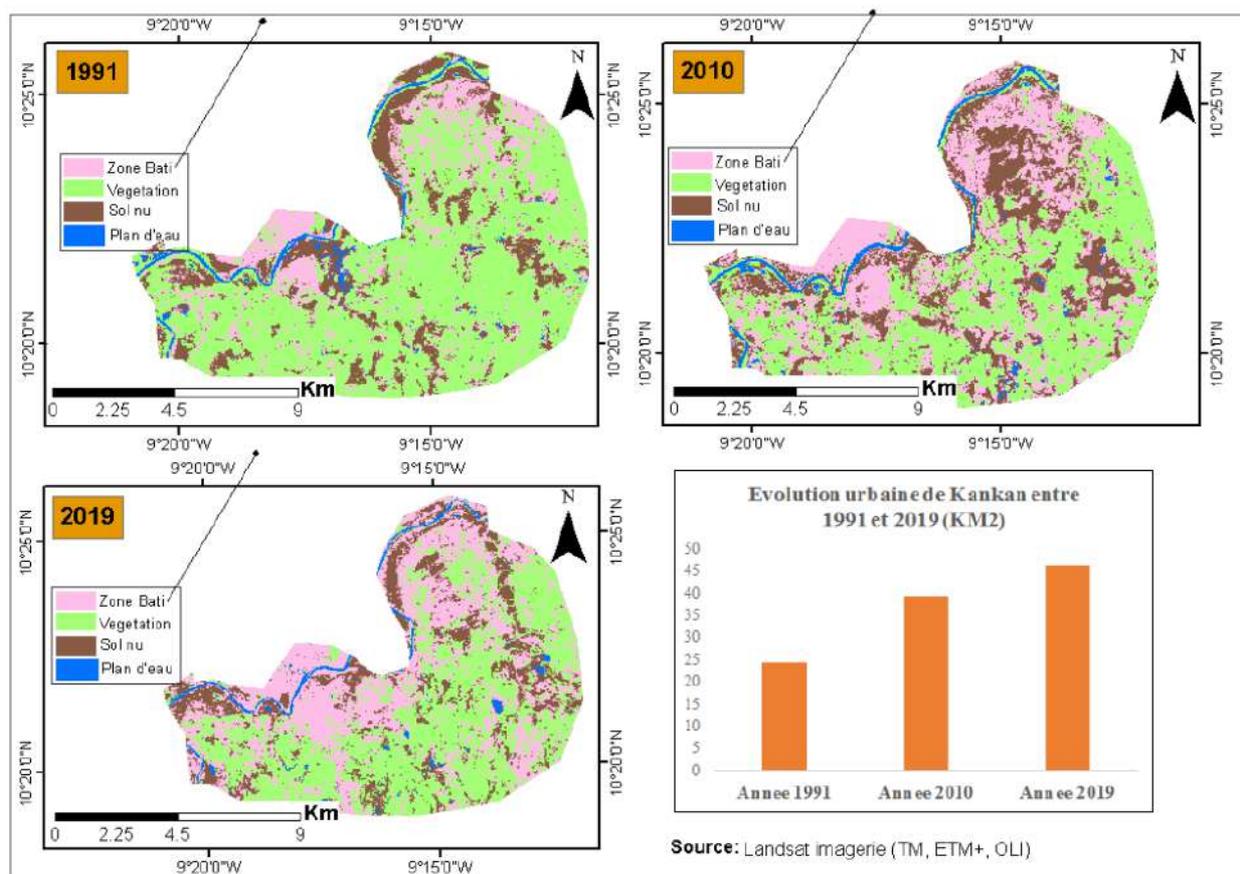
La ville de Labé, capitale de la Moyenne Guinée étant un pôle très stratégique, a vu sa superficie urbanisée presque doublée entre 1990 et 2010 en passant de 21,4 Km<sup>2</sup> à 41,34 Km<sup>2</sup> en 2010. Cette tendance a continué car entre 2010 et 2019, elle a augmenté d'environ 10 Km<sup>2</sup>.

ILLUSTRATION 9 : EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE DE LABÉ ENTRE 1990 ET 2019



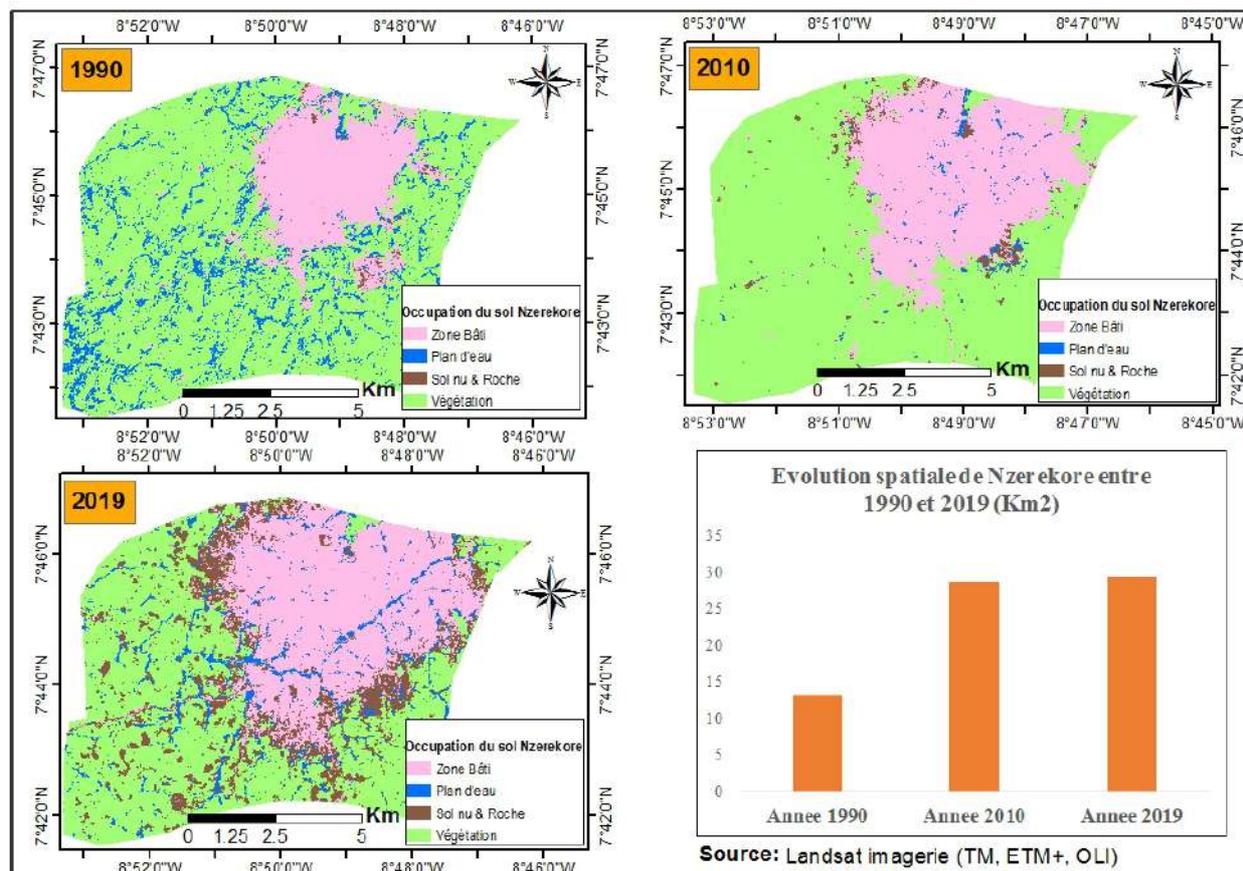
Contrairement à Labé, la superficie bâtie de la ville de Kankan, n'a pas autant évolué, contrairement aux prévisions du SNAT. Ceci s'explique par le fait la préfecture ne dispose pas de ressources minières et c'est surtout les préfectures voisines de Siguiri, Mandiana et Kérouané qui ont significativement augmenté à cause des activités minières. Ainsi, la superficie du bâti était d'environ 24 Km<sup>2</sup> en 1990, à 39 Km<sup>2</sup>, et 46 Km<sup>2</sup> en 2019 (carte ci-dessous).

ILLUSTRATION 10 : EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE DE KANKAN ENTRE 1991 ET 2019



La ville de N'Zérékoré a vu elle aussi sa superficie urbanisée doubler, tout comme les autres capitales de régions naturelles à l'exception de Kindia et Kankan. La superficie du bâti qui était d'environ 13 Km<sup>2</sup> en 1990, est passé plus de 28 Km<sup>2</sup> (Voir figure ci-dessous)

ILLUSTRATION 11 : EVOLUTION SPATIALE DE LA VILLE DE N'ZÉREKORÉ ENTRE 1990 ET 2019



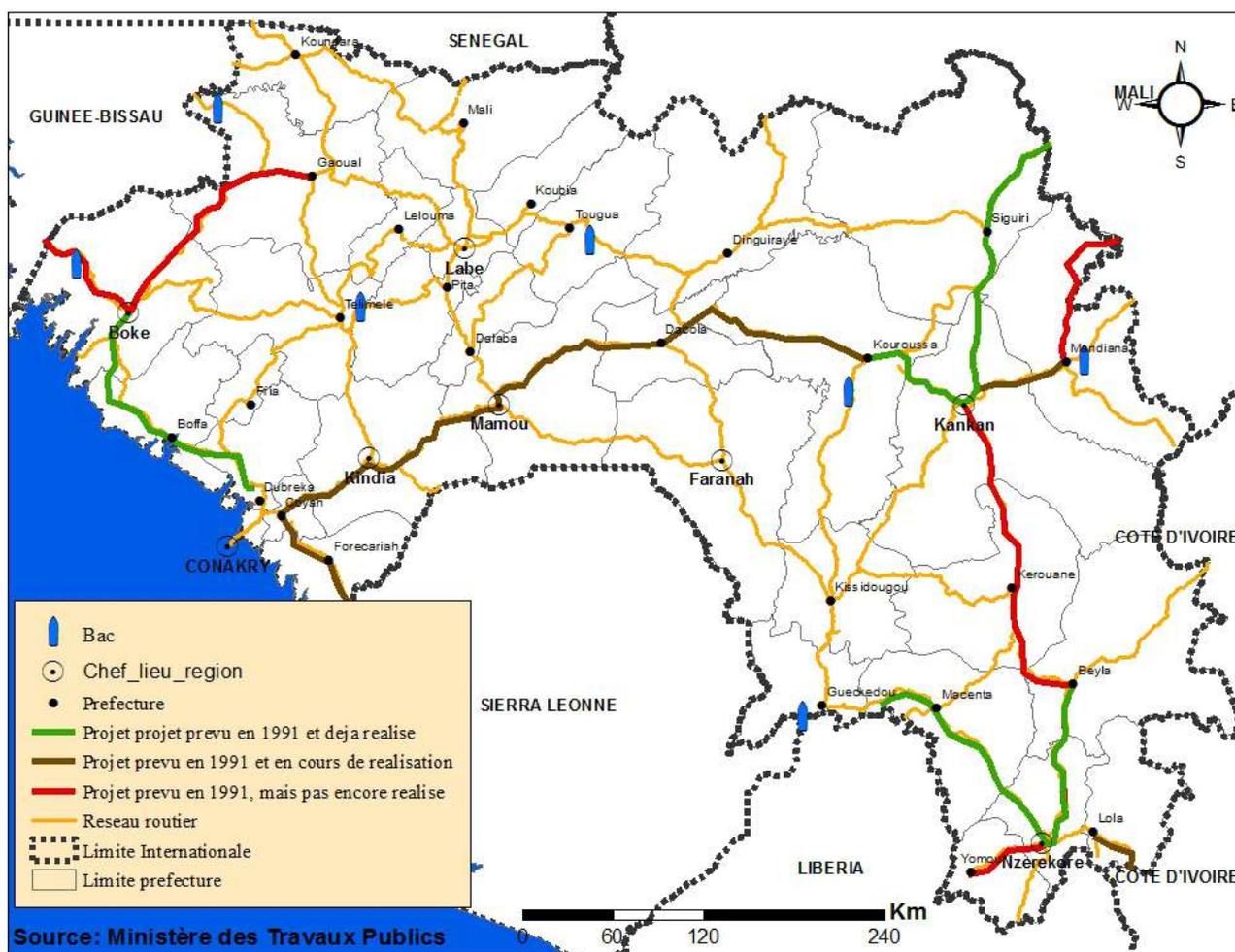
Si des politiques volontaristes d'aménagement du territoire et de développement urbain ne sont pas mises en œuvre, l'extension des villes va continuer à un rythme très accéléré, comme le montrent les cartes projetées pour l'année 2056, figurant à l'Annexe 1. La base cartographique utilisée pour l'élaboration de ces cartes, est celle produite par Google Maps. En ce qui concerne la cartographie historique, il n'a pas été possible d'avoir des zooms clairs sur les villes, donc la représentation de l'extension urbaine est reconstruite sur la base des différences chromatiques et des limites naturelles et elle est approximative. Les différentes expansions urbaines sauf pour Conakry et Kindia qui présentent de légères variations sont représentées en pourcentage et différentes couleurs : noir pour la situation en 1984 ; le jaune pour l'année 2002 et la couleur bleue pour 2020.



## II.2.5. Les infrastructures de transport

En matière d'infrastructures de transport, la Guinée au début des années 1990 ne déployait que 4 000 Km de routes repartis en : 6060 Km de routes nationales, 1500 Km de routes régionales et 6440 km de pistes rurales pour une superficie du pays d'environ 246 000 km. Le développement du secteur était abordé dans le cadre des « projet sectoriel des transports, quatrième projet routier, projet national de franchissement des routes ».

ILLUSTRATION 12 : CARTE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES



Source : Schéma National d'Aménagement du Territoire, Guinée 1991

S'agissant du chemin de fer qui est pourtant un élément structurant de l'aménagement du territoire, le pays n'était traversé que par quatre lignes : la voie du Niger (662 km) qui était complètement dégradée ; trois voies minières (385 km) qui ne sont utilisées pratiquement que pour l'acheminement de la bauxite et l'alumine.



### II.2.6.L'Environnement

La Guinée est caractérisée par un climat à deux saisons. La durée de la saison pluvieuse varie selon les régions de 5 mois (au Nord) à 9 mois (au sud-est) ; avec une pluviométrie variant de 4 000 mm (Région côtière) à 1 300 mm (Haute Guinée) ; une hétérogénéité des sols et un réseau hydrographique abondant.

ILLUSTRATION 13A : CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES - BASSINS VERSANTS - SNAT

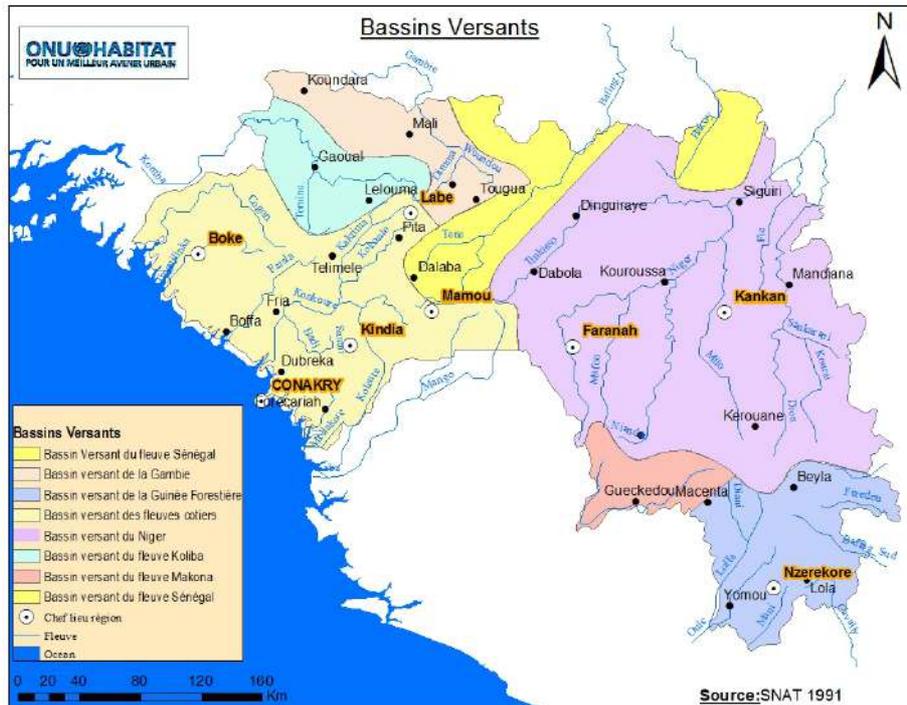
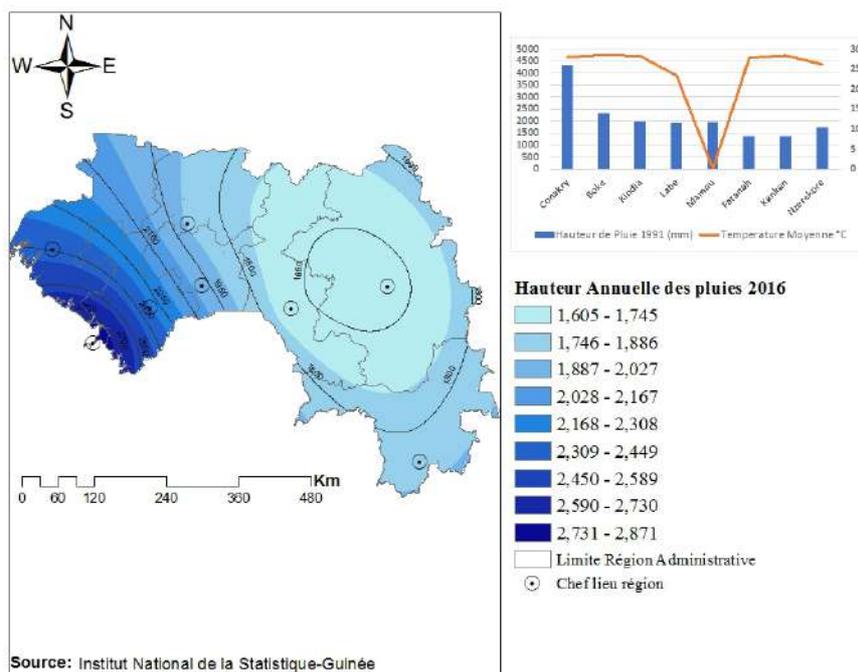


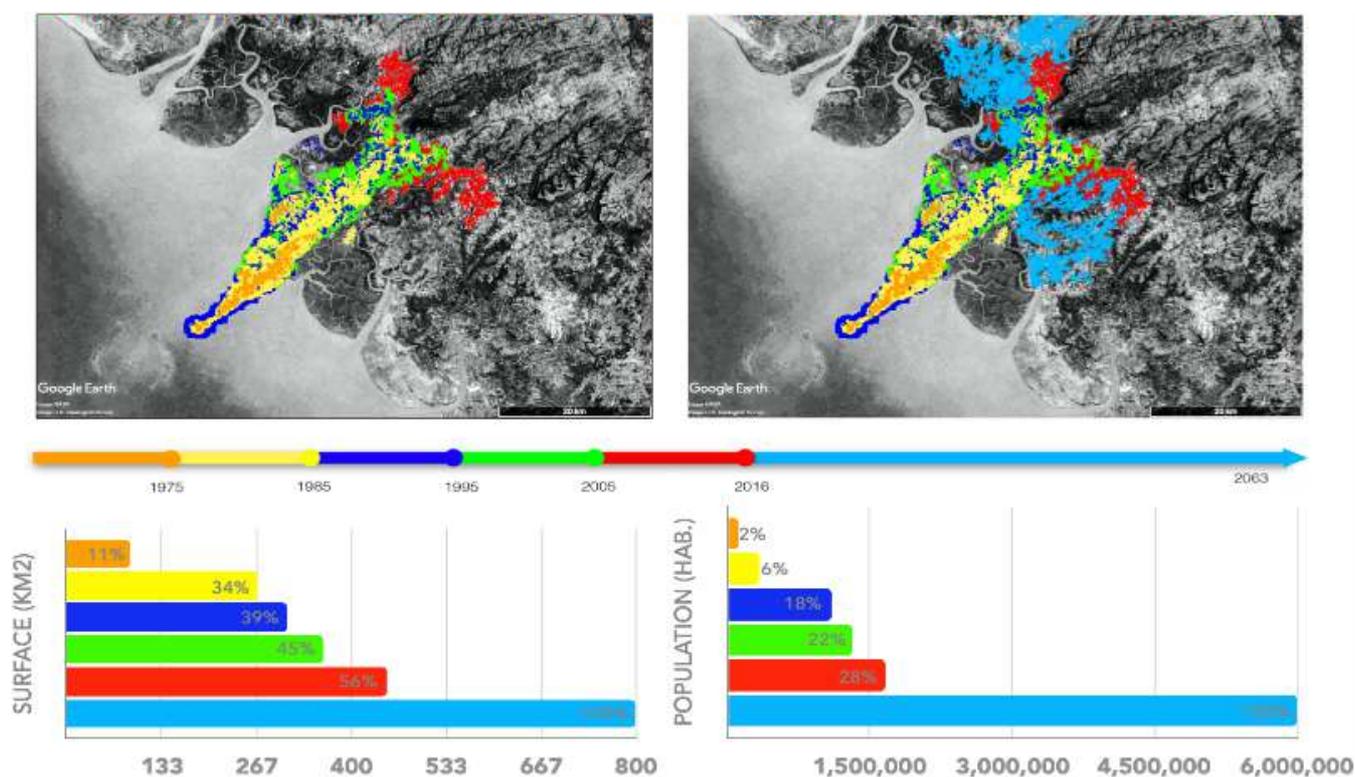
ILLUSTRATION 13B : CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES - HAUTEUR ANNUELLE DES PLUIES 2016



Le potentiel hydro-énergétique du pays ajouté aux nombreuses richesses du sous-sol (Bauxite, Or, Diamant, Uranium, Fer, Cobalt etc.), font d'elle un des pays les plus prédisposés au développement économique en Afrique de l'Ouest, mais aussi à la dégradation.

Les ressources naturelles de la région de Conakry par exemple, comme le montrent les cartes suivantes sont profondément dégradées par les exploitations minières et autres activités économiques.

ILLUSTRATION 14 : CONAKRY - DÉGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT



Les mesures préconisées par le SNAT pour la sauvegarde des ressources naturelles végétales et fauniques sont : la création d'un réseau national de parcs et de réserves naturelles (Badiar - Ourékaba - Nimba - Ziama - Diecke - Zone de Mangrove) représentatif des différents milieux et de leurs faunes ; la mise en défense des zones d'érosion à forte pente (25%) pour la reconstitution de la couverture végétale ; la sensibilisation de la population ; la protection de la faune ; la lutte contre la désertification ; la préservation sur l'ensemble du territoire, notamment le long des cours d'eau ou sur de fortes pentes sur la base d'un inventaire, des ressources forestières.

### II.3. Le scénario retenu dans le SNAT

Sur la base des analyses sectorielles résumées ci-avant, de la prévision démographique à long terme et d'études sur l'équilibre interrégional se basant sur les avantages comparatifs des différentes régions, trois scénarios de développement sont proposés dans le SNAT. Le scénario retenu est le scénario tendanciel amélioré qui repose sur un objectif d'espace territorial mieux structuré et hiérarchisé. Ledit scénario devait permettre une meilleure rentabilité des investissements grâce à une meilleure orientation des politiques en faveur de l'intérieur du pays. Aussi chaque région devait se structurer autour d'un centre de développement régional et de plusieurs petits centres principalement orientés vers la satisfaction des besoins du milieu rural. Les principes généraux du scénario retenu sont : (i) planifier, organiser les réponses aux besoins des populations dans un cadre global cohérent de développement qui passe nécessairement par l'aménagement du territoire ; (ii) faire un redécoupage des régions naturelles en 10 régions de programme ; (iii) aménager chaque région en tenant compte de ses atouts et leur contribution à l'équilibre interrégional ; (iv) établir de niveaux de service pour chaque centre urbain ; (v) allouer des investissements publics en fonction des besoins actuels et futurs ; (vi) prendre en compte l'impérieuse nécessité de la coopération en matière d'aménagement entre la Guinée et les pays voisins et aussi la responsabilité de la Guinée

en ce qui concerne la présence des grands fleuves sur son territoire.

#### II.3.1. Les Directives juridiques et institutionnelles

Le SNAT s'impose à chaque ministère et à l'administration publique. Il peut être révisé et réadapté chaque fois qu'un élément important nouveau vient modifier le paysage physique et socio-économique de la Guinée ; les révisions peuvent toucher un ou plusieurs aspects du SNAT (par exemple dans la fonction de certaines villes) et devaient être programmées tous les 5 ans mais aussi de manière extraordinaire.

Par ailleurs, conformément aux directives nationales du code de l'urbanisme adopté en 1998 (article L.121.10), le SNAT et les Plans Directeurs d'Aménagement Régionaux fournissent au gouvernement et aux autorités régionales et nationales, la base de leur politique d'aménagement et d'investissement. En plus, le code (Art. L.121.6), institue dans chaque région administrative, un Conseil Régional pour l'Aménagement et l'Urbanisme (CRAU) qui est saisi pour la révision du SNAT, l'élaboration des Plans Directeurs d'Aménagement Régional et l'établissement ou la révision des Schémas Directeurs d'Urbanisme des villes.

Aussi dans chaque préfecture doit être mis en place un Conseil Préfectoral pour l'Aménagement et l'Urbanisme (CPAU) qui devrait être saisi, pour la révision des schémas directeurs d'urbanisme, des plans détaillés et de tout document opposable aux tiers dans la préfecture.

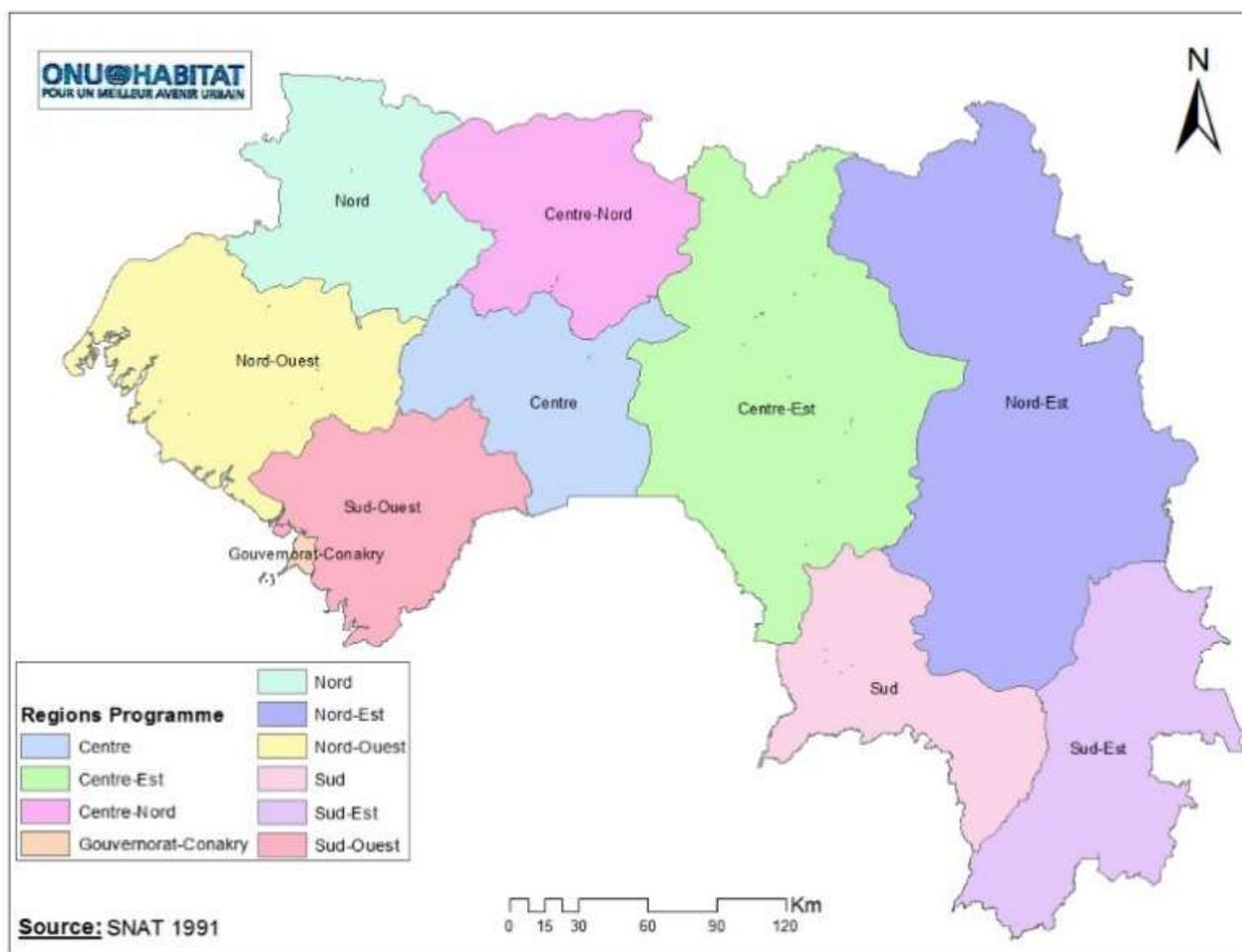
Le SNAT propose une hiérarchisation des instruments de planification spatiale : le SNAT, le Plan Directeur d'Aménagement des Régions naturelles (PDARN) ; le Plan d'Aménagement des Régions d'Aménagement (PARA) ; les Schémas Directeurs d'Aménagement et d'Urbanisme pour les chefs-lieux des régions et les villes secondaires. Trois structures devraient encadrer l'exécution de ces différents outils de planification urbaine et territoriale. Il s'agit de : (i) le Comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) présidé par le premier Ministre, composé par les Ministères en charge de l'aménagement, instance

de concertation d'arbitrage et de décision et de coordination des investissements et des politiques et stratégies publiques ; (ii) le Secrétariat Permanent d'Aménagement du Territoire qui prépare les sessions du CIAT, et (iii) le Conseil Consultatif pour l'Aménagement du Territoire (CCAT) qui comprend en plus des services de l'administration publique, les élus, la société civile, et qui devaient émettre son avis sur les questions que le ministre en charge de l'aménagement du Territoire décide de lui soumettre. En outre sur le plan technique le SNAT définit les principes développés ci-après qui devaient sous tendre toutes les activités de développement sur le territoire guinéen.

### II.3.2. Les directives d'aménagement

Afin de créer les conditions nécessaires pour un développement harmonieux de tout le territoire, le SNAT avait proposé le découpage du territoire en 10 régions de programme (Annexe 2), définies sur la base des critères suivants : le respect de l'unité administrative de base (préfecture) ; la constitution d'ensembles homogènes regroupant un certain nombre de problèmes communs principaux, ceci pour éviter une grande dispersion des efforts; la taille économique suffisante capable de générer des économies internes et externes suffisamment diversifiées et capables de répondre à une large gamme de besoins d'une population de l'ordre de 500 000 à 1 000 000 d'habitants ; l'existence d'une ville importante ayant au moins le rang de métropole régionale, sous régionale ou susceptible d'évoluer dans ce sens ; l'accessibilité rapide au centre urbain principal en moins de deux heures.

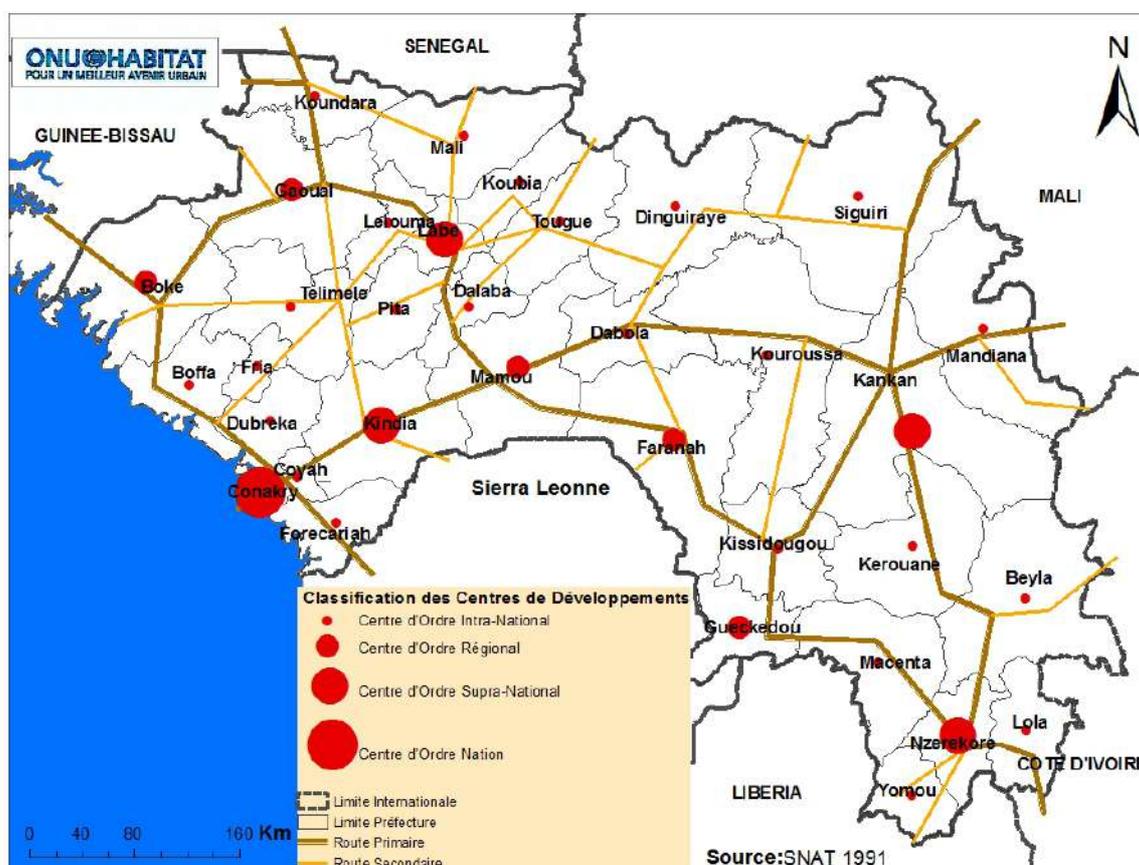
ILLUSTRATION 15 : RÉGIONS DE PROGRAMME



Le SNAT propose de considérer les villes comme des centres de développement, hiérarchisés en 5 niveaux : celui d'ordre supérieur, un centre de développement d'ordre national, ceux d'ordre moyen, les centres de développement d'ordre supra régional, viennent ensuite les centres de développement d'ordre régional, les centres de développement et d'attraction d'ordre intra régional, et les centres de développement d'ordre élémentaire.

Une grille d'équipement est proposée pour chacun de ces niveaux. Chacune des régions de programme devrait être animée par un centre de développement ou pôle de développement. La stabilisation de la population en 1991 était l'objectif minimum du SNAT, et à cet effet, la promotion de centres urbains de développement devait constituer l'outil principal. Leurs caractéristiques sont présentées dans le tableau en Annexe 3.

ILLUSTRATION 16 : HIÉRARCHIE DES VILLES



Source : Schéma National d'Aménagement du Territoire 1991

### II.3.3. Ventilation des investissements publics pour l'aménagement du territoire

En vue d'une ventilation des investissements publics qui prenne en compte les spécificités de chaque région d'aménagement, et d'une meilleure répartition de ces investissements, quatre paramètres étaient pris en compte : la superficie de la région d'aménagement, la population en 2010, les besoins d'emplois additionnels, l'indice de développement socioéconomique calculé à

partir des facteurs principaux qui peuvent caractériser une région (niveau de service, infrastructure, emploi). Sur cette base le SNAT propose que le total des investissements à allouer aux régions d'aménagement, hormis ceux de Conakry et les besoins nationaux, soit 50% de l'investissement public total. Il faut ajouter que des ressources spécifiques pour la mise en œuvre SNAT n'avaient été définies et que sa mise en œuvre devait être réalisée par les secteurs.

### III. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SNAT

L'évaluation de la mise en œuvre du SNAT a consisté en une exploitation de la documentation sur des projets et programmes réalisés depuis l'adoption du SNAT et l'interprétation des résultats des différentes enquêtes réalisées lors de : l'atelier de démarrage du projet « SANITA Villes Durables »; l'atelier de haut niveau sur le SNAT organisé en septembre 2019 dans la région de Conakry, de fora régionaux en novembre 2019 et du premier forum urbain national qui a eu lieu à Conakry en décembre 2019.

#### III.1. Les programmes et projets réalisés depuis 1991

L'objectif du SNAT en termes de répartition spatiale de la population était la stabilisation de la population de la ville de Conakry autour de 27%; celle de la Guinée Maritime à 16,4 % ; la Moyenne Guinée, 21,8% ; la Haute Guinée 16,3%, et la Guinée Forestière à 18%. La mise en œuvre des principes et directives généraux du SNAT et la mise en œuvre des projets sectoriels devait permettre d'atteindre cet objectif. A partir de 1984, le Gouvernement de la deuxième République a mis en place avec l'appui des partenaires de développement de nombreuses actions qui ont participé à l'atteinte de cette vision de rééquilibrage territoriale. Sur le plan national, la décennie 1990 a connu l'élaboration de beaucoup de politiques sectorielles, schémas et programmes de développement. Certaines de ces actions sont développées ci-après. De manière générale, ces programmes de développement ont permis l'amélioration des conditions de vie au niveau local en général et du cadre villageois en particulier. Parmi ces actions il faut citer:

- Le Programme National d'Infrastructures Rurales (PNIR I et PNIR II) qui avait pour objectif majeur la sécurité alimentaire avec, comme base, l'amélioration de la productivité et de la production agricole dans les zones rurales où la sécurisation foncière est renforcée. Il s'agissait en substance de lever les contraintes qui sont : (i) les difficultés de l'approvisionnement en

intrants et la commercialisation du surplus de production, dues à l'état dégradé des pistes rurales ; (ii) la difficulté d'accès à la terre et le manque de sécurisation des transactions foncières et (iii) la faible compétence des institutions décentralisées (Communes Rurales), maître d'ouvrage dans la mise en œuvre des plans de développement locaux (PDL) et de la législation foncière etc.

- Le programme d'appui aux Initiatives de base (PAIB) qui est le fruit de la coopération entre le gouvernement guinéen et le PNUD. Lancé en 1994 le PAIB avait pour objectif le renforcement de la capacité d'auto - promotion des communautés de base et des collaborations avec les structures nationales et organisations non gouvernementales (ONG) impliquées dans le développement local participatif.
- Le Programme d'Appui et de Renforcement des Collectivités Décentralisées de Guinée (PARC), exécuté par l'ONG canadienne CECI, sur financement de l'ACDI qui visait, entre autres, l'augmentation des capacités de gestion et de mobilisation des ressources communautaires par des programmes d'accompagnement, de formation et d'assistance technique, répondant aux besoins de chaque CRD ciblée.
- Le Programme d'Appui au Développement Humain Durable (PADHD) qui visait la lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité en milieu urbain et qui s'inscrit dans le cadre de l'accord de base signé entre le Gouvernement de la République de Guinée et l'UNICEF en décembre 1993. Le PADHD visait essentiellement Conakry et les capitales régionales.
- Le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV) qui dans sa première phase s'est étalé sur une période de 12 ans et a permis le renforcement du processus de décentralisation au niveau politique,

administratif et fiscal ainsi qu'au renforcement des capacités des communautés rurales de développement à se prendre en charge.

Le tableau suivant donne l'état de la mise en œuvre des projets du Schéma National de l'Aménagement du Territoire. Tous les projets n'ont pas été couverts à cause de l'absence de base de données et d'archivage de documents dans la plupart des secteurs. Il faut noter également que peu de secteurs publient sur ligne leurs documents produits et les rapports d'activités. Des évaluations des actions mise en œuvre sont rares. Cependant les projets pris en compte sont assez représentatifs pour permettre de dégager des tendances.

Quant aux cartes qui représentent l'état de mise en œuvre des projets envisagés dans le SNAT du 1991, trois niveaux de représentation ont été utilisés (comme décrit dans la légende) : projets achevés, projets partiellement réalisés et projets non réalisés et sont identifiés respectivement par les couleurs vert, jaune et rouge. Seulement pour

certains projets, nous avons des informations sur le taux de réalisation actuel.

Des lignes de connexion ont été utilisées pour des projets impliquant plusieurs sites. Les cartes (à l'exception des cartes de route & transport et information & culture, dans laquelle les projets sont répartis sur tout le territoire et liés les uns aux autres) ont été enrichies de graphiques qui représentent le taux de mise en œuvre des projets en fonction des macro areas. Mais il n'a pas été possible d'avoir un géo référencement complet et précis de tous les projets, donc parmi les projets présents dans les listes et tableaux du rapport, seule une partie a été représentée sur la cartographie.

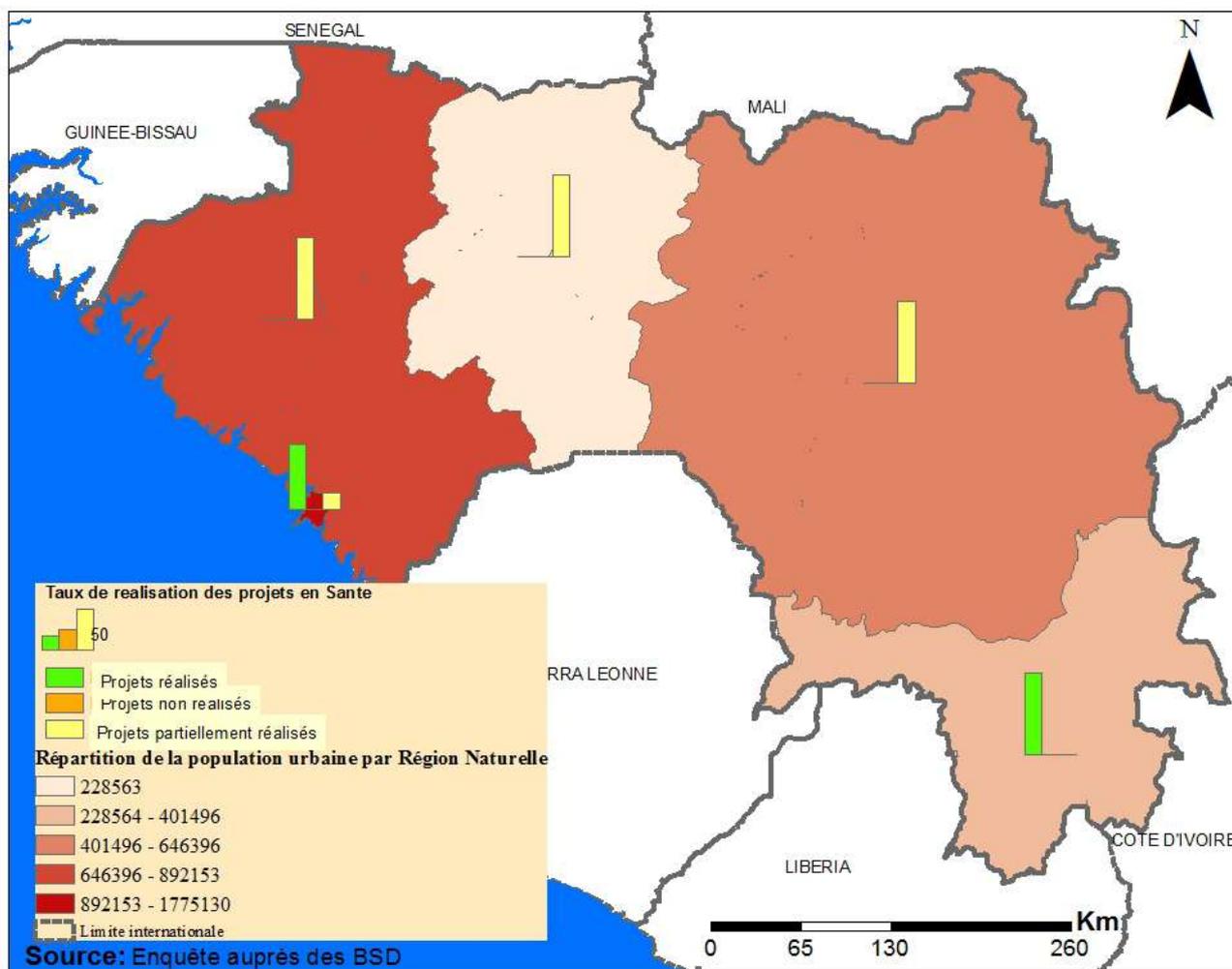
Lorsqu'il y a de nombreux projets sur le même site, généralement un seul pointeur était représenté sur le site (en fonction du niveau de réalisation) pour assurer la clarté de lecture de la carte. Les cartes ont une précision d'environ 75% en ce qui concerne le nombre de projets représentés et d'environ 80% en ce qui concerne la localisation des projets.

## Secteur de la Santé

Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
Conakry	Rénovation/Equipement de 8 maternités dispensaires	Partiel
	Maternité de Donka	Réalisé
	Rénovation/Equipement du CHU Ignace Deen (FED)	Réalisé
	Rénovation du CHU Donka (FSD et BID)	Réalisé
	Construction de 30 centres de santé à moyen terme	Réalisé
Moyenne Guinée	Construction/Equipement de 17 centres de santé	Partiel
	Rénovation/Equipement de 5 hôpitaux (IDA)	Partiel
Haute Guinée	Construction/Equipement de 10 centres des de santé (FSD)	Partiel
	Construction/Equipement de 10 centres de santé (BID)	Partiel
Guinée Forestière	Construction de 9 centres de santé à Kissidougou-Guéckédou (GTZ)	Réalisé
	Rénovation des 2 hôpitaux préfectoraux (GTZ)	Réalisé
	Construction de 10 postes de médicaux pour réfugiés et 22 latrines (BID)	Réalisé

Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
National	Construction/Equipped de 4 antennes régionales de maintenance hospitalière du SNMH	Pas réalisé
National	Construction/Equipped des 4 hôpitaux régionaux	Réalisé

ILLUSTRATION 17 : TAUX DE RÉALISATION DES PROJETS DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ



## Information et culture

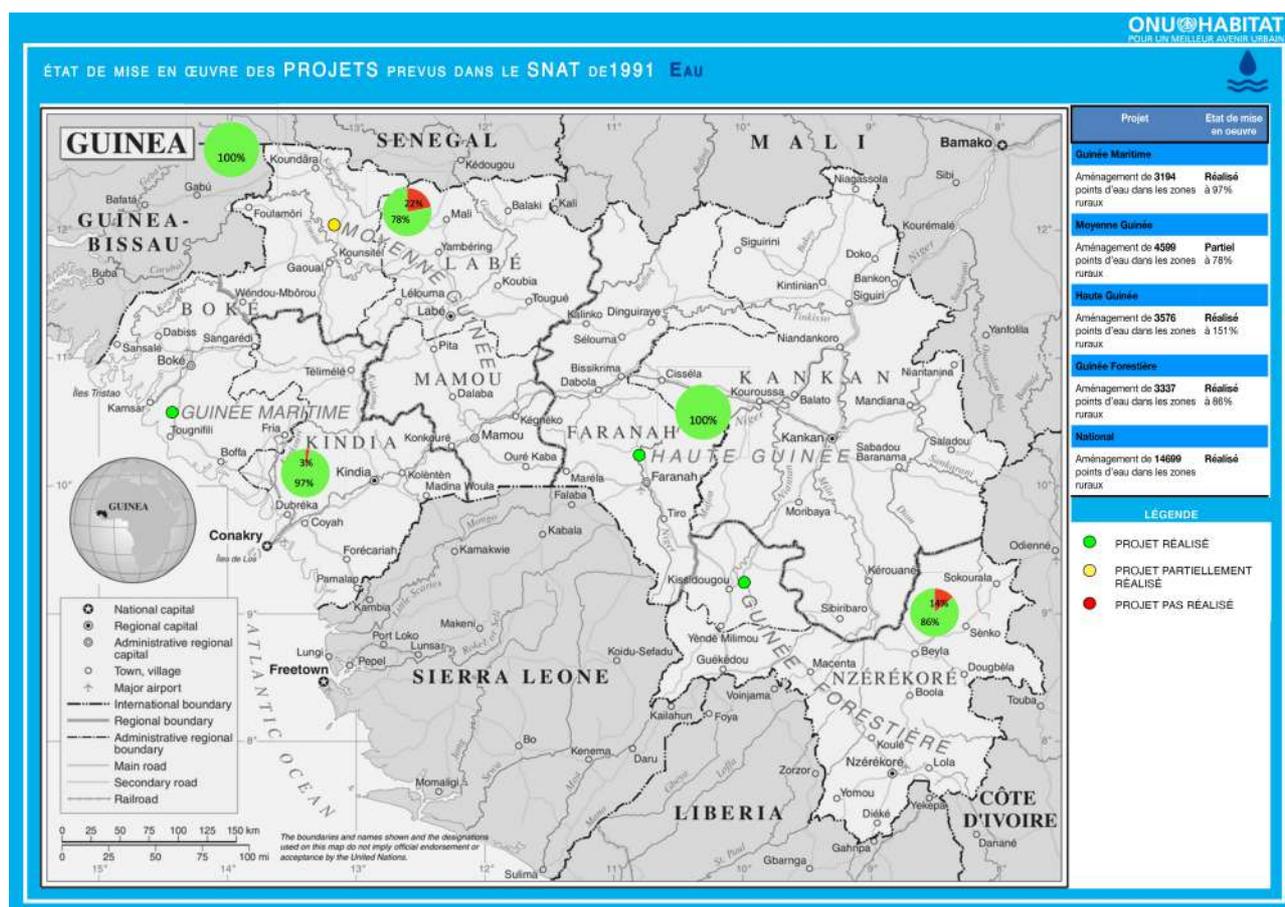
Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
Principaux centres urbains	Couverture des principaux centres urbains	Partiel (80% couvert par le réseau d'émission en modulation)
Kindia, Labé, Kankan, et Siguiri	Radiodiffusion Nationale : Installation de 4 émetteurs de 500W	Réalisé
Kissidougou, Guéckédou et Macenta	Radiodiffusion Nationale : Transfert des 3 émetteurs de Kindia, Labé et Kankan vers ces zones.	Partiel (pas de Pylône disponible ; Les anciens émetteurs de Kankan et Labé sont en panne. L'émetteur de Kindia a été installé à Telimélé)
Kérouané, Dabola, Beyla, et Siguiri	Radiodiffusion Nationale : Installation de 4 émetteurs de moindre puissance s'appuyant sur les faisceaux hertziens  Aucun FH utilisé dans la transmission des signaux.	Réalisé  Tous ces sites sont équipés d'équipements pour la descente satellitaires et sont équipés d'émetteur 500W
Les régions Naturelles	Radiodiffusion Nationale	Réalisé  Installation d'un réseau dans chaque région naturelle et diffusion des programmes en langues locales
Kankan et Labé	Pour les émissions télévisées : -Installation d'un émetteur TV 1KW avec station électrique de 2x20 KVA et un système d'antenne	Pas réalisé
Farannah	Pour les émissions télévisées	Réalisé  Installation d'un émetteur de 500W et système d'antenne
Mamou	Pour les émissions télévisées :	Réalisé  Installation d'un émetteur de 100W et système d'antenne, pylône
Mali	Pour les émissions télévisées : -Installation de l'émetteur de Kankan	Partiel (Emetteur en Panne)
Kindia	Pour les émissions télévisées : -Installation d'un nouvel émetteur et renforcement du système d'antenne	Réalisé (Emetteur de 150W en panne)

Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
Conakry	Pour les émissions télévisées :	Partiel Installation d'un émetteur de 2x10 KW ; une station terrienne de réception des programmes de Canal France International, Une station terrienne Trabsat
National	Remplacement du réseau de transmission par faisceaux hertziens	Réalisé Installation d'une couverture satellite (Projet RASCOM)

## Eau – Hydraulique rurale

Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
Guinée Maritime	Aménagement de 3194 points d'eau dans les zones ruraux	Réalisé à 97%
Moyenne Guinée	Aménagement de 4599 points d'eau dans les zones ruraux	Partiel à 78%
Haute Guinée	Aménagement de 3576 points d'eau dans les zones ruraux	Réalisé à 151%
Guinée Forestière	Aménagement de 3337 points d'eau dans les zones ruraux	Réalisé à 86%
National	Aménagement de 14699 points d'eau dans les zones ruraux	Réalisé

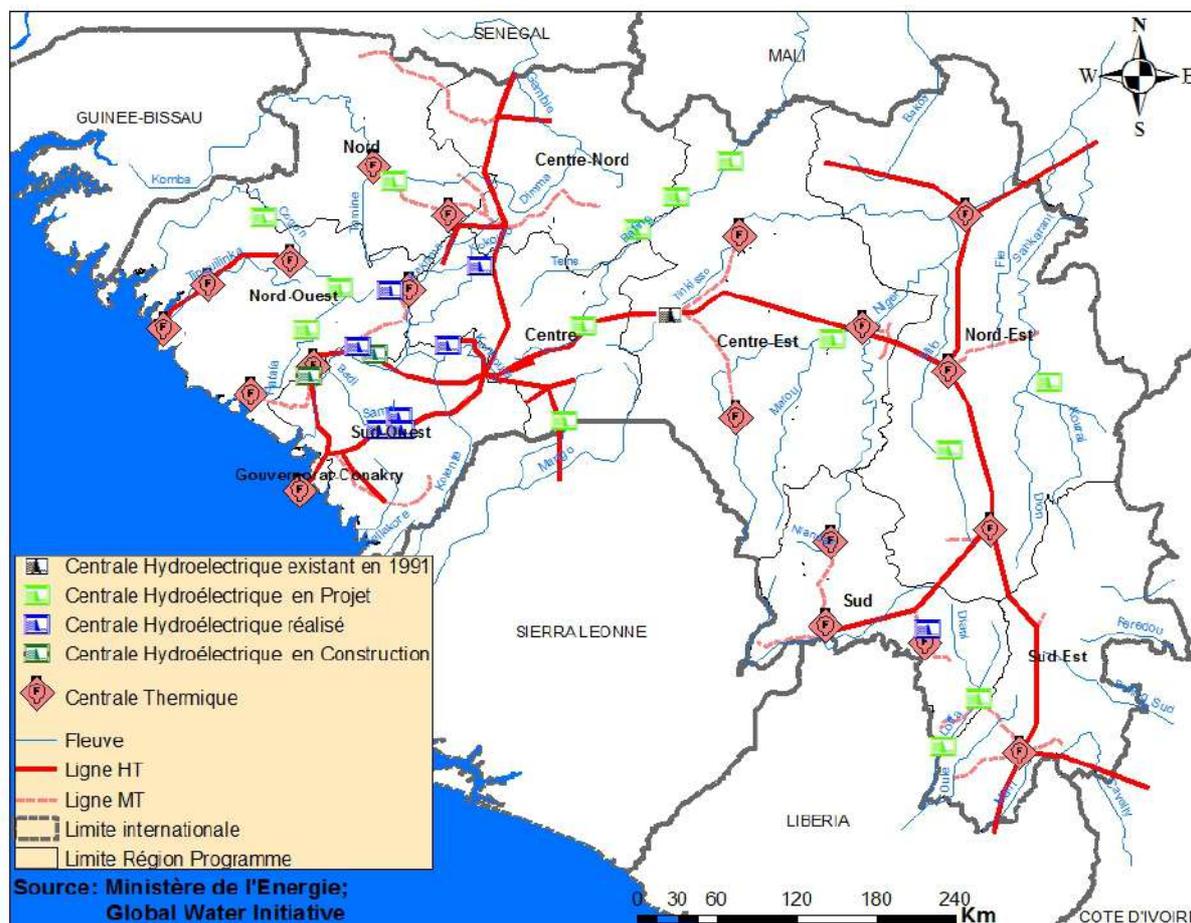
ILLUSTRATION 18 : ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DES POINTS D'EAU PRÉVUS DANS LE SNAT



## Energie

Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
Basse Guinée	GARAFIRI (Mamou)	Réalisé : (Centrale en cours d'exploitation depuis septembre 1999.)
	KALETA (Dubréka)	Réalisé : (Centrale en cours d'exploitation depuis mai 2015)
Haute Guinée	KOGBEDOU (Kérouané)	Partiel (Etudes de faisabilité et d'EIES disponibles. Contrat de réalisation en BOT signé avec le groupement Maroco - Guinéen (TRAMAG). Financement en cours de mobilisation. (Recherche de financement)
	FOMI (Kouroussa)	Partiel (Etudes de faisabilité et d'EIES disponibles. Contrat de réalisation signé avec la société Chinoise (YREC)
Guinée Forestière	NONGOA (Guéckédou)	Partiel (Au niveau de l'étude de préfaisabilité (Recherche de financement)
	NZEBELA (N'Zérékoré)	Partiel (Etude de faisabilité disponibles. Recherche de financement pour la réalisation)

ILLUSTRATION 19. CARTOGRAPHIE DE L'ÉTAT DES PROJETS PRÉVUS DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE

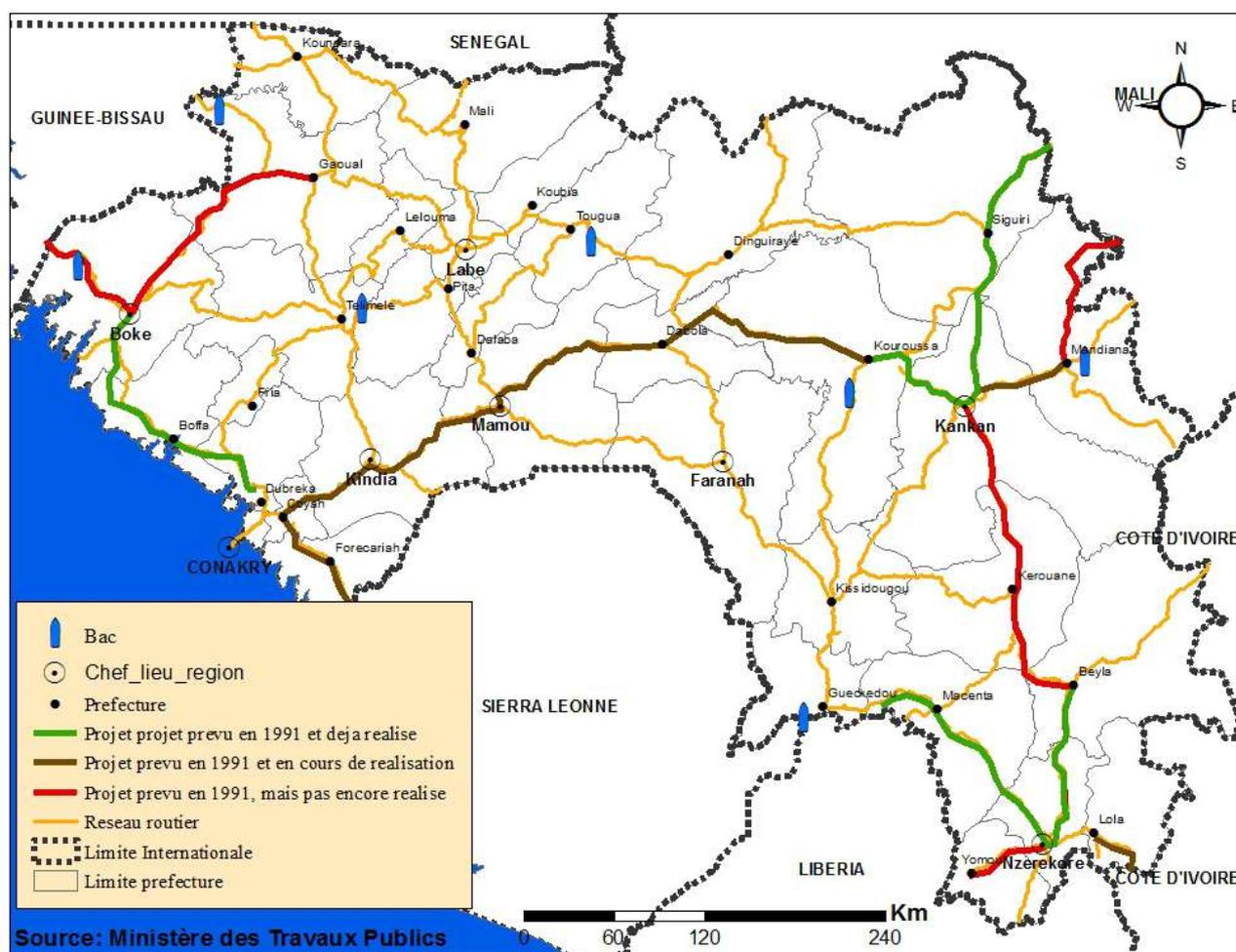


## La route et le transport

Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
Coyah, Dubréka, Famoréah	Resurfaçage route PK-36 Coyah-Dubréka-Famoréah	Réalisé
Mamou, Labé	Resurfaçage route Mamou-Labé	Pas réalisé
Mamou, Faranah	Resurfaçage route Mamou-Faranah	Réalisé
Faranah, Kissidougou, Guéckédou	Resurfaçage route Faranah-Kissidougou-Guéckédou	Pas réalisé
Kissidougou, Kankan	Resurfaçage route Kissidougou-Kankan	Partiel
National	Réhabilitation ou reconstruction de ponts semi-définitifs ou définitifs sur l'ensemble du réseau en terre	Partiel
National	Amélioration des conditions de franchissement de rivières phase 1 sur l'ensemble du réseau national (terre et revêtu)	Partiel
National	Elimination des points critiques sur routes en terres	Pas réalisé
National	Amélioration des conditions de franchissement de rivières Phase II sur l'ensemble du réseau national (terre et revêtu)	Partiel
Labé, Lélouma, Téliélé	Amélioration de la route Labé-Lélouma-Téliélé	Pas réalisé
Dalaba, Tougué	Reconstruction de la route nationale Dalaba-Tougué en terre	Partiel
Fria, télélé	Reconstruction de la route nationale Fria-Téliélé en terre	Pas réalisé
Koubia, Foulamory	Construction de la route nationale Koubia-Foulamory en terre	Pas réalisé
Faranah-Hérémakono	Reconstruction de la route nationale Faranah-Hérémakono- frontière Sierra Léone en terre	Pas réalisé
National	Réhabilitation de routes rurales, régionales et pistes rurales	Partiel
National	Projet national d'infrastructures rurales (composante routes rurales) dans les autres préfectures)	Partiel
Dubréka, Boffa	Construction et bitumage de la route Dubréka-Boffa	Réalisé
Boffa, Kolabouyi	Construction et bitumage de la route Boffa-Kolabouyi	Réalisé
Mamou, Dabola	Construction et bitumage de la route Mamou-Dabola	Réalisé
Dabola, Cisséla	Construction et bitumage de la route Dabola-Cisséla	Réalisé
Cisséla, Kouroussa	Construction et bitumage de la route Cisséla-Kouroussa	Réalisé

Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
Sérédou, Nzérékoré	Construction et bitumage de la route Sérédou-Nzérékoré	Réalisé
Kouroussa-Kankan	Construction de la route Kouroussa-Kankan	Réalisé
Boké-Gaoual	Construction de la route Boké-Gaoual	Pas réalisé
Kankan-Yomou	Construction de la route Kankan-Yomou	Pas réalisé
Kankan-Kourémalé	Construction de la route Kankan-Kourémalé	Réalisé
Kankan-Frontière Mali	Construction de la route Kankan-Frontière du Mali	Réalisé
Labé-Tambacounda	Construction de la route Labé-Tambacounda Le tronçon Thianguel Bori – Koumbia n'est pas construit	Partiel
Boké-Quebo	Construction de la route Boké-Quebo	Partiel
Kankan-Frontière de Cote d'Ivoire	Construction de la route Kankan-Frontière de Cote d'Ivoire	Pas réalisé

ILLUSTRATION 20 : CARTOGRAPHIE DE L'ÉTAT DES PROJETS PRÉVUS DANS LE SECTEUR DES ROUTES



## Investissements prioritaires prévus

Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
Conakry	Voirie urbaine	Partiel
	Décentrage des fonctions administratives	Partiel
	Assainissement	Partiel
	Metro urbain	Pas réalisé Financement non mobilisé avec les partenaires Turcs. NB : L'étude du PDU adopté par le Gouvernement en 2019 dispose d'un plan d'investissements pour le développement des transports ferroviaires de personnes sur les lignes existantes et la mise en place d'un système de transports de bus de grande capacité sur site propre (BRT)
	Parcelles assainies	Partiel
	Aménagement des marchés	Partiel
	Extension du réseau électrique et eau	Partiel
	Zones industrielles	Pas réalisé
Nord-Ouest - Sud-Ouest	Port de pêche et de commerce Kamsar	Réalisé
	Eau à Boffa	Partiel
	Pont sur la Fatala	Réalisé
	Promotion des petites unités (Huileries et savonneries)	Partiel
	Pistes rurales	Partiel
	Riziculture intensive	Partiel
	Aménagement du parcours de bétail	Pas réalisé
	Aménagement des plages du littoral et route d'accès	Pas réalisé
	Zones d'activités portuaires	Pas réalisé
	Zones d'activités diversifiées	Pas réalisé
	Aménagement des plages du littoral et route d'accès	Pas réalisé
	Aménagement progressif d'un réseau de village-marchés	Pas réalisé

Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
	Intégration du projet Diandian dans l'économie national et régionale	Partiel
	Aménagement du marché de Kindia	Partiel
	Aménagement progressif d'un réseau de village-marchés	Pas réalisé
	Eau à Kindia-Coyah-Forécariah	Partiel
	Voie ferrée	Pas réalisé
	Route, port de Bentley et liaison port de Bentley par rail	Pas réalisé
Nord	Pistes rurales	Partiel
	Eau à Gaoual et Lélouma	Partiel
	Aménagement progressif d'un réseau de village-marchés	Pas réalisé
	Liaison Gaoual-Lélouma	Partiel
	Amélioration de l'aéroport	Pas réalisé
	Interconnexion énergie	Partiel
	Barrage de Feno Sounga	Pas réalisé
Parc de Badiar (Koundara Gaoual)	Partiel Développement Durable du Tourisme dans le Parc de Badiar (recherche de financement)	
Centre-Nord	Marché de gros et marché central Labé	Partiel
	Marché de bétail régional	Pas réalisé
	Protection des sols et des ressources en eau	Partiel
	Aménagement des cours d'eau de Labé ville	Partiel
	Programme de mini-centrales hydro-électriques	Pas réalisé
	Pistes rurales	Partiel
	Eau à Mali Tougué Labé Koubia	Partiel
	Aménagement progressif d'un réseau de village-marchés	Pas réalisé

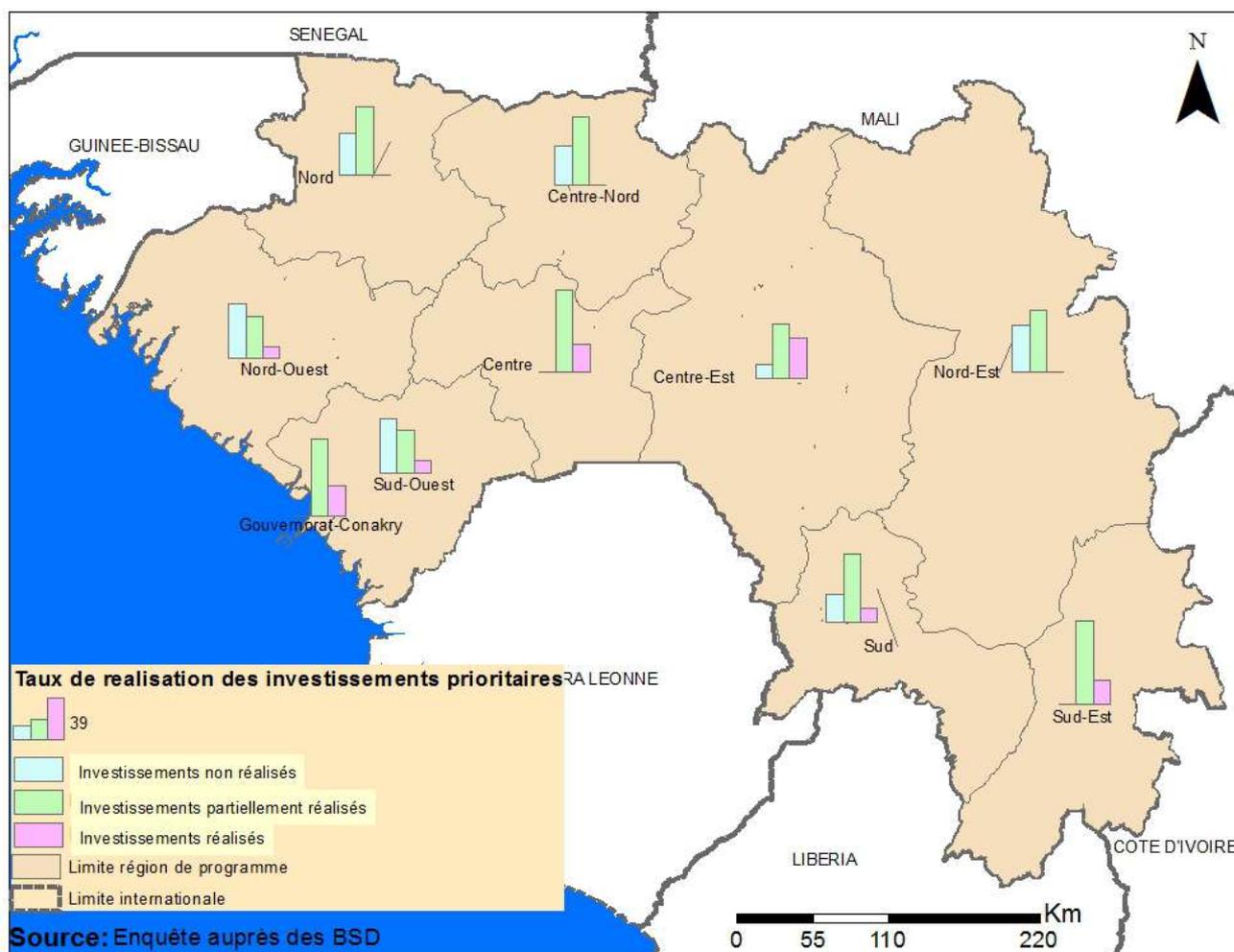
Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
	Déplacement de l'aéroport	Pas réalisé
	Route Labé-Koubia-Tougué	Partiel
	Interconnexion énergie	Partiel
Centre	Marché et gare routière de Mamou	Partiel
	Aménagement du centre touristique de Dalaba	Partiel Campement Touristique de Tinka, réalisé à 70% (projet abandonné)
	Aménagement progressif d'un réseau de village-marchés	Réalisé
	Protection des sols et des ressources en eau	Partiel
	Pistes rurales	Partiel
	Voie ferrée et gare ferroviaire	Partiel Les études de faisabilité du projet d'interconnexion ferroviaire Conakry-Kankan-Bamako sont disponibles. Des négociations sont en cours avec la société chinoise CRCC16 pour la reconstruction du premier tronçon Conakry-Kouria
	Interconnexion énergie	Partiel
	Parc Oure Kaba	Réalisé
Centre-Est	Cultures industrielles Agro-industrie	Réalisé
	Pistes rurales	Partiel
	Aménagement hydro-agricole des plaines alluviales	Partiel
	Eau à Faranah	Partiel
	Aménagement progressif d'un réseau de village-marchés	Pas réalisé
	Voie ferrée	Partiel
	Route Faranah-Kouroussa	Pas réalisé
	Aménagement progressif d'un réseau de village-marchés	Pas réalisé
Nord-Est	Marché de Kankan	Partiel

Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
	Mise en valeur agricole et halieutique des fleuves Niger et Milo	Partiel
	Transport fluvial	Pas réalisé - Recherche de partenaire
	Aéroport de Foussem	Partiel : Etudes architecturales disponibles de l'aéroport de Diankana et financement attendu du BND pour l'exercice 2020
	Pistes rurales	Partiel
	Eau à Mandiana	Pas réalisé
	Aménagement progressif d'un réseau de village-marchés	Pas réalisé
Sud	Marché et gare routière de Guéckédou	Partiel Ouvrages détruits par la guerre agression des rebelles venant du Libéria
	Aménagement progressif d'un réseau de village-marchés	Pas réalisé
	Marché et gare routière de Kissidougou	Partiel
	Mini-huilleries et savonneries	Partiel : Production artisanale
	Eau à Kissidougou et Guéckédou	Réalisé
	Extension du réseau à Macenta	Réalisé
	Route Kissidougou-Kankan	Partiel
	Protection des ressources forestières	Partiel
Sud-Est	Marché de gros international	Pas réalisé
	Aménagement des marchés de Nzérékoré et Lola	Partiel
	Pistes rurales	Partiel
	Franchissement des cours d'eau	Partiel
	Aménagement intensif des bas-fonds	Partiel
	Aménagement progressif d'un réseau de village-marchés	Pas réalisé
	Réhabilitation, extension et modernisation de l'aéroport de N'Zérékoré	Partiel Les études architecturales sont disponibles et le financement attendu du BND pour l'exercice 2020

Lieu	Projet	Etat de mise en oeuvre
	Protection des ressources forestières	Partiel
	Mise en valeur/protection des monts Nimba	Partiel

Source : Enquêtes auprès des Bureaux de Stratégies et Développement des secteurs et des Directions Régionales de la Villes et de l'Aménagement du Territoire.

### II ILLUSTRATION 21 · TAUX DE RÉALISATION DES INVESTISSEMENTS PRIORITAIRES PRÉVUS



Il se dégage de la revue des programmes et projets mis en œuvre, que des efforts ont été consentis dans les secteurs comme les infrastructures routières interurbaines à travers les différentes régions ; le développement rural y compris l'agriculture (Annexe 4) et l'hydraulique rural (Annexe 5) ont été fortement financés par l'Union Européenne, la GTZ, l'AFD, le Japon, la BID, la BADEA, la BAD, le SNU, la BM, l'Aide bilatérale. Le secteur de la santé également qui a été l'un des premiers secteurs de développement

élus secteurs prioritaires à partir de 1984, a bénéficié conséquemment d'une part importante de l'aide publique et du Budget National de Développement bien que le taux de couverture en services de santé reste à augmenter.

Il faut noter que des actions importantes qui auraient permis l'intégration des relations villes-campagnes, la valorisation des productions agricoles et le développement local n'ont pas du tout été réalisées. Ces actions sont l'aménagement progressif d'un réseau de ville marchés ; des

marchés régionaux et internationaux ; la promotion à échelle de cultures industrielles, l'agro-industrie ; toutes activités qui auraient permis de créer de l'emploi et aurait eu un impact sur les conditions de vie à travers le territoire et influencer l'exode rural en particulier.

Le développement urbain n'a pas été soutenu par des investissements adéquats, ce qui s'est traduit par des tissus urbains insalubres mal structurés, des infrastructures fortement dégradées comme le montre la figure ci-après.

PHOTO 1 : MARCHÉ DE NZÉRÉKORÉ, RAMASSAGE D'ORDURES



PHOTO 2 : UNE VUE DU MARCHÉ DE KINDIA, PARKING MOTO



PHOTO 3 : DES TAS D'ORDURES À L'ENTRÉE DE CONAKRY



PHOTO 4 : ENTRÉE DE GUECKEDOU, NZÉRÉKORÉ RÉGION, ROUTE DÉGRADÉE



### III.2. Perception des acteurs sur les outils de planification spatiale et de la gestion du secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

L'enquête réalisée lors du démarrage du projet, sur l'application du schéma national d'aménagement du territoire auprès d'une centaine de personnes représentant les différentes parties prenantes (secteur public au niveau central, société civile, collectivités locales de Conakry, Dubréka, Coyah, Forécariah) a abouti aux résultats suivants.

Au total, 70 participants ont effectivement rempli le questionnaire. Parmi ceux-ci, 50 sont des hommes et 20 des femmes, soit une proportion de 71% d'hommes contre 29% de femmes ; 30% des participants sont âgés de 18 à 35 ans, 19% de 36 à 45 ans, 17% de 46 à 55 ans et 34% ont 56 ans ou plus. On note aussi que 64% des participants provenaient des départements ministériels contre 36% qui sont venus des ONG, organismes (bilatéraux et multilatéraux) et secteurs privés.

#### Perceptions sur l'impact du code de l'urbanisme, et du code foncier et domanial

L'investigation sur les perceptions concernant l'impact du code de l'urbanisme et du code foncier et domanial faisait partie des questions posées lors de la cérémonie de lancement du projet . Comme présenté par le Graphique1. au niveau national, 11% des participants estiment que

l'impact de ces outils de planification en Guinée n'est pas du tout bon et pour 31% c'est passable ; 15 pensent que c'est bon et seulement 7% très bon.

Au niveau local, c'est 17% des participants qui pensent que ce n'est pas du tout bon, 19% que c'est passable et 6% que c'est très bon.. L'analyse des données montre que les pourcentages ne varient pas beaucoup selon le genre. Mais au niveau national, on observe un écart considérable entre le pourcentage des hommes (14%) et celui des femmes (6%) pour lesquels l'impact des codes n'est pas du tout bon en Guinée.

Concernant l'âge (Graphique 2) les résultats montrent que quelle que soit la tranche d'âge, les pourcentages les plus élevés sont observés chez les personnes qui pensent que cet impact est un peu bon ce, tant au niveau national que local.

Selon la structure de provenance, on observe aussi à travers le graphique 3, une variation de pourcentages entre les participants venant des structures gouvernementales et ceux venus des ONG et du secteur privé. Cette variation de pourcentage est observée au niveau national tout comme au niveau local. Par exemple au niveau national, 16% des participant venus des structures gouvernementales pensent que l'impact des codes n'est pas du tout bon, contre 4% pour les participants venus des ONG et du secteur privé. Au niveau local, ces pourcentages valent respectivement 21% et 9%.

### Perceptions sur l'application en Guinée du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et du Plan Directeur d'Urbanisme de Conakry (PDUC)

Au niveau national, 16% des participants pensent que l'application en Guinée du SNAT et du PDUC n'est pas du tout bonne, pour 16% c'est passable. Seulement 7% estiment que l'application est très bonne. Par contre au niveau local, 27% des participants trouvent que ce n'est pas du tout bon et pour 24% c'est passable. Les pourcentages de ceux qui pensent que l'application du SNAT et du PDUC est très bonne sont de 6%.

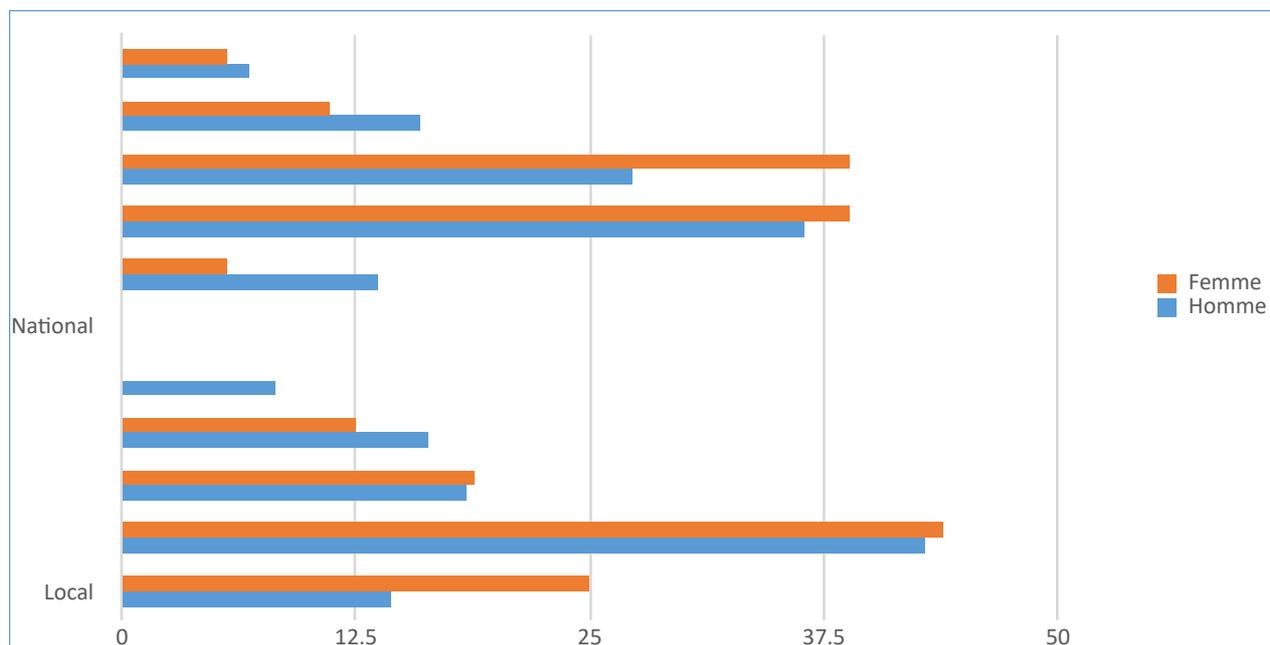
Selon le sexe, il ressort des résultats (graphique 1) qu'au national les hommes apprécient moins l'application du SNAT et du PDUC que les femmes (21% des hommes contre 5% des femmes). Au contraire au niveau local, 32% des femmes contre 13% des hommes pensent que la mise en œuvre du SNAT et du PDUC n'a pas du tout été bonne.

Concernant la tranche d'âge, les données montrent que ces pourcentages sont globalement élevés. On note en effet que dans l'ensemble plus de 60% des répondants estiment que l'exécution des dits outils a été négative.

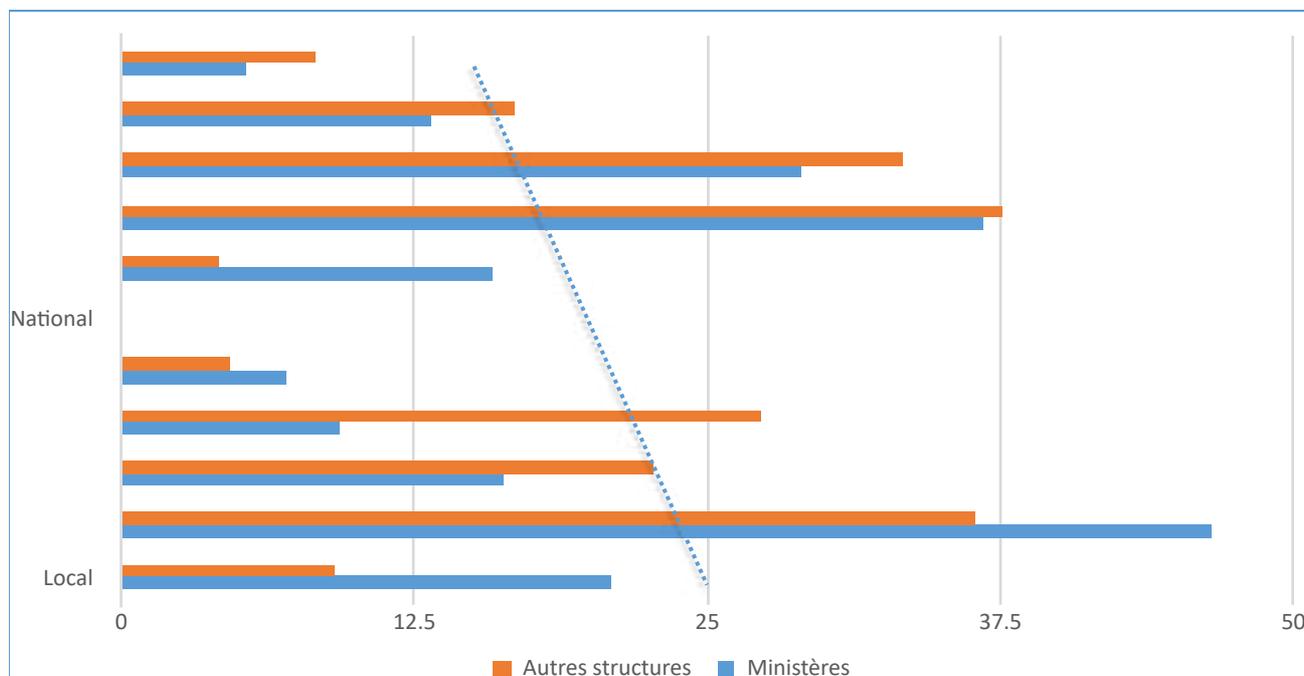
Ce sentiment est particulièrement exacerbé au niveau local où par exemple plus de 90% des personnes de 46 à 55 ans pensent que l'application du SNAT et du PDUC, soit n'est pas du tout bonne, soit est un peu bonne ou encore passable.

Selon la structure de provenance (Graphique 3. , 32% au niveau local et 29% au niveau national, des participants venant des ONG, société civile et collectivités locales pensent que l'application du SNAT et du PDUC est bonne ou très bonne. . Ces pourcentages sont respectivement de 16% et de 25% chez les participants venant des Ministères.

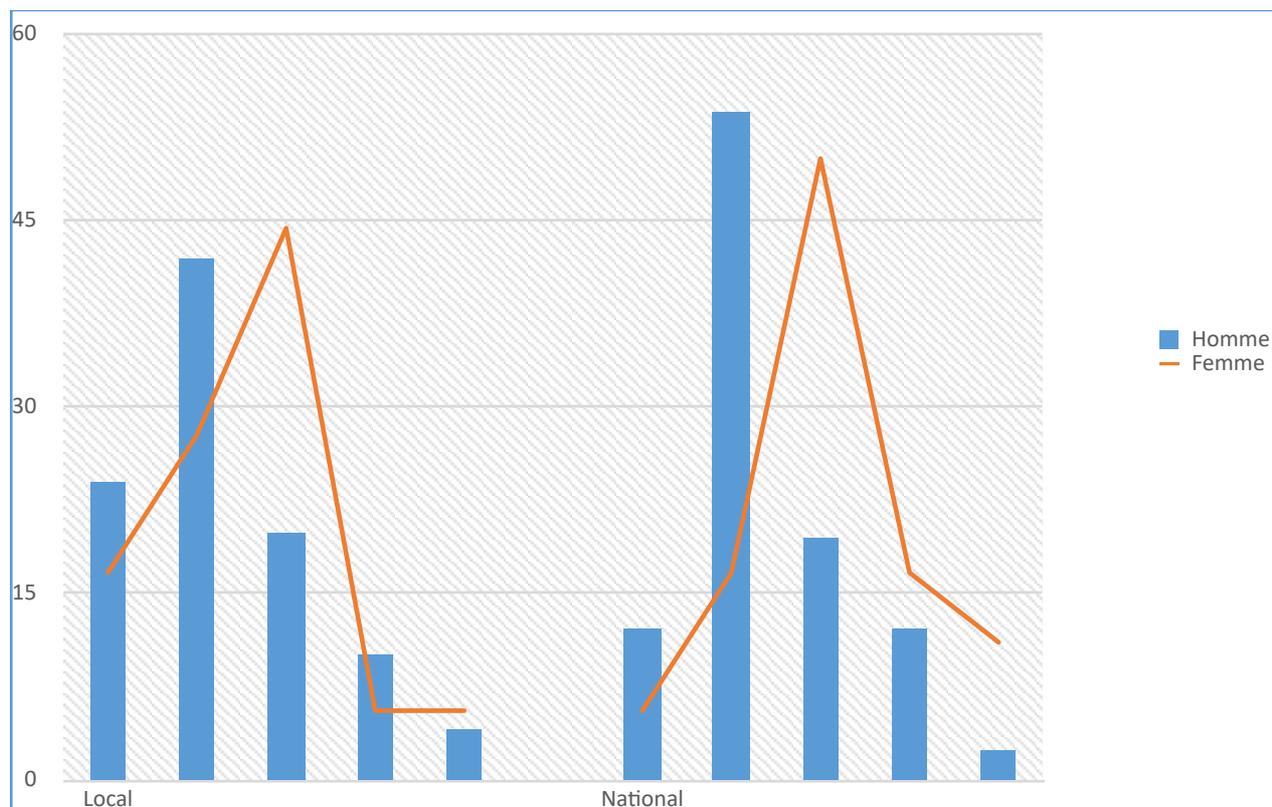
GRAPHIQUE 1 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR SEXE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR L'APPLICATION DES CODES DE L'URBANISME, DU FONCIER ET DOMANIAL AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL EN GUINÉE



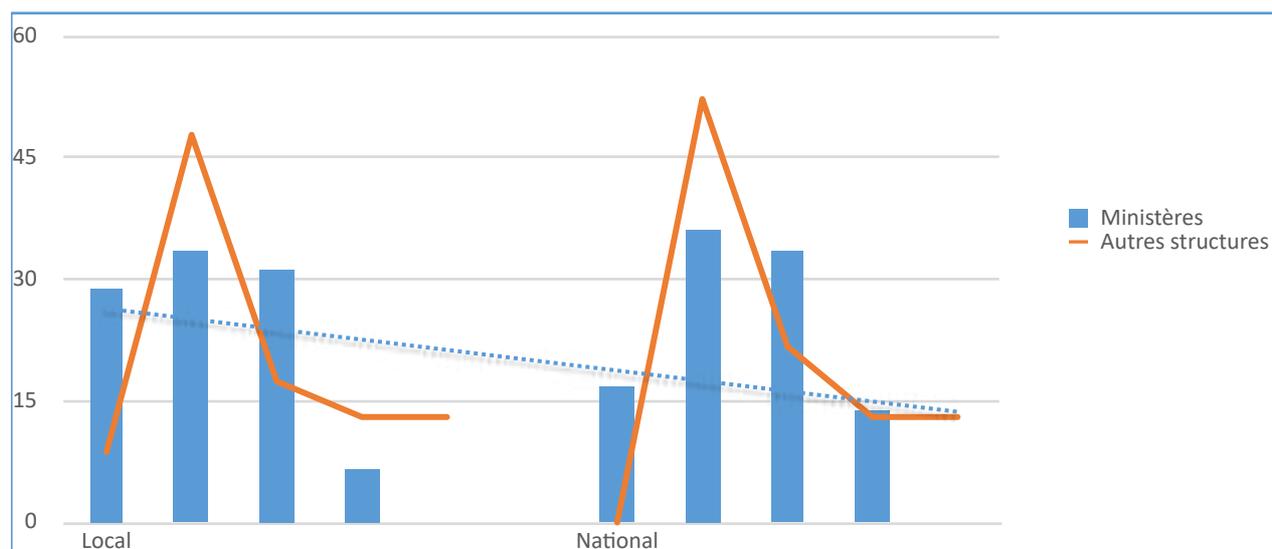
GRAPHIQUE 2 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR STRUCTURE DE PROVENANCE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR L'APPLICATION DES CODES DE L'URBANISME, DU FONCIER ET DOMANIAL AU NIVEAU LOCAL ET NATIONAL PAR STRUCTURE DE PROVENANCE EN GUINÉE



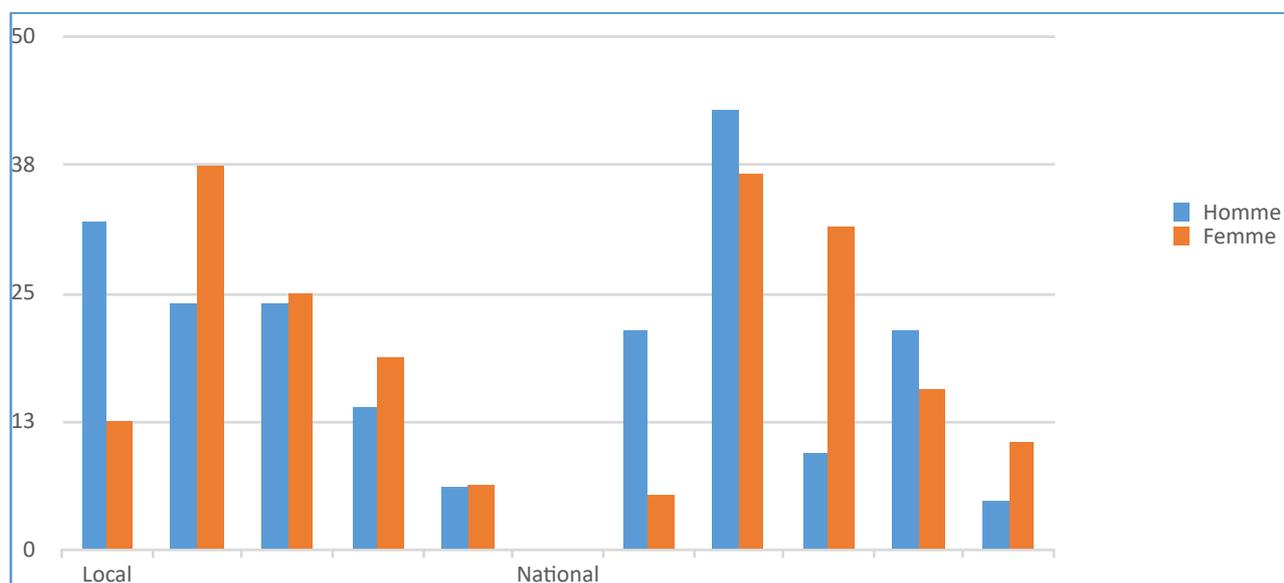
GRAPHIQUE 3 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR SEXE SELON LEURS PERCEPTIONS SUR L'IMPACT DES OUTILS DE PLANIFICATION DES CODES DE L'URBANISME EN GUINÉE



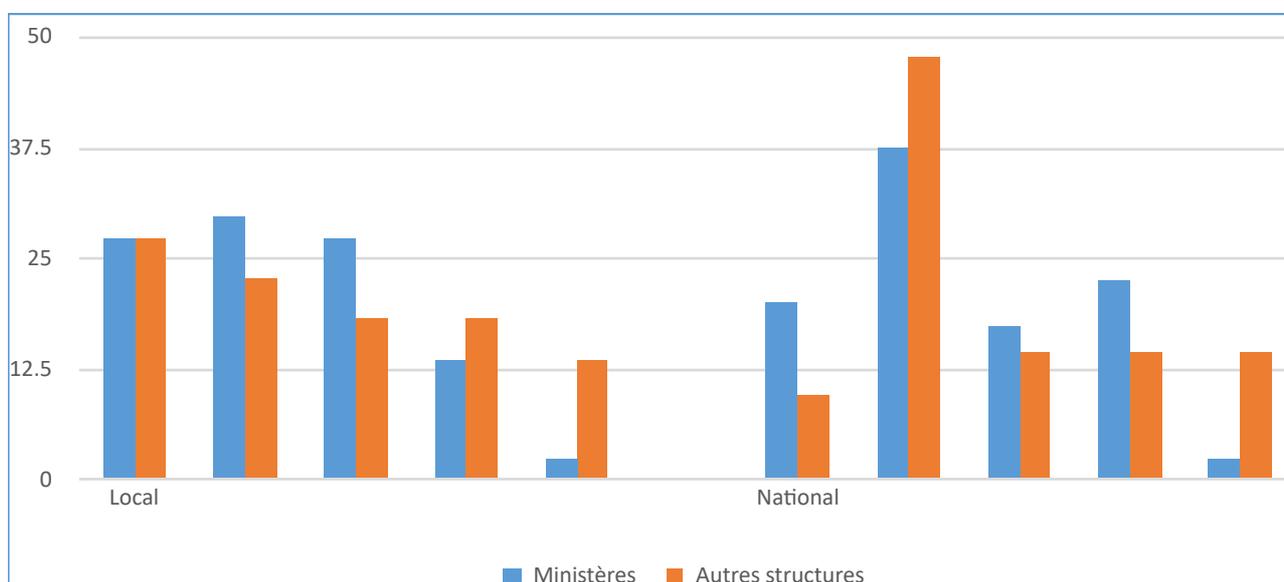
GRAPHIQUE 4 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR STRUCTURE DE PROVENANCE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR L'IMPACT DES OUTILS DE PLANIFICATION DES CODES DE L'URBANISME EN GUINÉE AU NIVEAU DES STRUCTURES DE PROVENANCE



GRAPHIQUE 5 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR SEXE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR L'APPLICATION EN GUINÉE DU SCHÉMA NATIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SNAT) ET DU PLAN DIRECTEUR D'URBANISME DE CONAKRY (PDUC)



GRAPHIQUE 6 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR STRUCTURE DE PROVENANCE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR L'APPLICATION EN GUINÉE DU SCHÉMA NATIONAL D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (SNAT) ET DU PLAN DIRECTEUR D'URBANISME DE CONAKRY (PDUC) PAR STRUCTURE DE PROVENANCE



### Perception sur l'application de la politique nationale de l'habitat « VISION HABITAT 2021 »

Au niveau national, 13% des participants à l'enquête pensent que l'application de la « VISION HABITAT 2021 » n'est pas du tout bonne et pour 25% elle est passable ; 10% la trouvent très bonne

l'application de cette politique et 25% passable. Pour 10% des enquêtés, l'application de la vision est bonne ou très bonne.

Le graphique 7 montre une variation selon le genre de manière générale. En effet, les hommes apprécient moins l'application de la politique nationale de l'habitat (28% au niveau local et 19%

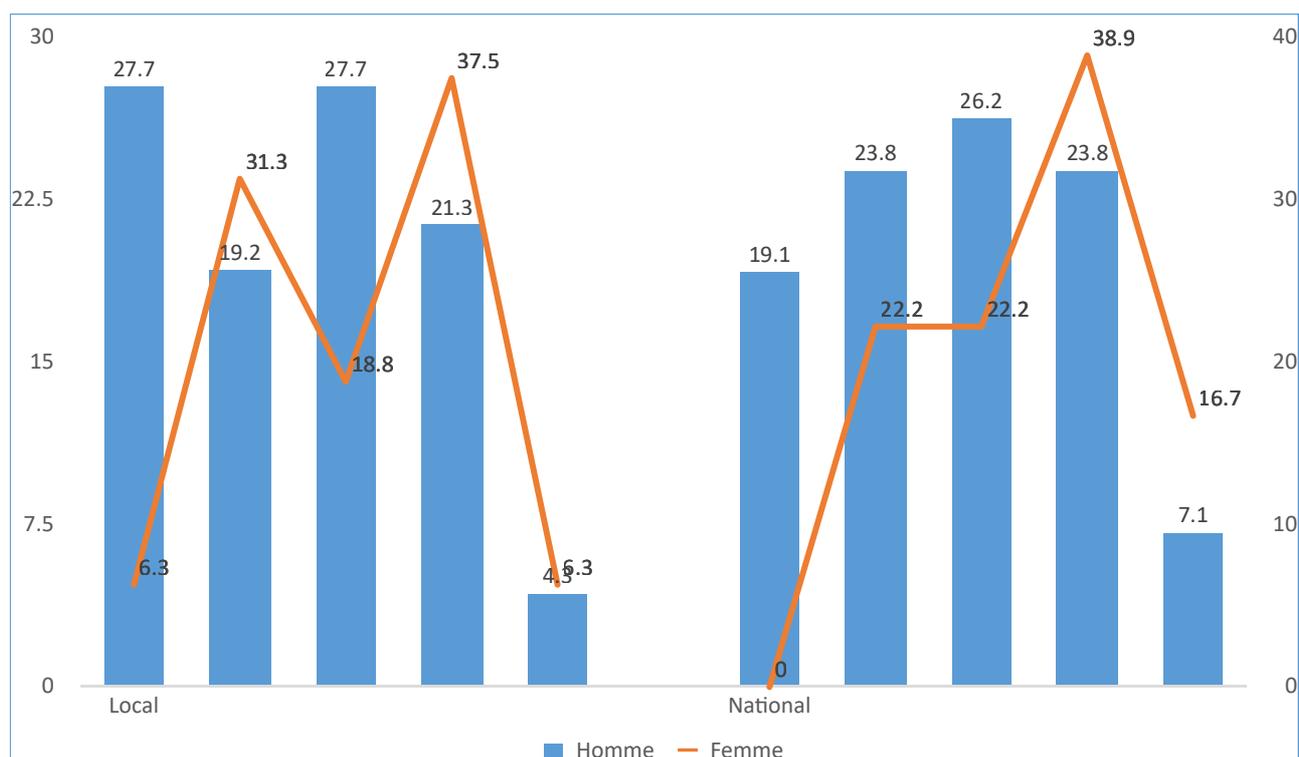
au niveau national) que les femmes 6% et 0% respectivement. Par contre, pour ceux qui pensent que l'application de cette politique est très bonne, les pourcentages sont relativement plus élevés chez les femmes (6% et 16% ) que chez les hommes (4% et 7%) respectivement au niveau national).

Globalement les données indiquent une importante variation du pourcentage des participants selon la tranche d'âge..

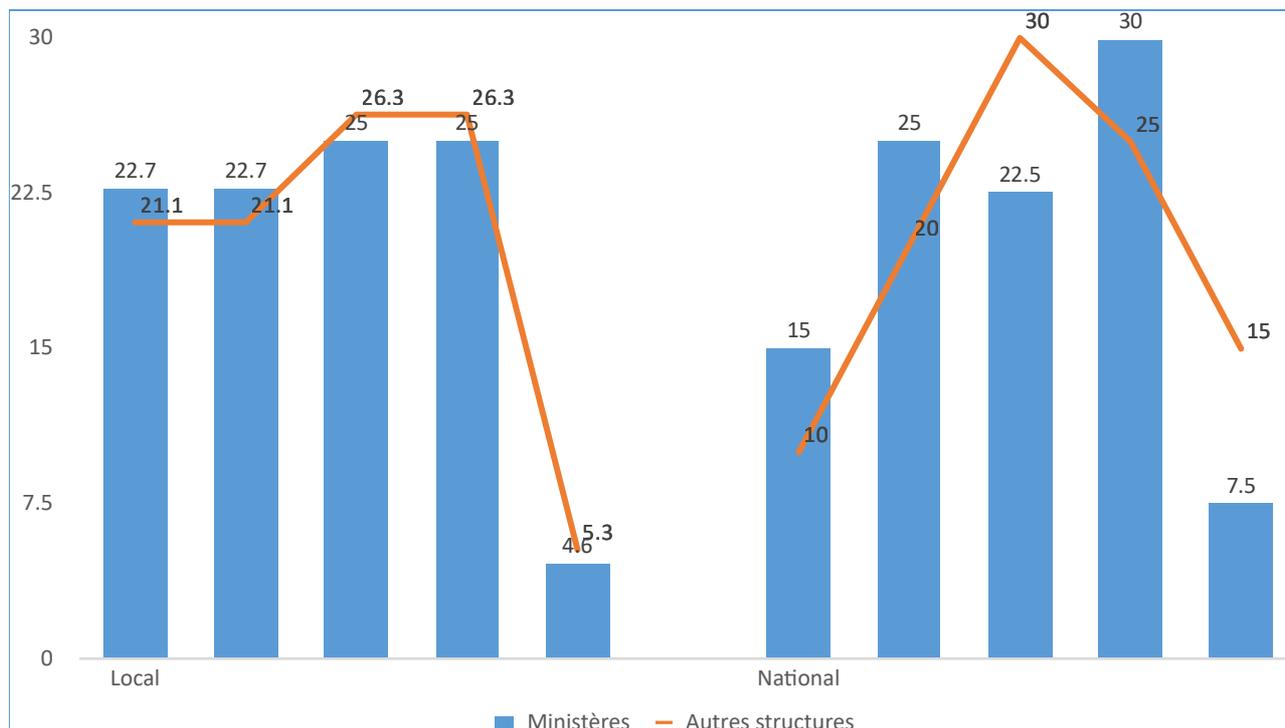
En ce qui concerne la structure de provenance, il n'y a pas beaucoup de variation entre les participants venant des structures gouvernementales et ceux venant des ONG et du

secteur privé du point de vue appréciation de l'application de la politique nationale de l'habitat. Au niveau local 72% des hommes et 67% des femmes pensent que l'application de la politique n'est pas du tout bonne, est un peu bonne ou est passable. Tandis qu'au niveau national les pourcentages sont respectivement de 62,50% et 60%. Enfin, au niveau national le pourcentage des participants venant des structures gouvernementales qui pensent que l'application de cette politique est très bonne est de 8%, contre 15% pour ceux venant des ONG et secteurs privés. Au niveau local, ces pourcentages sont de respectivement de 4,6% et 5,3%

GRAPHIQUE 7 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR SEXE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'HABITAT « VISION HABITAT 2021 »



GRAPHIQUE 8 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR STRUCTURE DE PROVENANCE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR L'APPLICATION DE LA POLITIQUE NATIONALE DE L'HABITAT "VISION HABITAT 2021"



### Perception sur les stratégies de communication autour des outils de planification spatiale et de gestion du secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme

Les perceptions des participants sur les stratégies de communication autour des outils de planification spatiale et de gestion du secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme sont présentées par les graphiques 9 et 10.

Au niveau local, le nombre de participants qui pensent que la stratégie n'est pas du tout bonne constitue 19% ; seulement 8% trouvent qu'elle est très bonne. Quant au niveau national, 12% l'estiment pas du tout bonne, et 12% des participants la trouvent bonne.

L'analyse selon le genre montre qu'au niveau national, les hommes l'apprécient moins que les femmes : 22% des femmes la trouvent bonne ; contre 14% des hommes ; et 17% des hommes pensent le contraire.

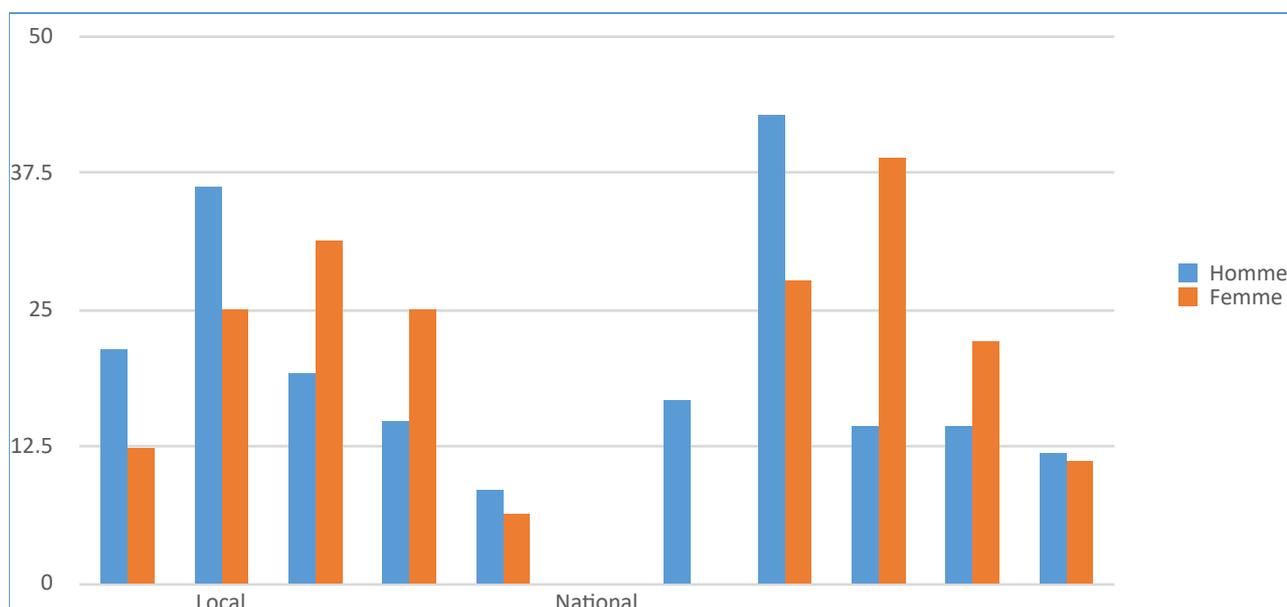
Au niveau local, 21% des hommes contre 13% des femmes pensent que la stratégie n'est pas du tout

bonne ; , Tandis qu'au niveau national 16% des hommes ont le même avis et le pourcentage est nul. Chez les femmes.

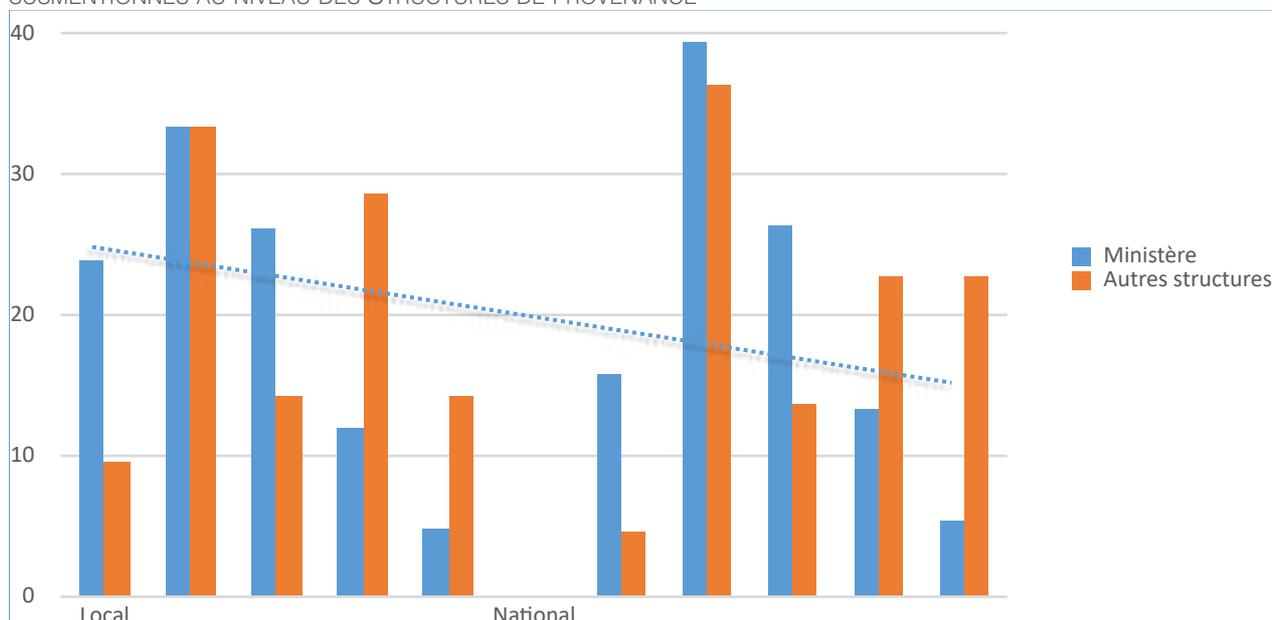
Selon la tranche d'âge, globalement les pourcentages les plus élevés sont enregistrés chez les personnes qui pensent que la stratégie de communication autour des outils de planification spatiale et de gestion du secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme –est un peu bonne. C'est seulement au niveau la tranche 18-35 ans que l'on observe le pourcentage le plus élevé (31%). Concernant la structure de provenance, les résultats montrent que la stratégie de communication autour des outils de développement urbain est relativement mieux appréciée par les participants venant des structures privées, ONG que ceux venant des structures gouvernementales.

En effet au niveau local 42,9% des réponses données par les représentants de la société civile, ONG, Secteur privé sont positives (bonne et très bonne), contre seulement 19% de celles provenant des personnes des structures gouvernementales notamment les Ministères.

GRAPHIQUE 9 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR SEXE DES PARTICIPANTS SELON LEURS PERCEPTIONS SUR LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION AUTOUR DES INSTRUMENTS/OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SUSMENTIONNÉS



GRAPHIQUE 10 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR STRUCTURE DE PROVENANCE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR LES STRATÉGIES DE COMMUNICATION AUTOUR DES INSTRUMENTS/OUTILS DE DÉVELOPPEMENT SUSMENTIONNÉS AU NIVEAU DES STRUCTURES DE PROVENANCE



### Perception sur la participation des femmes et des jeunes au processus d'amélioration du cadre de vie en Guinée

Au niveau national, 18% des participants pensent que la participation des femmes et des jeunes au processus d'amélioration du cadre de vie en Guinée n'est pas du tout bonne. En revanche, 16%

pensent que c'est bon et 12% très bon. Au niveau local, 15% trouvent qu'elle n'est pas du tout bonne et seulement 6% pensent le contraire.

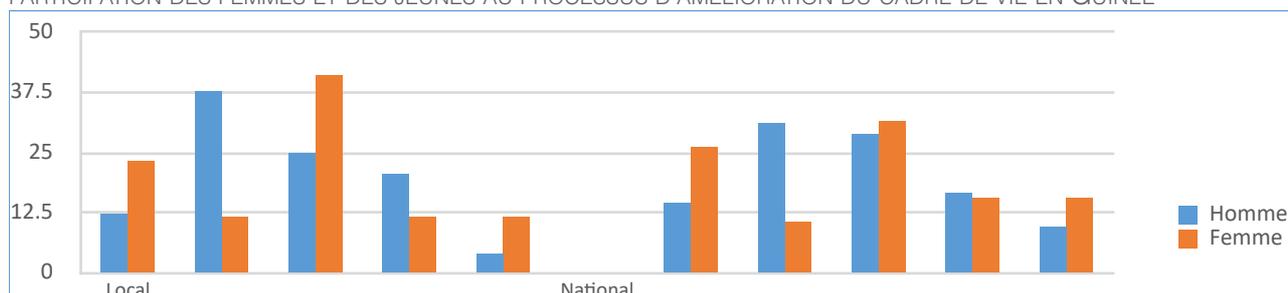
Le pourcentage de femmes qui trouvent que la participation des femmes et des jeunes au processus d'amélioration du cadre de vie n'est pas du tout bonne au niveau local est de 24% contre

13% des hommes, et au niveau national les pourcentages sont respectivement de 26% et 14%. Ceux qui estiment que la participation de ces deux groupes est très bonne, sont : 12% de femmes et 4% d'hommes au niveau local et 16% et 10% respectivement au niveau national.

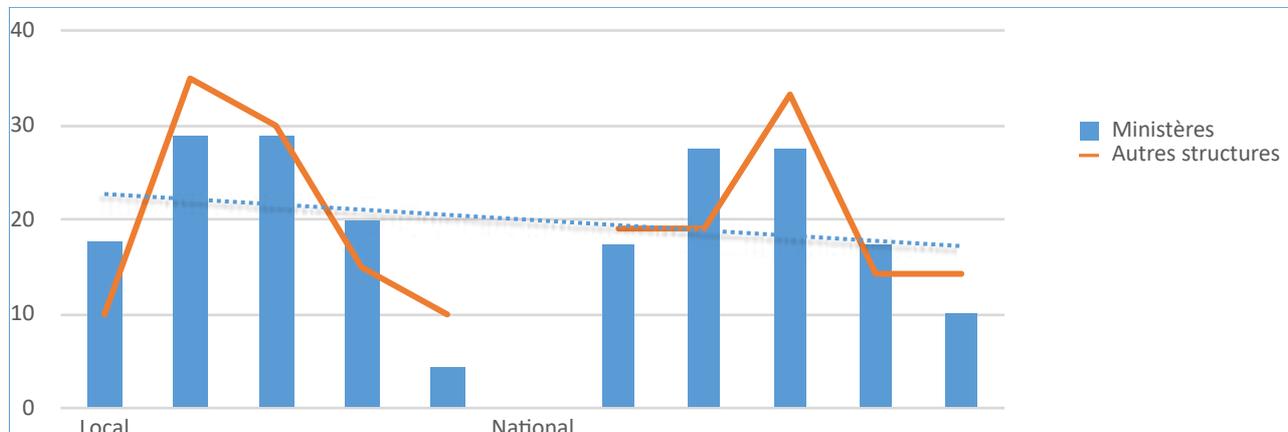
On observe aussi une variation selon la structure de provenance des participants. Au niveau local,

18% des participants venant des structures gouvernementales pensent que la participation des femmes et des jeunes n'est pas du tout bonne contre 10% pour ceux venant des structures privées, ONG et organismes. Ceux qui estiment qu'elle est très bonne, sont respectivement de 4% et 10% au niveau national.

GRAPHIQUE 11 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR SEXE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU PROCESSUS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE EN GUINÉE



GRAPHIQUE 12 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR STRUCTURE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU PROCESSUS D'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE EN GUINÉE AU NIVEAU STRUCTURE DE PROVENANCE



### Perceptions sur les compétences des Agents et Cadres des services de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire

Le Graphique 12 donne les Perceptions sur les compétences des Agents et Cadres des services de l'urbanisme, de l'habitat et de l'aménagement du territoire. Pour le niveau national, 13% des participants qui trouvent que les compétences ne sont pas du tout bonnes et 38% estiment que c'est bon ; 7% pensent qu'elles sont très bonnes. Au

niveau local, 5% des participants n'apprécient pas du tout et 24% estiment que les compétences des agents et cadres de l'urbanisme et de l'habitat sont bonnes ou très bonnes.

Le pourcentage de femmes qui trouvent que les compétences des Agents et Cadres des services n'est pas du tout bonne au niveau local est de 0% contre 7% pour les hommes. Au niveau national, 10% des femmes et 14% des hommes pensent la même chose.

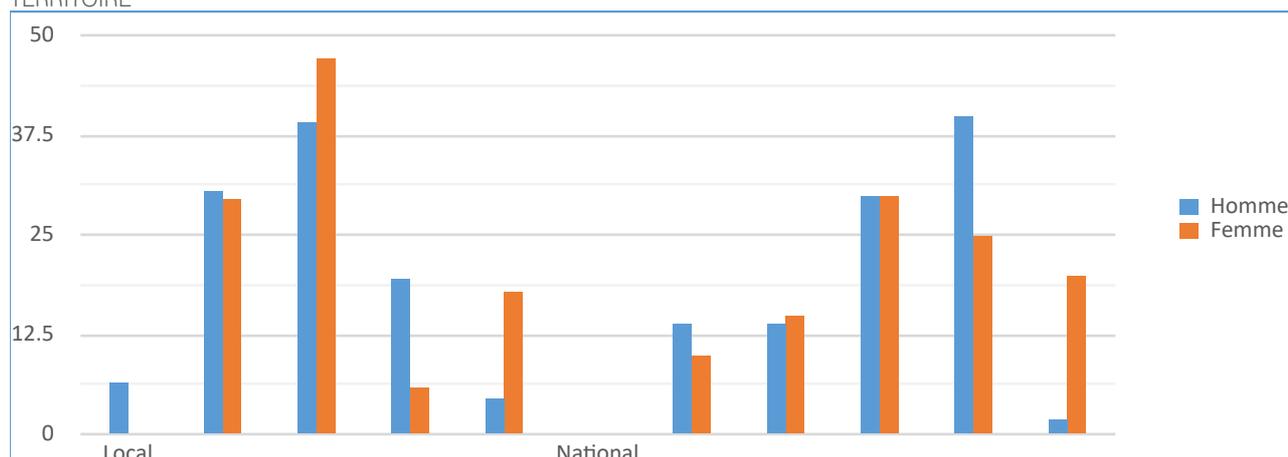
Au niveau local, 18% de femmes et 4% des hommes estiment que les dites compétences sont très bonnes, et contre 20% et 2% respectivement au niveau national. La conclusion que l'on peut tirer des perceptions sur l'impact des outils de planification spatiale et de gestion du secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, est que les parties prenantes à tous les niveaux pensent que ces outils n'ont pas eu d'impacts satisfaisants. Moins de 20% des enquêtés estiment que l'impact est bonne.

Pour améliorer cette situation, Ils ont fait de nombreuses recommandations parmi lesquelles :  
Au niveau local : le renforcement de capacité des parties prenantes ; l'application stricte des codes,

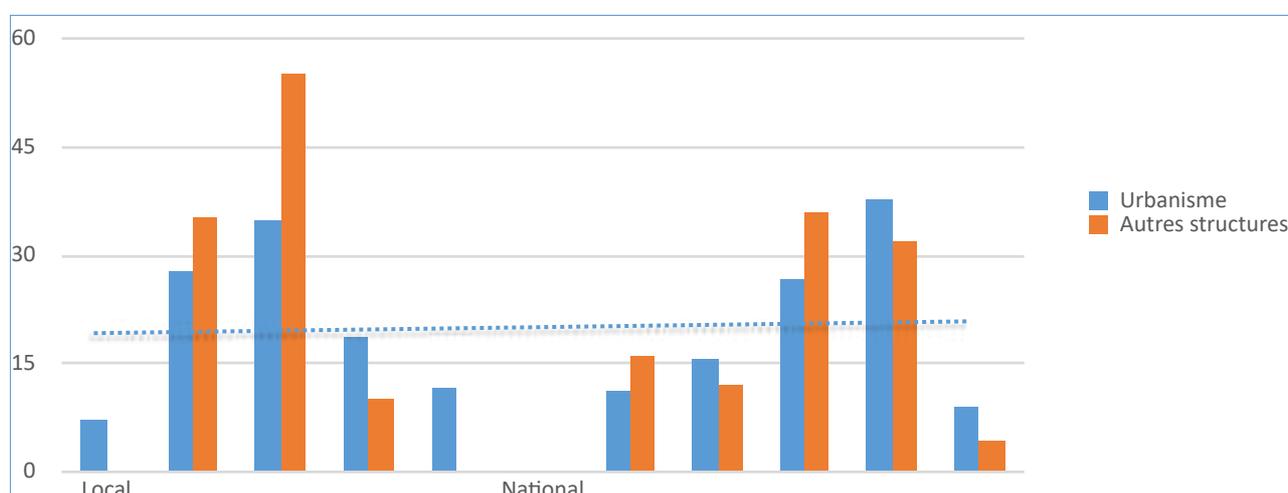
textes et normes en matière d'urbanisme et d'aménagement du Territoire ; la mise en place d'un système de communication efficace ; la vulgarisation des textes législatifs de l'urbanisme ; l'implication des élus locaux dans les processus de planification ; etc.

Au niveau national : la révision des textes législatifs et règlementaires et leur vulgarisation ; l'amélioration du cadre de vie pour un développement urbain durable ; l'implication dans les processus de planification de toutes les parties prenantes, les secteurs, les autorités locales, les leaders religieux, les universités ; le développement de partenariats ; etc.

GRAPHIQUE 13 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR SEXE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR LES COMPÉTENCES DES AGENTS ET CADRES DES SERVICES D'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



GRAPHIQUE 14 : DISTRIBUTION DES POURCENTAGES PAR STRUCTURE DES PARTICIPANTS, SELON LEURS PERCEPTIONS SUR LES COMPÉTENCES DES AGENTS ET CADRES DES SERVICES D'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU NIVEAU DES STRUCTURES DE PROVENANCE



### III.3. Atelier de haut niveau sur le schéma national d'aménagement du territoire

En vue de recueillir les avis du Secrétariat Permanent de l'Aménagement du Territoire (SPAT) sur la mise en œuvre du SNAT 1991 et l'élaboration du futur schéma national d'aménagement du territoire, un atelier de haut niveau a eu lieu en septembre 2019. Il a réuni 21 participants y compris les membres du Secrétariat Permanent à l'Aménagement du Territoire, des professeurs d'universités, les ordres professionnels. A l'issue de cet atelier, les participants ont reconnu que le contenu du SNAT 1991 reste pertinent et que son application a été très faible. Ils ont soutenu que cette insuffisance s'explique par les faits que le document n'a pas été vulgarisé et que des ressources financières spécifiques et suffisantes n'ont pas été mobilisées. Pour finir, ils ont recommandé : l'actualisation du SNAT au lieu de le remettre entièrement en cause; l'implication de toutes les parties prenantes dans le processus d'élaboration de cet outil ; la validation des documents produits par toutes les parties prenantes (administration, collectivités, société civile, communautés) pour une appropriation effective ; ainsi que la mobilisation de ressources pour le fonctionnement des organes créés en vue de la mise en œuvre du SNAT et de tous les autres outils de planification.

### III.4. Les concertations régionales

#### III.4.1. Déroulement

Les Consultations ont consisté également à l'organisation de concertations des parties prenantes à travers la tenue en novembre des foras dans les sept régions administratives du pays; la région de Conakry ayant déjà abrité le séminaire de haut niveau. Les objectifs de ces rencontres étaient de:

- identifier et classer les définitions des concepts, les problèmes ou défis majeurs de l'urbanisation ou du développement urbain dans chaque région naturelle, et lister les recommandations clés pouvant concourir à renforcer la gouvernance

urbaine tant au niveau local que national pour co-produire des cadres et des conditions de vie plus salubres, sûrs, résilients, et durables ;

- déterminer le taux de mise en œuvre des recommandations du SNAT aux niveaux des régions et national ;
- classer les propositions visant à garantir la mise en œuvre des recommandations du futur SNAT et des documents d'orientation que sont le Plan National de Développement Economique et Social et la Vision 2040.

Les fora ont connu la participation de près de 560 personnes dont environ 10% des femmes. Leur agenda s'articulait autour de la présentation aux autorités, professionnels et la société civile des régions, des préfectures et des communes du contenu du schéma national d'Aménagement du Territoire (SNAT 1991). A l'issue des présentations des débats ouverts de clarification ont permis de renforcer la compréhension des participants sur le SNAT.

PHOTO 5 : FORUM RÉGIONAL DE BOKÉ



En outre au sein de groupes de travail, des analyses approfondies (problèmes et solutions) ont été menées autour des thèmes : (i) Espaces publics et problématiques de l'acquisition des terres pour les investissements ; (ii) Déterminants de l'exode rural ; (iii) Héritage économique et développement social ; (iv) Production, accessibilité des services de bases (transport, énergie, eau et assainissement, logement social : vision nationale et réalités locales).

Les groupes ont eu à analyser les différents chapitres de SNAT : (i) Eléments structurants ; (ii) Composantes sectorielles ; (iii) Développement économique et (iv) mise en œuvre du SNAT. Au

cours des travaux de groupes, l'accent a été mis sur les résultats dans le but de relever les changements induits par le SNAT afin d'en tirer les leçons pour l'amélioration du futur SNAT et surtout des programmes et des politiques de développement.

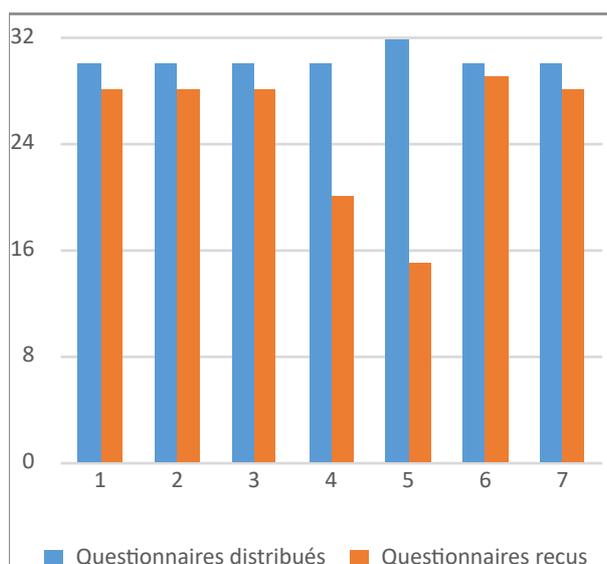
En outre, un questionnaire (Annexe 6) a été soumis aux participants, portant essentiellement sur l'évaluation de la connaissance du contenu du schéma national d'aménagement du territoire et sa mise en œuvre. Les résultats des enquêtes menées lors des fora régionaux sont présentés ci-après.

### III.4.2. Analyse des réponses aux questions sur le SNAT

Le questionnaire administré lors des fora régionaux s'articule autour de trois éléments qui sont les données socio professionnelles, les principes, les généralités et l'état de la mise en œuvre du document.

#### a. Données socio professionnelles

Sur les 212 questionnaires distribués, 176 ont été remplis soit 83%. Le tableau suivant présente la répartition de ce nombre par région administrative.



La durée de services des répondants variait de moins 5 ans à plus de 30 ans avec près de 52% ayant exercé pendant au moins 30 ans. Ce qui montre ou fait supposer que les participants

avaient assez d'expériences pour participer à l'évaluation du document du SNAT qui date de 1992. Il faut noter que parmi eux les femmes comptaient seulement pour 17%. Ce bas taux reflète la faible représentativité des femmes dans les postes de direction des services publics.

#### b. Connaissance des principes du SNAT 1991

Le questionnaire a permis de mesurer le niveau de connaissance par les parties prenantes des fondements du SNAT qui sont principalement : la nécessité de planifier et d'apporter des réponses aux besoins des populations par une approche globale et cohérente ; les régions de programme ; la promotion de centres de développement pour animer le développement des régions ; la valorisation des avantages comparés des régions ; l'allocation des investissements publics en fonction des besoins actuels et futurs et la promotion de la coopération internationale pour sauvegarder les patrimoines communs.

Outre le fait que 30% des participants n'ont pas apporté de réponses à cette question, les réponses données ne correspondaient pas aux principes tels que formulés dans le SNAT, cependant souvent elles intègrent plus ou moins l'esprit de ces principes à savoir par exemple le développement équilibré ; le développement régional ; l'amélioration du cadre de vie des populations ; la nécessité de doter les villes et les régions d'outils de plans d'occupation des sols, de plans urbains et schémas régionaux.

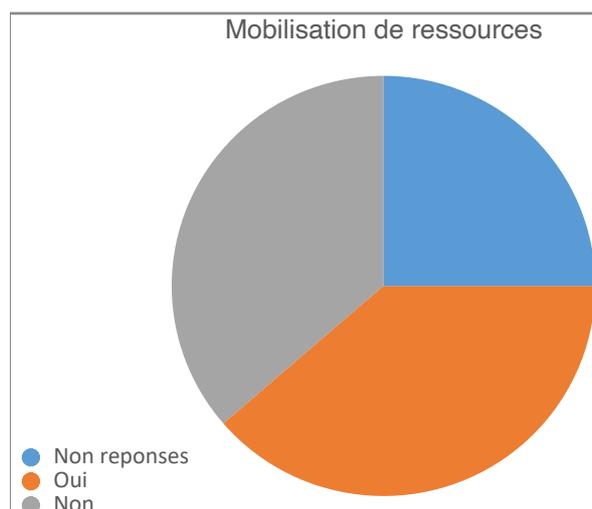
A la question de savoir si le SNAT a servi de cadre concerté, cohérent, homogène, accepté par tous les partenaires et départements, comme l'illustre la figure suivante, 44% des participants ont répondu oui, 33% non et les autres ne se sont pas exprimés sur la question.

Les raisons évoquées par ceux qui ont répondu positivement sont vagues et peu nombreuses. Ils affirment qu'il y a eu concertation entre les départements, les partenaires et les bénéficiaires sans pour autant apporter des preuves.

Alors que ceux qui pensent que le SNAT n'a pas servi de cadre de concertation des parties prenantes, ont cité plusieurs facteurs parmi lesquels sont souvent revenus, le manque de volonté politique ; la faible consultation des parties

prenantes lors de son élaboration ; le manque de concertation ; le manque de communication la faiblesse des compétences ; les conflits de compétences ; la forte centralisation des activités.

Concernant les ressources financières mobilisées auprès de la Communauté internationale en vue de l'exécution des recommandations du SNAT, les réponses se présentent comme l'indique la figure suivante,



Les explications données pour soutenir ces différentes positions sont développées ci-après. Selon certains répondants (39%), des ressources ont été mobilisées auprès des partenaires au développement tels que la banque mondiale et l'union européenne, pour financer (i) la réalisation des outils de planification spatiale recommandés par le SNAT, précisément les schémas régionaux d'aménagement et d'urbanisme, les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme ; (ii) la mise en œuvre de projets d'infrastructures tels que les trois projets de développement urbain.

Au contraire pour 36% des enquêtés, des ressources financières pour la mise en œuvre du SNAT n'ont pas été mobilisées par manque de volonté politique ; à cause de manque de stabilité du pays ; la faible concertation ; la faible vulgarisation du document et du manque de communication ; la non mise en place d'un mécanisme de suivi de la mise en œuvre. Il est à préciser que le quart des enquêtés n'ont donné aucune réponse.

Il était question aussi de savoir si chaque région disposait de ressources propres pour la mise en œuvre de ses programmes et projets. Environ 62%

pensent que c'est le cas ; 11% pensent le contraire et 27% ignorent la réponse à apporter à cette interrogation. Cette position reste à clarifier dans la mesure où les régions sont toujours des circonscriptions déconcentrées qui vivent de subventions et non pas des collectivités décentralisées qui ont leurs propres ressources définies et instituées par le code des collectivités.

Par ailleurs, les avis donnés sur le fait que le SNAT a été le ciment des politiques sectorielles de tous les projets ayant un impact sur le sol de la Guinée, se présentent comme suit : 80% des personnes enquêtées pensent qu'effectivement le schéma a permis d'intégrer les différentes politiques. 85% pensent que le SNAT devrait être appuyé ou se mettre en œuvre avec un plan de Développement Economique et Social à long terme. Les répondants à plus de 80% affirment que le SNAT 1992 vise une occupation optimale de l'espace physique, l'amélioration des conditions de vie de la population et de l'habitat et le développement harmonieux des structures urbaines

Selon eux, l'existence d'une volonté politique est essentielle et le principe de faire participer sans exclusion toutes les régions au développement du pays en s'appuyant sur les ressources et les forces locales, est fondamental.

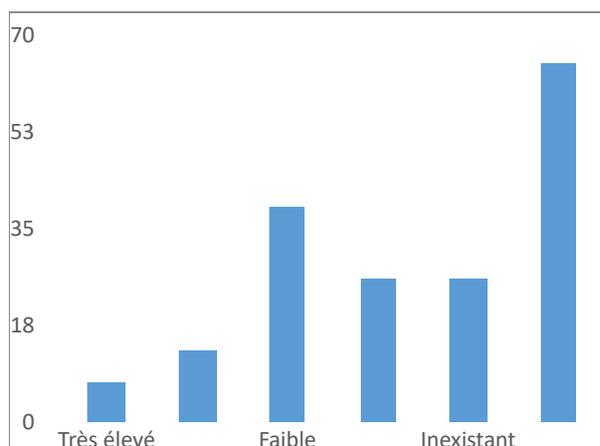
Les acteurs interrogés ont unanimement reconnu que l'élaboration des schémas régionaux et des schémas d'urbanisme doit se fonder sur les principes et directives du SNAT et aussi acquiescent la vocation de coordination inter préfectorale et sous régionale du SNAT, ceci pour l'harmonisation et l'optimisation des impacts des programmes d'aménagement.

Moins de 10% des personnes interrogées connaissent la charte de l'aménagement du territoire de la Guinée. Ce qui explique, en partie, le faible taux de mise en œuvre des recommandations du SNAT ; en plus 80% des répondants ignorent si un secrétaire à l'aménagement du territoire assiste le ministre en charge du SPAT.

Par ailleurs, les activités du Secrétariat Permanent de l'Aménagement du Territoire ont été jugées faibles ou n'ont pas été du tout qualifiées. Par exemple environ 26% des participants à l'enquête

pensent que l'impulsion de la diffusion et la mise en œuvre du SNAT par le SPAT a été faible, et plus de 50% ne donnent aucune appréciation.

En outre l'appui du SPAT a été examiné sur les questions de : la conception des projets d'aménagement du territoire par les différents secteurs ; la coordination des projets d'aménagement du territoire ; l'harmonisation des opérations d'aménagement des différents secteurs ; la mise en cohérence des ressources humaines et financières ; la préparation et l'exécution des décisions du gouvernement En moyenne les résultats se présentent comme suit : 14% des répondants pensent que l'appui a été très faible ; tandis que 15% le jugent faible ; 11% l'estiment moyen et seulement 10% et 6% répondent que l'appui est respectivement bien et très bien. Environ 50% n'ont donné aucune réponse.



Le questionnaire comprenait des questions ouvertes ou semi fermées qui ont permis d'avoir les avis et les suggestions des participants sur les questions d'aménagement du territoire. Ils ont indiqué une multitude d'obstacles dont les plus importantes sont : la faible implication des parties prenantes ; le manque de mécanisme de communication entre les acteurs ; la faible mobilisation des ressources financières ; le manque de civisme ; l'insuffisance de compétences techniques des professionnels du secteur de l'aménagement du territoire au niveau des directions centrales, et les collectivités locales. Les partenaires ont proposé aussi des mesures

politiques, des axes stratégiques et des actions pour un développement harmonieux du pays.

### III.5.Le Forum Urbain National

L'exercice d'examen participatif du SNAT a continué lors de la tenue du tout premier forum urbain de la Guinée. Le dit forum s'est inscrit dans la suite des efforts visant à suivre et à produire des rapports sur l'état d'avancement de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) notamment l'ODD 11 qui vise à rendre les établissements humains et les villes durables, résilients, sûrs, et inclusifs.

Le Forum urbain national (FUNAGUI) tenu du 4 au 6 décembre 2019 à Conakry, avait comme objectifs de proposer des solutions pour renforcer la gouvernance des institutions compétentes, examiner l'état de l'urbanisation, dégager les conditions en faveur d'une urbanisation durable, et énoncer les possibilités de croissance économique durable à l'horizon 2040. L'évènement a mobilisé près de 1100 participants pendant 3 jours dont environ 24% de femmes et 55% de jeunes étudiants en provenance de huit institutions de formation basées à Conakry et à l'intérieur du pays. Durant le forum, les points de vue et les suggestions de diverses parties prenantes publiques, privées, civiles, résidents, et jeunes ont été collectées et examinées. Leurs contributions ont été analysées et reversées dans un rapport qui doit orienter la formulation de la Politique Nationale d'Urbanisation ou la Politique Urbaine Nationale de la Guinée ainsi que l'actualisation du SNAT ou la rédaction d'un livre blanc du futur SNAT.

Les activités du FUNAGUI, se sont déroulées en plénière et dans des panels et ont consisté en des présentations et des débats sur des thématiques variées : la Gouvernance des institutions et l'Urbanisation durable ; la mise en œuvre du SNAT, la revue des politiques et l'examen des schémas d'aménagement pour en connaître des cohérences, complémentarités, éventuelles redondances ; les défis de la gestion des services urbains en Guinée. La rencontre a également enregistré le partage d'expériences de projets opérationnels à savoir : la contribution des médias sociaux à la sensibilisation et aux changements de

comportement ; l'insertion des handicapés dans l'organisation des villes ; les activités minières et occupation des sols, le défi de la coopération multisectorielle ; les expériences de financement du secteur urbain en Guinée ; les impacts du changement climatique sur la dynamique du trait de côte dans l'écosystème Guinée.

Les principaux problèmes soulevés de manière unanime par les parties prenantes sont : l'absence d'une politique nationale d'aménagement du territoire ; la faiblesse et souvent l'inefficacité des ministères par manque de communication, de concertation et de ressources adéquates. Les participants ont également regretté le manque de collaboration entre les ministères en charge de l'aménagement et les universités et centres de recherche.

De manière générale, l'idée d'actualiser le SNAT de 1991, en maintenant ses fondements et orientations stratégiques tout en les mettant à jour a prévalu par opposition à l'élaboration d'un livre blanc comme initialement prévu par le document du projet « SANTA Villes Durables ». Des orientations non moins importantes issues de ces concertations sont, entre autres, la mise en œuvre effective de programmes de développement régional ; la promotion de villes moyennes et villes petites ; la protection du littoral, et des mangroves, des écosystèmes fragiles, la prise en compte des problématiques liées par le changement climatique. Il faut noter que plusieurs recommandations de niveau opérationnel ont été faites par les parties prenantes des services et institutions nationaux, régionaux et des villes.

## IV. FORCES ET FAIBLESSES DU SNAT ET DE SA MISE EN ŒUVRE

La présente analyse des forces et faiblesses de la conception et de la mise en œuvre du SNAT se fonde sur les critères de : pertinence, efficacité, efficience et impact., tel qu'ils sont définis par le Comité d'Aide au Développement (CAD) de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Économique (OCDE).

### IV.1. De la Pertinence du SNAT et de ses projets et programmes

L'évaluation de la pertinence d'un programme ou d'un projet doit répondre aux questions (i) est-ce que les objectifs du programme sont toujours valides, (ii) les activités menées dans le cadre du programme et les résultats observés sont-ils compatibles avec la finalité globale et la concrétisation des objectifs fixés ?; (iii) les activités menées et les résultats observés sont-ils compatibles avec l'impact et les effets escomptés ?

En réponse à ces questions, les parties prenantes (Secrétariat Permanent de l'Aménagement du Territoire, Services techniques centraux et déconcentrés, élus, société civile, ordres professionnels), sont unanimes sur le fait que les objectifs du SNAT sont valides. En effet les objectifs d'amélioration des conditions de vie de la population; de développement équilibré de l'ensemble des régions; l'amélioration de l'habitat et de développement harmonieux des structures urbaines et rurales; la valorisation optimale des ressources économiques; la protection de la nature, de sauvegarde des ressources naturelles de Conservation et de développement du patrimoine culturel national restent encore pertinents au regard du contexte actuel de développement urbain et du territoire.

Aussi les témoignages des parties prenantes recueillis lors des concertations nationales et régionales et l'examen de la mise en œuvre des stratégies, projets et programmes prévus dans le SNAT, permettent d'affirmer que les investissements réalisés sont compatibles avec la finalité globale et la concrétisation des objectifs du

SNAT. C'est le cas des projets urbains, des projets agricoles, et des nombreux de projets d'infrastructures qui ont contribué incontestablement à certaines avancées du développement socioéconomique du pays.

Cependant, par rapport au troisième point concernant la mesure de la pertinence, les acteurs ont mis l'accent sur le faible impact du SNAT qui se traduit par la persistance de l'exode rural à cause de l'absence de cadre de vie décent, le manque de modernisation du secteur primaire de développement ; l'insuffisance de l'accès aux services de base ; l'insuffisance des activités génératrices de revenus. Par ailleurs de nombreux autres problèmes sont cités, notamment la destruction de l'environnement, du patrimoine culture et de l'héritage urbain ; l'enclavement des zones de production ; la dégradation poussée des routes ; les difficultés de drainage des produits agricoles vers les zones de consommation ; l'insuffisance des infrastructures et services urbains.

### IV.2. De l'efficacité de la mise en œuvre du SNAT

En terme d'efficacité, les parties prenantes en majorité pensent que l'application du SNAT n'a pas été bonne et donc, que tous les objectifs n'ont pas été atteints et qu'ils pourraient l'être si : toutes les parties prenantes sont impliquées dans les processus de planification et de mise en œuvre ; les capacités des organes au niveau national et au niveau local en charge de sa mise en œuvre sont renforcées et de moyens adéquats et des ressources financières conséquentes sont mobilisées ; et des mécanismes de communication et de suivi évaluation sont mis en place et opérationnalisés.

L'autre aspect de la mesure de l'efficacité d'une action consiste à déterminer les principales raisons de la réalisation ou de la non-réalisation des objectifs. Les actions qui ont été réalisées l'ont été grâce aux financements traditionnels des programmes de développement des secteurs. La

faible atteinte des objectifs s'explique principalement par la non mise en place des organes du SNAT et le fait que les besoins de financement et les sources de financement n'ont pas été déterminés pour supporter les différentes mesures et actions proposées dans le SNAT en vue d'atteindre l'objectif d'équilibre inter régional et d'amélioration des conditions de vie qu'il vise.

La non création ou opérationnalisation des organes du SNAT: le Comité Interministériel d'Aménagement du Territoire (CIAT), le Secrétariat Permanent d'Aménagement du Territoire (SPAT) et le Comité Consultatif d'Aménagement du Territoire (CCAT) qui devaient encadrer les sectoriels dans la mise en œuvre des recommandations du document. Le CIAT et le SPAT n'ont été créés que très récemment, et le CCAT n'a pas vu le jour encore. Les organes déconcentrés au niveau régional et préfectoral n'ont pas fonctionné. Il y a également la faible mobilisation des ressources nationales et extérieures pour une mise en œuvre substantielle des recommandations du SNAT.

#### **IV.3. De l'efficacité dans la mise en œuvre du SNAT**

En termes d'efficacité il s'agit de mesurer les résultats – qualitatifs ou quantitatifs – obtenus par rapport aux moyens mis en œuvre ; de déterminer dans quelle mesure la mise en œuvre du programme, projet a utilisé les ressources les moins coûteuses possible pour produire les résultats escomptés. Ce qui implique généralement de comparer les différentes approches utilisées pour atteindre les mêmes résultats, de façon à déterminer si les processus les plus efficaces ont été retenus. Les questions à poser à cet effet sont les suivantes : (i) les activités étaient-elles efficaces par rapport à leur coût ? les objectifs ont-ils été atteints dans les délais prévus ? (ii) le programme/projet a-t-il été mis en œuvre dans les meilleures conditions au vu des autres possibilités existantes ? Sur la base de l'explication qui précède l'évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre du SNAT nécessite es

expertises avérées en évaluation et des moyens adéquats en temps et ressources financières et humaines. L'évaluation de l'efficacité devrait cibler des projets précis dans différents secteurs clés tels que l'agriculture, le développement urbain, les travaux publics.

#### **IV.4. De l'impact de la mise en œuvre du SNAT**

L'impact consiste en l'évaluation des effets positifs et négatifs, directs ou indirects, intentionnels ou non, induits par les projets et programmes. Il s'agit de ressortir les principaux impacts et effets résultant des projets et programmes du SNAT à l'aune des indicateurs sociaux, économiques, environnementaux et autres indicateurs de développement. L'évaluation de l'impact doit prendre en considération les résultats souhaités et les résultats involontaires, de même que les impacts positifs et négatifs de facteurs externes, tels que l'évolution des termes de l'échange ou des conditions financières. Les questions à poser sont principalement: (i) Quelles sont les conséquences du programme/projet et comment s'expliquent-elles ? (ii) Quel changement concret l'activité concernée a-t-elle apporté aux bénéficiaires ?

Les parties prenantes pensent que l'impact du SNAT a été faible. Cette perception bien qu'elle soit réelle ne se fonde pas sur des données chiffrées dérive plus tôt du vécu quotidien de chacun. Les parties prenantes expliquent leur avis par ces raisons : la persistance de l'exode rural à cause de l'absence de cadre de vie décent, le manque de modernisation du secteur primaire de développement ; l'insuffisance de l'accès aux services de base ; l'insuffisance des activités génératrices de revenus. Par ailleurs de nombreux autres problèmes sont cités parmi lesquels la destruction de l'environnement, du patrimoine culturel et de l'héritage urbain ; l'enclavement des zones de production ; la dégradation poussée des routes ; les difficultés persistantes de drainage des produits agricoles vers les zones de consommation ; l'insuffisance des infrastructures et services urbains.

## V. CONCLUSION - RECOMMANDATIONS



### V.1.Des Concertations régionales

Vingt-huit ans après l'adoption du Schéma National d'AMAT 1991, les appréciations de son apport à la cohérence dans la

réalisation du développement harmonieux du pays, sont mitigées. Les programmes et projets agricoles et routiers réalisés dans le monde rural ont permis le développement des campagnes et induit une amélioration substantielle de la qualité de vie dans ces zones, comparé aux années d'avant l'entrée en vigueur du schéma. De même, des investissements non négligeables ont été réalisés dans le développement urbain et ont abouti à des villes mieux équipées.

Cependant force est de reconnaître que bien des résultats du SNAT n'ont pas été atteints. Par exemple, les pôles régionaux et les villes secondaires n'ont pas suffisamment eu le soutien nécessaire pour assurer un décollage socio économique comme le SNAT le prévoyait. Des investissements conséquents n'ont pas été alloués au secteur de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme. La division du territoire en régions de programme n'a pas vu le jour; la grille d'équipement proposée pour l'émergence de pôles de développement devant animer ces régions n'a pas été réalisée; les investissements prévus pour les régions n'ont pas été déterminés et alloués; et les structures de mise en oeuvre des recommandations du SNAT (CIAT, SPAT, CCAT) n'ont vu le jour que récemment.

En conséquence, les déséquilibres de développement du territoire, constatés dans les années 1990 se sont maintenus et même renforcés, avec l'essor des compagnies minières et des zones économiques, la dégradation de l'environnement et les menaces liées au changement climatique, la spéculation foncière et les avancées technologiques; le faible

développement des petites villes et du monde rural ; etc.

Prenant en compte cette situation, les différentes orientations stratégiques suivantes sont suggérées par les parties prenantes pour la formulation du nouveau Schéma National d'Aménagement du Territoire :

- l'actualisation du document avec l'implication de toutes les parties prenantes, en lieu et place de l'élaboration d'un livre blanc ;
- l'implication des Universités aux réflexions stratégiques du secteur et aux études et gestion urbaines ;
- l'intégration dans le Plan National de Développement Economique et Social du pays, du secteur de l'aménagement du territoire à l'instar de tous les autres secteurs de développement ;
- la promotion d'une coopération intense entre tous les secteurs de développement et d'une coordination plus effective des interventions des différents ministères sectoriels ;
- l'appui et l'organisation par l'Etat du secteur informel qui est une composante du développement économique porteuse de richesse et de croissance ;
- l'augmentation des budgets alloués aux régions et préfectures ;
- le renforcement des capacités institutionnelles et organisationnelles des administrations publiques et collectivités locales en charge de l'aménagement du territoire ;
- l'actualisation et la vulgarisation des documents d'urbanisation et la mise en place de mesures conservatoires, urgentes (immédiatement exécutoires) notamment juridiques liées à la préservation des ressources ;

- l'amélioration et la réhabilitation du réseau routier, la constructions de nouvelles routes (nationale, préfectorale, et communautaire) ;
- l'amélioration du réseau d'énergie ;
- la protection des bassins versants par des reboisements ;
- la création des micro-barrages ; etc.

## V.2. Quelques orientations générales

Le contexte actuel étant différent de celui des années 1990, le schéma national d'aménagement du territoire ne doit pas être axé uniquement sur l'équilibre interrégional mais il doit permettre au Gouvernement et à ses partenaires, par son caractère transversal, de jeter les bases pour un développement durable intégré des zones urbaines et rurales. Le nouveau SNAT devra également s'inscrire dans le cadre des objectifs généraux de développement de la vision 2040 Guinée Emergente, et promouvoir un aménagement "volontariste" du territoire en vue d'une répartition plus équilibrée des hommes, des équipements et des activités. Il doit viser une utilisation optimale de l'espace national et de ses ressources et l'équité spatiale dans une optique de lutte contre la pauvreté et de développement humain durable et de respect des compétences de chaque secteur.

A cet effet le futur SNAT devrait s'articuler autour d'une approche de développement territorial multipolaire fondé sur la promotion des pôles régionaux et le développement local; ceci à travers une mise en valeur des potentialités des différentes régions, et le maillage territorial par des réseaux structurants d'échanges entre les pôles (principalement les réseaux de transports et de télécommunications, réseaux énergétiques). Cette approche devrait intégrer la détermination des vocations des villes-motrices que sont la capitale nationale et les capitales régionales; la concentration des moyens sur ces capitales pour qu'elles puissent impulser le développement régional, et contribuer plus efficacement à offrir une gamme de services aux activités économiques des territoires et à faciliter l'accès aux marchés.

En plus, le futur SNAT devra promouvoir une urbanisation basée sur un réseau de villes moyennes et de petites villes, conduire une politique active en faveur des centres ruraux afin qu'ils participent davantage à la production de la richesse nationale dans un esprit d'inclusion spatiale à l'échelle de l'ensemble du territoire national. Il devra également prendre en compte les dimensions environnementales et de changement climatique afin d'assurer la pérennité des ressources naturelles, augmenter la résilience des populations et préserver la capacité productive du milieu.



## V.3. Application des lignes directrices internationales (LDI) de la planification urbaine

Les accords internationaux devront inspirer l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire. Il s'agit des Objectifs du Développement Durable, de l'Agenda urbain et en particulier des Lignes Directrices Internationales sur la Planification Urbaine et Territoriale. Ces lignes ont été approuvées par le Conseil d'administration de l'ONU-Habitat à travers la résolution 25/6 du 23 avril 2015. L'importance de se référer à ces lignes directrices réside dans le fait qu'elles ont été conçues pour compléter les lignes directrices internationales sur la décentralisation et le renforcement des autorités locales (2007) et les lignes directrices internationales sur l'accès aux services de base pour tous (2009).

### V.3.1. Les principes

Les lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale sont au nombre de quatre et se fondent sur les 14 principes suivants.

#### A. LDI Politique et gouvernance urbaines

1. La planification urbaine et territoriale est plus qu'un outil technique, elle est un processus décisionnel intégratif et participatif qui vise à concilier des intérêts concurrents et est liée à une vision commune. C'est une stratégie globale de

développement des politiques urbaines nationales, régionales et locales ;

2. La planification urbaine et territoriale représente un élément essentiel du nouveau paradigme de la gouvernance urbaine, qui met en avant la démocratie, la participation et l'inclusion, la transparence et la responsabilisation au niveau local, afin d'assurer une urbanisation durable et la qualité de l'aménagement territorial.

**B. LDI Planification urbaine et territoriale au service du développement durable : cette ligne est constituée de trois sous lignes directrices.**

1. La planification urbaine et territoriale peut contribuer au développement durable de diverses manières. Elle devrait être étroitement associée aux trois dimensions complémentaires du développement durable: le développement social et l'inclusion, la croissance économique soutenue et la protection et la gestion de l'environnement.
2. L'intégration de ces trois dimensions d'une manière synergique exige la détermination des responsables politiques et l'implication de toutes les parties prenantes, qui devraient participer aux activités de planification urbaine et territoriale.

**B1 Planification urbaine et territoriale et développement social**

1. La planification urbaine et territoriale vise essentiellement à assurer des conditions de vie et de travail satisfaisantes pour tous les segments des sociétés, aujourd'hui et dans l'avenir, à faire en sorte que les coûts, les possibilités et les avantages associés au développement urbain soient également répartis et notamment à promouvoir l'inclusion et la cohésion sociales.
2. La planification urbaine et territoriale constitue un investissement essentiel pour l'avenir. Elle est une condition préalable à une meilleure qualité de vie et un processus de mondialisation réussi qui respecte la diversité et le patrimoine

culturels et prend en compte la diversité des besoins des différents groupes.

**B2 Planification urbaine et territoriale et croissance économique durable**

1. La planification urbaine et territoriale favorise une croissance économique soutenue et inclusive, qui assure des conditions propices à de nouvelles possibilités économiques, la régulation des marchés fonciers et immobiliers et la mise à disposition en temps opportun d'infrastructures et de services de base adéquats.
2. La planification urbaine et territoriale constitue un puissant mécanisme décisionnel pour garantir que croissance économique soutenue, développement social et protection de l'environnement contribuent conjointement à une meilleure connectivité de tous les territoires.

**B3 Planification urbaine et territoriale et environnement**

1. La planification urbaine et territoriale sert de cadre spatial à la protection et à la gestion du milieu naturel et du milieu bâti des villes et des territoires, y compris leur biodiversité, leurs ressources foncières et naturelles, ainsi qu'à la promotion d'un développement intégré et durable.
2. La planification urbaine et territoriale contribue à accroître la sécurité humaine en renforçant la résilience environnementale et socioéconomique, en améliorant les mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets et en rationalisant la gestion des dangers et risques naturels et environnementaux.

**C. LDI Composantes de la planification urbaine et territoriale**

1. La planification urbaine et territoriale associe plusieurs dimensions spatiales, institutionnelles et financières sur diverses échelles temporelles et géographiques. Il s'agit d'un processus continu et itératif, fondé sur les règlements applicables, qui

visé à promouvoir des villes plus compactes et des synergies entre les territoires ;

2. La planification urbaine et territoriale comprend la planification spatiale, qui a pour objectif de faciliter et de coordonner les décisions politiques eu égard à différents scénarios. Elle traduit ces décisions en actions qui vont transformer l'espace physique et social et favoriseront le développement de villes et de territoires intégrés.

#### D. LDI Mise en œuvre et suivi de la planification urbaine et territoriale

1. La mise en œuvre adéquate de toutes les dimensions des plans urbains et territoriaux nécessite une volonté politique, des cadres juridiques et institutionnels appropriés, une gestion urbaine efficace, une meilleure coordination, des approches consensuelles et la réduction des chevauchements des efforts menés pour répondre de manière cohérente et efficace aux défis actuels et futurs ;
2. La mise en œuvre et l'évaluation efficaces de la planification urbaine et territoriale nécessitent, en particulier, une surveillance continue, des ajustements périodiques et des capacités suffisantes à tous les niveaux, ainsi que des mécanismes de financement et des technologies viables.

#### V.3.2. Rôles des parties prenantes

Les lignes directrices intègrent de manière spécifique les rôles des gouvernements, des autorités locales, des organisations de la société civile et leurs associations et des urbanistes et leurs associations dans la mise en œuvre de ces principes. Elles définissent aussi les rôles des parties prenantes pour la mise en œuvre des principes. Chaque groupe d'acteurs doit intervenir en coopération avec tous les échelons de l'administration et les partenaires concernés. Le gouvernement devrait établir un cadre national pour la politique urbaine et territoriale de façon à

encourager des modes d'urbanisation durable ; veiller à ce que soient pris en compte :

- les différentes situations régionales, urbaines et locales et la nécessité d'induire un développement régional équilibré ;
- la nécessité de relier et de coordonner les plans urbains, métropolitains, régionaux et nationaux et de la cohérence entre les niveaux sectoriels et territoriaux d'intervention, sur la base du principe de subsidiarité,
- le développement de partenariats et la participation du public (femmes et hommes), des organisations de la société civile et des représentants du secteur privé aux activités de planification urbaine, soient des principes clés
- les urbanistes jouent un rôle actif et complémentaire dans la mise en œuvre des principes ;
- des cadres de coopération intercommunale et métropolitaine soient promus ;
- les complémentarités urbaines et rurales et la sécurité alimentaire, et le renforcement des relations et des synergies interurbaines et relier la planification urbaine au développement régional afin d'assurer la cohésion territoriale au niveau des conurbations, y compris dans les régions transfrontalières;
- le développement de villes compactes, et la limitation de l'empreinte écologique des zones urbaines, afin de relever efficacement les enjeux associés aux changements climatiques; etc.

Les autorités devraient notamment :

- donner l'impulsion politique nécessaire à l'élaboration de plans urbains et territoriaux,
- faciliter la participation effective et équitable des acteurs urbains, notamment les communautés, les organisations de la société civile et le secteur privé, à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans urbains et territoriaux, etc.

- faire en sorte que la planification urbaine et territoriale contribue à un accès plus large, équilibré et abordable aux infrastructures et services numériques des acteurs économiques et des habitants, ainsi qu'au développement de villes et territoires fondés sur le savoir;

Les organisations de la société civile et leurs associations doivent également :

- Participer à la préparation, la mise en œuvre et au suivi des plans urbains et territoriaux,

- aider les autorités locales à déterminer les besoins et les priorités et, si possible, exercer leur droit d'être consultés conformément aux cadres juridiques et accords internationaux existants; promouvoir la mobilisation des populations, notamment des pauvres et des groupes vulnérables sans exclusion ;
- donner la possibilité à tous les secteurs de la société, en particulier groupes vulnérables de s'impliquer dans des forums communautaires et des initiatives de planification communautaire ; etc.

LÉGENDE

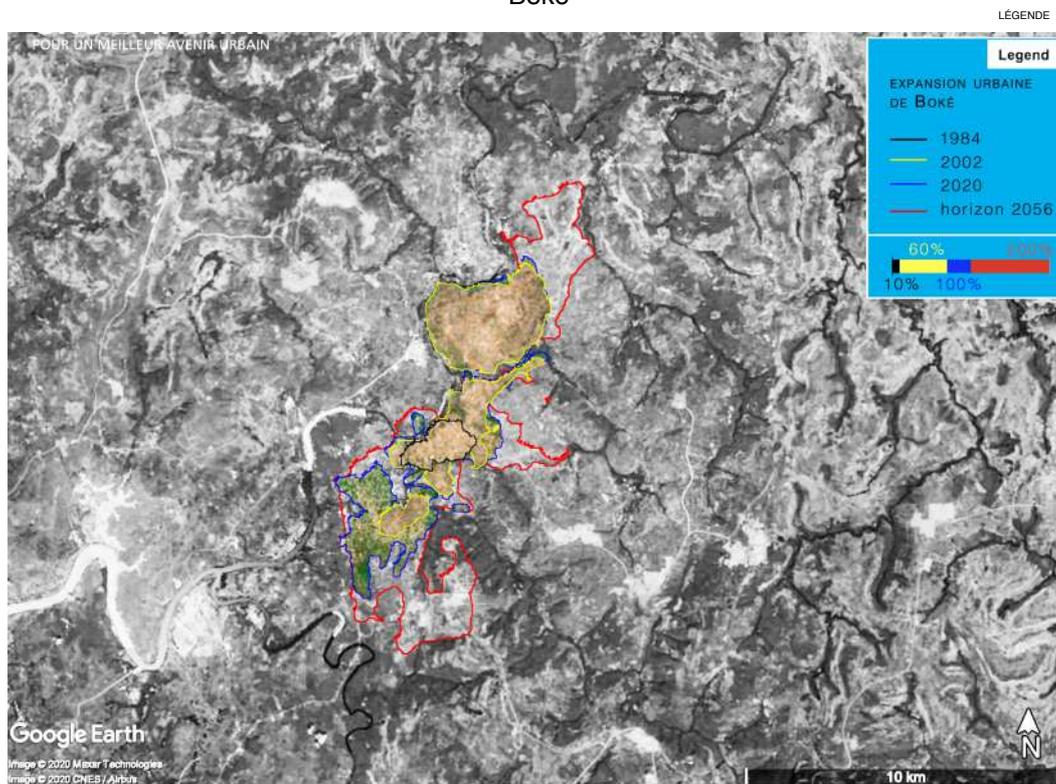
## ANNEXES

UOH  
UN MEILLEUR

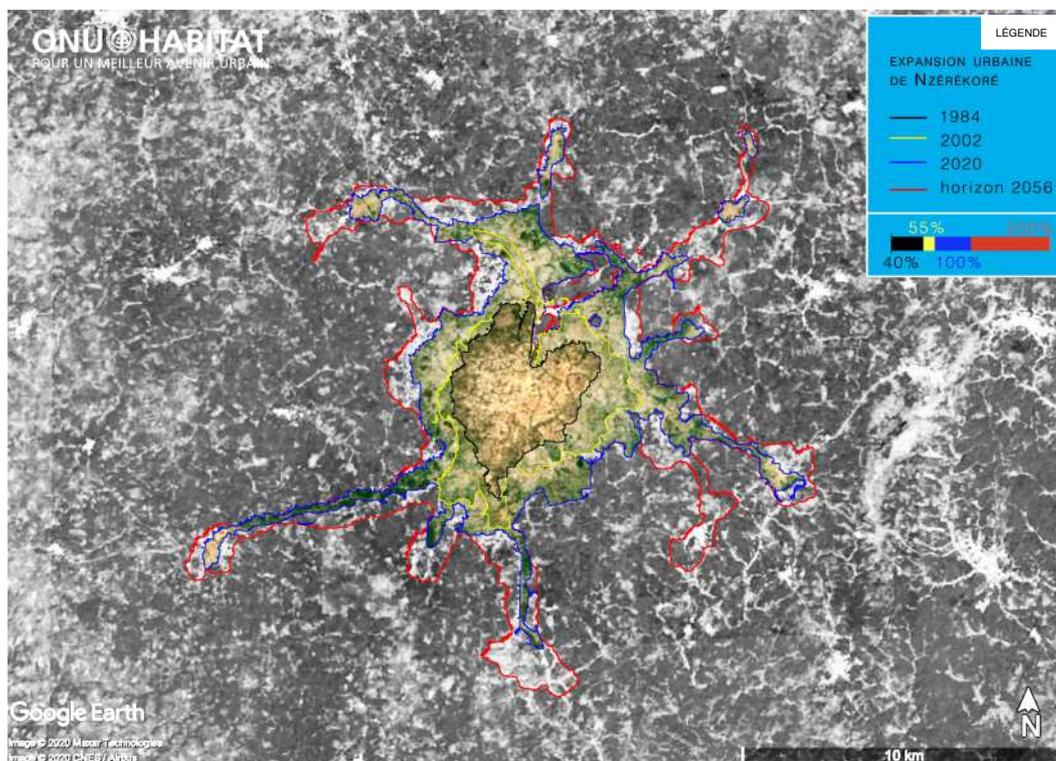
LÉGENDE

## Annexe 1. Carte d'évolution spatiale des villes

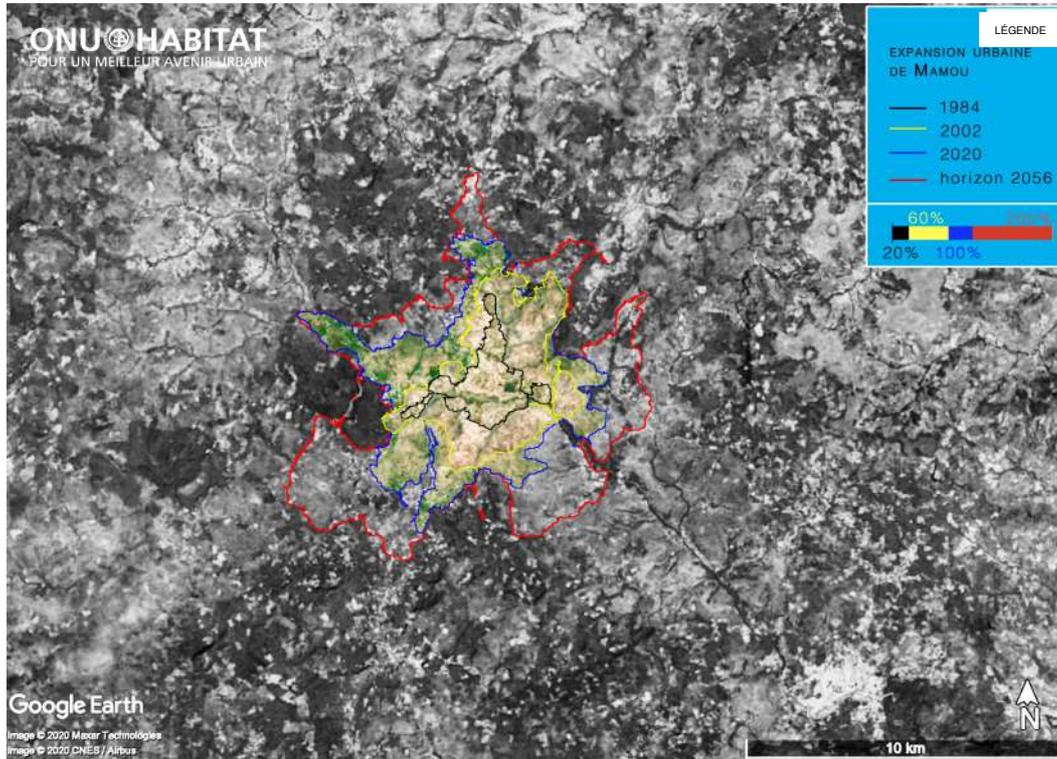
### Boké



### Nzérékoré

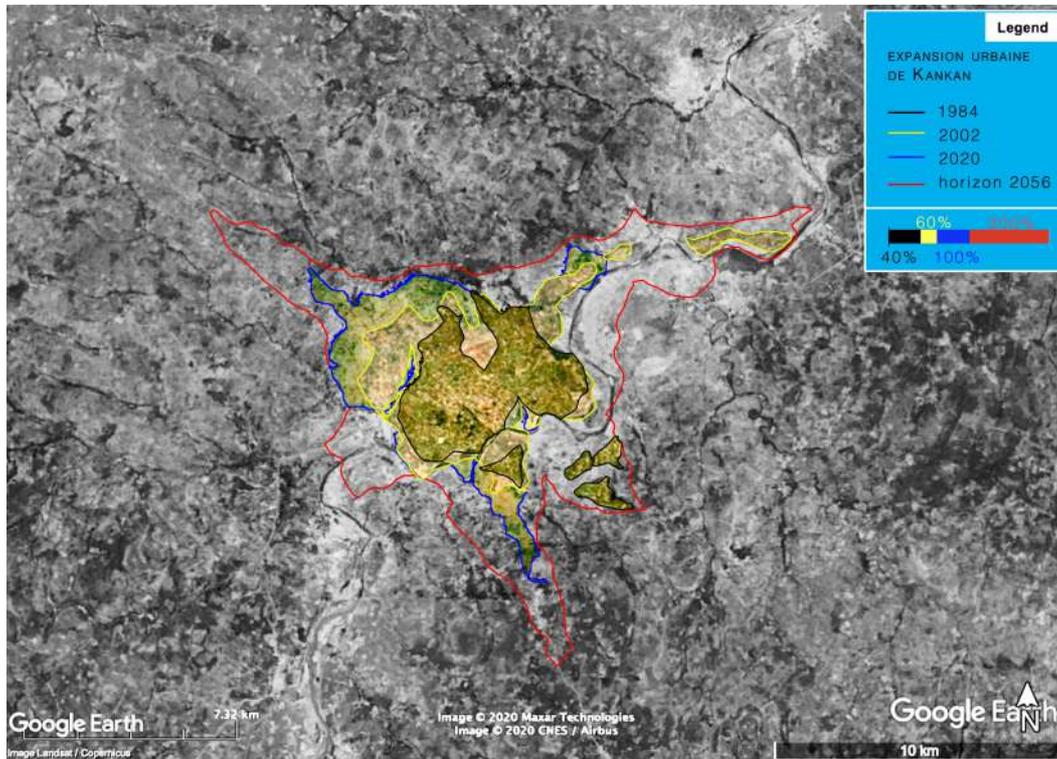


### Mamou

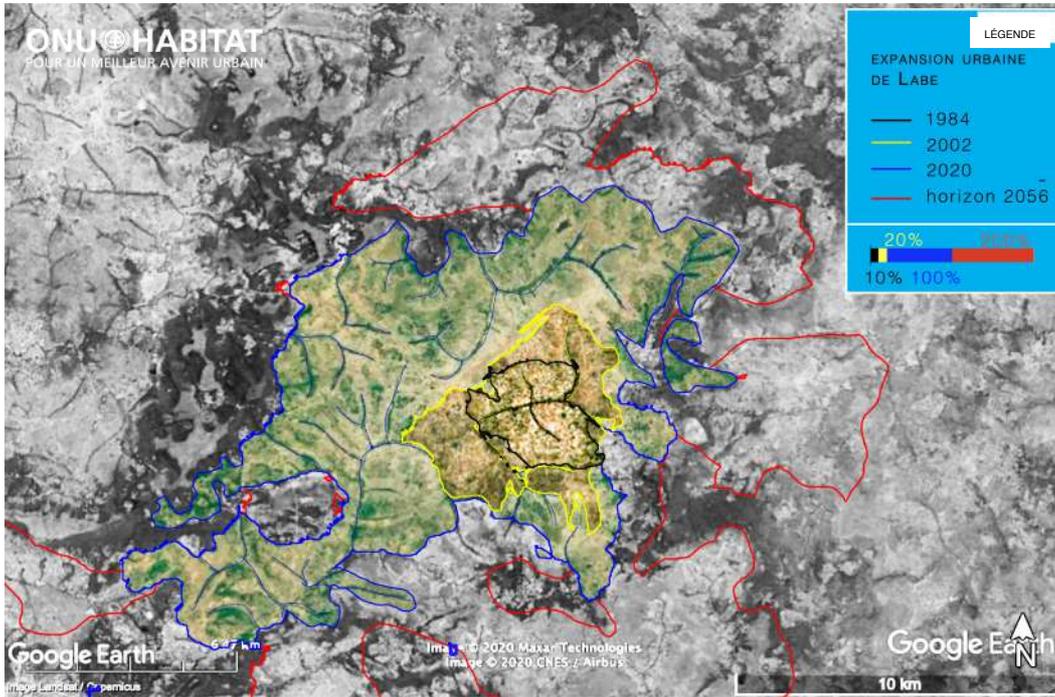


LÉGENDE

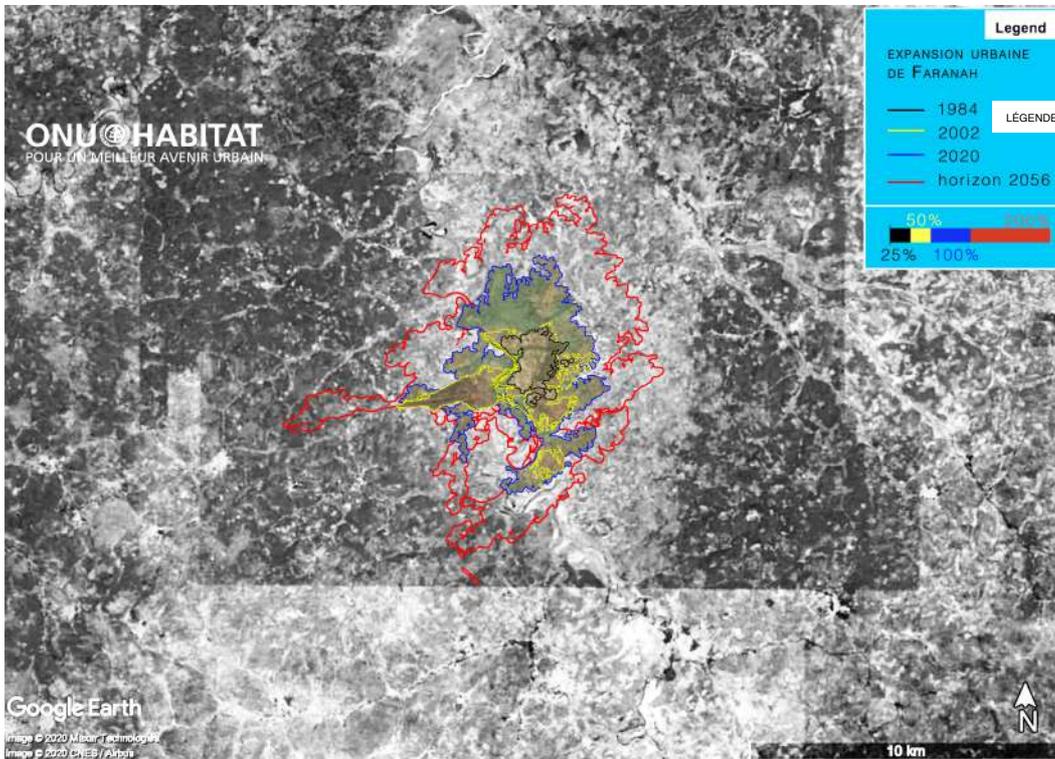
### Kankan



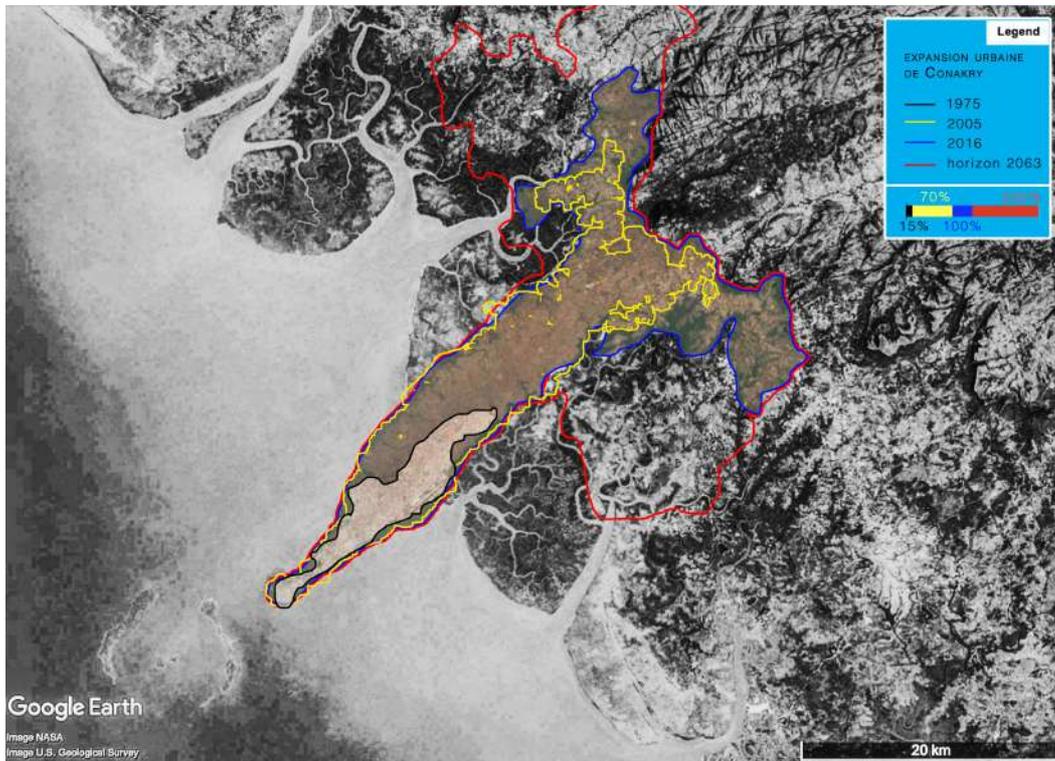
Labe



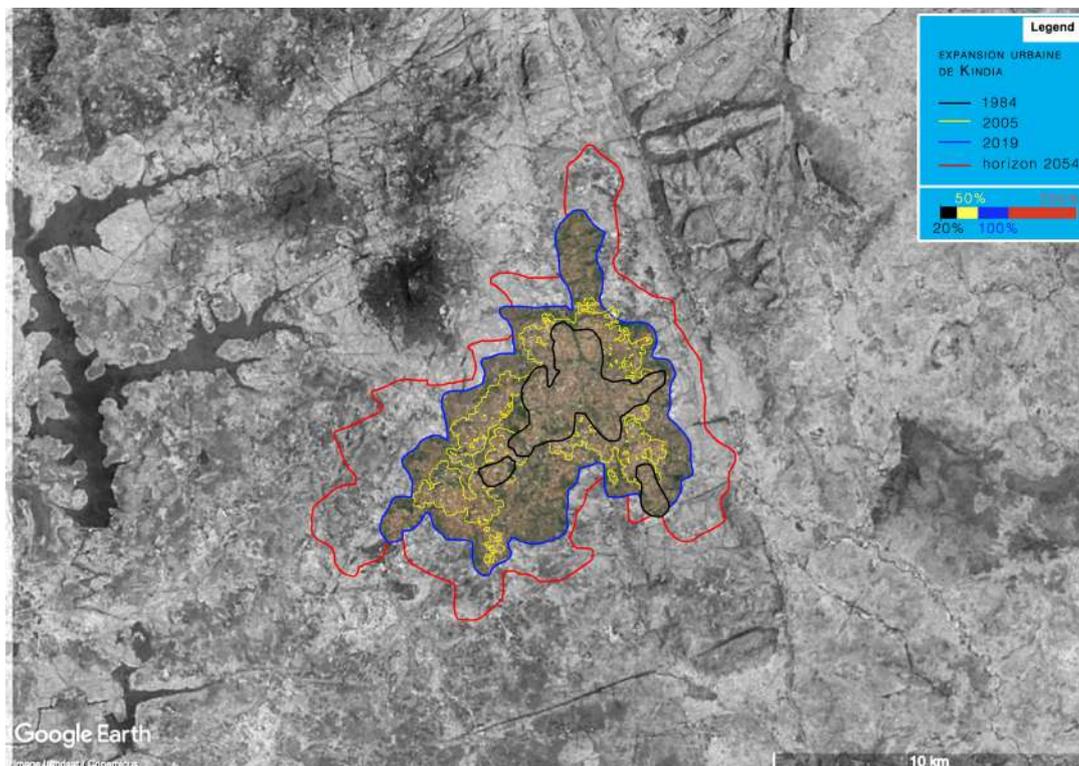
Faranah



### Conakry



### Kindia



## Annexe 2 : Régions de programme

1. La région de Conakry
2. le Nord – Ouest : Boké, Boffa, Télimélé, Fria
3. le Sud Ouest : Kindia, Coyah, Dubréka, Forécariah
4. le Nord : Koundara, Gaoual, Lélouma
5. le Centre Nord : Labé, Mali, Tougué, Koubia
6. le Centre : Mamou, Pita, Dalaba
7. le Centre Est : Dinguiraye, Dabola, Faranah, Kouroussa
8. le Nord Est : Kankan, Siguiri, Mandiana, Kérouané
9. le Sud : Kissidougou, Guéckédou, et Macenta
10. le Sud-Est : N'Zérékoré, Beyla, Lola, Yomou.

### Annexe 3 : Caractéristiques des centres de développement urbain

Nature du centre	Population du centre	Population de l'aire d'influence	Rayon d'influence km	Zone d'influence Km <sup>2</sup>	Nbre de centres
Centre de Développement d'Ordre National	1 000 000 et plus	8 000 000 et plus	Ensemble du territoire national et au delà		1
Centre de Développement d'Ordre Supra Régional	100 000 et plus	2 000 000 et plus	200 -250	70 000	4
Centre de Développement d'Ordre Régional	40 000 et plus	500 000 et plus	100 -150	25 000	5
Centre de Développement d'Ordre Intra Régional	15 000 et plus	200 000 et plus	50 -100	10 000	25
Centre de Développement d'Ordre Élémentaire	5 000 et plus	30 000 et plus	10 -20	500	± 350

## Annexe 4. Liste des projets dans le secteur de l'agriculture

### Quelques projets et programmes mis en œuvre

- i. Projet d'assistance technique au riz dans le cadre du programme coopération sud-sud FAO-Chine (Sénégal, Guinée, Guinée Bissau et Côte d'Ivoire)
- ii. Programme de productivité agricole en Afrique de l'ouest
- iii. Projet tripartite d'Amélioration de la production du riz et des légumes
- iv. Projet d'aménagement de 1 000 ha à Koundian (Mandiana)
- v. Réhabilitation des pistes rurales
- vi. Aménagement de bas-fonds
- vii. Projet d'Appui au Développement Agricole dans la zone Kindia-Mamou (DAKMA)
- viii. Projet d'assistance technique pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté
- ix. Projet d'Appui au Secteur Agriculture en Guinée (PASAG)
- x. Programme National d'Appui aux Acteurs des Filières Agricoles-extension Basse Guinée et Faranah (PNAAFA-BGF)
- xi. Lutte contre les chenilles urticantes
- xii. Projet riziculture de mangrove
- xiii. Projet de Services Agricoles (Feed the future)
- xiv. Projet d'appui au plan régional de lutte et de contrôle des mouches de fruits en Afrique de l'ouest (PLMF)
- xv. Projet de mécanisation agricole
- xvi. Projet d'aménagement de 10 000 ha de plaines (Rio Tinto)
- xvii. Projet de réhabilitation des pistes rurales.

### Liste de quelques projets en cours d'exécution

- i. Projet de Développement de l'Agriculture Intégrée en Guinée (PDAIG)
- ii. Projet d'Appui à l'Agriculture Familiale, Résilience et Marché (AGRIFARM)
- iii. Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture Guinéenne et de l'Entreprenariat Agricole des Jeunes (PATAG EAJ)
- iv. Projet de Développement Rural Intégré pour la Relance de l'Horticulture en Guinée
- v. Projet d'Appui au Développement Rural de la Zone Nord-Ouest du Fouta Djallon (Gaoual-Koundara-Mali)

- vi. Projet de Mobilité et de Connectivité Rurales (PMCR)
- vii. Projet de Développement du Bassin Arachidier de Dabola
- viii. Projet de Renforcement du système de contrôle et de certification phytosanitaire en Guinée
- ix. Recensement National de l'Agriculture et de l'Elevage
- x. Renforcement de la Protection des Végétaux
- xi. Projet de Désenclavement des Zones de Production Rizipiscicoles en Guinée Forestière et en Basse Guinée.

## Annexe 5. Liste des projets dans le sous-secteur hydraulique

- i. Initiative pour l'Alimentation en Eau Potable et Assainissement en Milieu Rural (IAEAR) pour l'Etude sur l'Appui Institut au SNAPE
- ii. Projet d'Approvisionnement en Eau et Assainissement dans les Préfectures de Boké et Télémilé
- iii. Projet d'Appui au Service Public de l'Eau en Milieu Rural et Semi-urbain en République de Guinée (Projet Initiative Européenne pour les OMD)
- iv. Programme d'Appui à l'Accélération de l'Accès à l'Assainissement et l'Eau pour Tous en Guinée (Pacte de Durabilité)
- v. Projet Hydraulique Villageoise N'Zérékoré, Lola et Yomou
- vi. Etude Plan Directeur d'Alimentation en Eau potable et Assainissement des Iles et du littoral Guinéen
- vii. Réalisation d'un Projet d'Approvisionnement en Eau et Assainissement dans la Région de Mamou
- viii. Projet de Forage, de Puits et de Développement Rural en Guinée (Kérouané, Beyla et Lola)
- ix. Programme d'Approvisionnement en Eau Potable des Zones Rurales/Peri-Urbaines de Kindia-Mamou
- x. Programme CICR 2016 (25 Forages à Boké et Guéckédou et la réhabilitation de 60 PEM à Koundara et Mandiana)
- xi. Programme AEP dans les Préfectures (Fria, Coyah et Dubréka)
- xii. Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural de la Haute Guinée 500 forages
- xiii. Projet d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural et Semi-Urbaine dans les Préfectures de Kindia, Mamou, Dalaba et Pita
- xiv. Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural de la Basse Guinée
- xv. Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural de la Moyenne Guinée
- xvi. Projet d'Alimentation en Eau Potable en Milieu Rural de la Guinée Forestière ; Projet Hydraulique Villageoise Mandiana et Kérouané (700 forages; 5 AEP et 2000 latrines)
- xvii. Projet Hydraulique Rurale de 15 000 PEM dont 5 000 forages équipés et 1 000 AEP moderne ; Projet de Rééquilibrage régional pour l'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement en milieu rural.

## Annexe 6. Questionnaires sur le SNAT - fora régionaux

### Données socioprofessionnelles :

**Genre** : Masculin \_\_\_\_\_ Féminin \_\_\_\_\_ **Année de service** : moins de 5 ans \_\_\_\_\_ ; 5 à 10 ans \_\_\_\_\_ ; 11 à 15 ans \_\_\_\_\_ ; 16 à 20 ans \_\_\_\_\_ ; 21 à 29 ans \_\_\_\_\_ ; 30 ans et plus \_\_\_\_\_

### Principes :

1. Quels sont les quatre principes ayant guidés la conception et la cadre de mise en œuvre du SNAT ?
2. Est-ce que le SNAT a servi de **cadre concerté, cohérent, homogène, accepté** par tous les partenaires et départements de partager un même objectif de développement au niveau inter-préfectoral, régional et national ?
  - a. Oui \_\_\_\_\_ pourquoi ?
  - b. Non \_\_\_\_\_ Pourquoi ?
3. Est-ce qu'à travers les actions préconisées dans le SNAT des ressources financières ont été mobilisés auprès de la communauté internationale pour réalisation des projets de développement ?
  - a. Si non, pourquoi ?
  - b. Si oui, lesquels ?

### Généralités :

Selon le SNAT,

1. chaque région a ses richesses propres : oui \_\_\_\_ Non \_\_\_\_ Ne sais pas \_\_\_\_
2. le SNAT s'efforce d'être le ciment des politiques sectorielles et de tous les projets ayant un impact sur le sol de la Guinée : oui \_\_\_\_ Non \_\_\_\_ Ne sait pas \_\_\_\_
3. la durée était de 1991 à 2010 (19 ans) : oui \_\_\_\_ Non \_\_\_\_ Ne sais pas \_\_\_\_
4. son caractère de mise en œuvre devait être flexible pour un adaptation rapide et continue : vrai \_\_\_\_\_ ; faux \_\_\_\_\_
5. le SNAT devrait être appuyé ou se mettre en œuvre avec plan de développement socio-économique (économique et social) à long terme de tout le pays en provenance de tous les autres départements travaillant ensemble : vrai \_\_\_\_\_ ; faux \_\_\_\_\_ ; ne sais pas \_\_\_\_\_
6. le SNAT vise à une occupation optimale de l'espace physique en tenant des besoins de la population et la protection de l'espace : vrai \_\_\_\_\_ ; faux \_\_\_\_\_ ; ne sais pas \_\_\_\_\_
7. le SNAT vise l'amélioration (a) des conditions de vie de la population et (b) de l'habitat et le développement harmonieux des structures urbaines : vrai \_\_\_\_\_ ; faux \_\_\_\_\_ ; ne sais pas \_\_\_\_\_
8. l'aménagement du territoire présuppose l'existence d'une volonté politique érigeant en principe d'action l'idée de faire participer sans exclusion toutes les régions à son développement et de s'appuyer sur les ressources et les forces locales : vrai \_\_\_\_\_ ; faux \_\_\_\_\_ ; ne sais pas \_\_\_\_\_

9. sert de document de base à la confection des plans d'aménagement régionaux : vrai \_\_\_\_\_ ; faux \_\_\_\_\_ ; ne sait pas \_\_\_\_\_
10. sert de document de base à la confection des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme des principales villes : vrai \_\_\_\_\_ ; faux \_\_\_\_\_ ; ne sais pas \_\_\_\_\_
11. sert à la coordination inter-préfectorales : vrai \_\_\_\_\_ ; faux \_\_\_\_\_ ; ne sais pas \_\_\_\_\_
12. sert à la coordination internationale : vrai \_\_\_\_\_ ; faux \_\_\_\_\_ ; ne sais pas \_\_\_\_\_

**Mise en œuvre :**

1. Est-ce que le personnel du SPAT a été scientifiquement et techniquement à la hauteur pour assurer la mise en œuvre du SNAT et des investissements ?
  - a. 1991 – 2000 : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ Ne sait pas \_\_\_\_\_
  - b. 2001 – 2010 : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ Ne sait pas \_\_\_\_\_
  - c. 2011 – 2019 : Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_ Ne sait pas \_\_\_\_\_
2. Selon les périodes suivantes laquelle a été la plus marquée par les actions de coordination et de suivi du SNAT ? 1991 – 2000 \_\_\_\_\_ ; 2001 – 2010 \_\_\_\_\_ ; 2011 – 2019 \_\_\_\_\_
3. Sur une note de 1 à 5, quelle moyenne donnez-vous aux activités suivantes du SPAT :
  - a. Impulsion de la diffusion et de mise en œuvre du SNAT: \_\_\_\_\_
  - b. Appui ou conception des projets d'aménagement du territoire par différents secteurs : \_\_\_\_\_
  - c. Coordination des projets d'aménagement du territoire : \_\_\_\_\_
  - d. Harmonisation des opérations d'aménagement par différents secteurs : \_\_\_\_\_
  - e. Mise en cohérence des ressources humaines et des financières : \_\_\_\_\_
  - f. Préparation et exécution des décisions du gouvernement : \_\_\_\_\_
4. Avez-vous déjà lu la Charte de l'Aménagement du Territoire de la Guinée ? Oui \_\_\_\_\_ Non \_\_\_\_\_
5. Existe-t-il un Secrétaire à l'aménagement du territoire auprès du ministre et en charge du SPAT ? Oui \_\_\_\_\_ ; Non \_\_\_\_\_
6. Le SPAT a-t-il un budget propre ? Oui \_\_\_\_\_ ; Non \_\_\_\_\_ ; Ne sais pas \_\_\_\_\_
7. Selon vous quel est le niveau de moyen financier mis à la disposition du SPAT pour mener à bien ses activités et de faciliter la coordination de l'aménagement du territoire et les projets de développement sectoriel ? très élevé \_\_\_\_\_ ; élevé \_\_\_\_\_ ; faible \_\_\_\_\_ très faible \_\_\_\_\_ inexistant \_\_\_\_\_
8. Combien de fois le SPAT s'est-il réuni entre 1991 et 2018 ?
9. Combien de fois le SPAT s'est-il réuni en 2019 ?
10. Listez quatre propositions pour rendre le SPAT plus effectif et visible auprès des départements et partenaires d'investissement dès à présent ?
  - a. \_\_\_\_\_

b. \_\_\_\_\_

c. \_\_\_\_\_

11. Proposez au moins trois indicateurs qui permettront de mieux cerner l'état de mise en œuvre du SNAT de 1991

a. \_\_\_\_\_

b. \_\_\_\_\_

c. \_\_\_\_\_ ...

12. Citez cinq obstacles à la mise en œuvre et au succès du SNAT

a. \_\_\_\_\_

b. \_\_\_\_\_

c. \_\_\_\_\_ .....

13. Quels sont les principales approches pour examiner les Succès, Echecs, Potentialités et Opportunités (SEPO) de la mise en œuvre des options sectorielles, régionales, et des moyens financiers et humains de mise en œuvre du SNAT et du SPAT ?

a. \_\_\_\_\_

b. \_\_\_\_\_ ..

## Annexe 7. Quelques recommandations issues du Forum Urbain National

### FORUM URBAIN NATIONAL DE LA GUINEE - du 4 au 6 décembre 2019

PANELS	THEMATIQUE	PROBLEMATIQUE ET ENJEUX	RECOMMANDATIONS
<b>Panel d'ouverture</b>	Vers la bonne gouvernance urbaine en Guinée : approche de SANITA villes durables et orientations citoyennes	i. Faible couverture des villes en documents d'urbanisme ;	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcement des capacités des cadres du secrétariat permanent de l'Aménagement du Territoire ;</li> <li>2. Amélioration de la qualification des professionnels du secteur ;</li> <li>3. Elaboration de documents d'urbanisme pour les villes ;</li> <li>4. Prendre avantage des bonnes pratiques en matière de planification urbaine (Canada, Burkina Faso, Togo et Rwanda) ;</li> <li>5. Renforcer la déconcentration par le transfert effectif des moyens financiers ;</li> <li>6. Assurer une plus grande implication des acteurs locaux ; Capitaliser sur les expériences passées pour une meilleure planification urbaine Actualiser et adapter le SNAT actuel ; etc.</li> </ol>
<b>Panel international</b>	Gouvernance des institutions et urbanisation durable. Priorités continentales et expériences du Canada, Burkina Faso, Togo et du Rwanda.	ii. Occupation spatiale anarchique dans les villes ;	
<b>Panel National</b>	Les potentialités naturelles, industrialisation et opportunités économiques.	iii. Retard de la planification par rapport à l'occupation spatiale ;	
	Etat de la mise en œuvre du SNAT et priorités thématiques pour l'élaboration de la politique urbaine nationale : résultats des foras	iv. Faible appropriation des textes régissant l'urbanisme ;	
	Réflexion sur la mise en œuvre du code foncier, les limites et l'implication sur la cohésion communautaire en Guinée.	v. Vétusté des anciennes centrales électriques ;	
		vi. Importance des besoins des ménages non encore suffisamment couvert en termes d'eau potable et d'électricité ;	
<b>Présentations introductives</b>	Cadre d'analyse de la gouvernance foncière en Guinée	vii. Multiplicité des acteurs impliqués dans la gestion des infrastructures ;	
	Diagnostic territorial et économique du développement urbain	viii. Problème de sécurisation foncière ;	
		ix. Faible synergie entre les actions ministérielles et celles des collectivités ;	
		x. Faible développement des zones industrielles ;	
		xi. Faible niveau d'application des orientations du SNAT.	

PANELS	THEMATIQUE	PROBLEMATIQUE ET ENJEUX	RECOMMANDATIONS
	Etat de mise en œuvre du PDU de Conakry	Profonde crise urbaine : habitat anarchique et non réglementaire	<ol style="list-style-type: none"> <li>2. Actualiser des documents d'urbanisation ; du cadre juridique pour le littoral ;</li> <li>3. Promouvoir une coopération intense de tous les secteurs ;</li> <li>4. Préparer un guide méthodologique d'élaboration des documents d'urbanisation et d'AT ;</li> <li>5. Introduire la notion de développement durable dans les programmes de dvpt ;</li> <li>6. Sécuriser les zones industrielles (foncier et immatriculation) ;</li> <li>7. Empêcher l'étalement urbain, l'aménagement foncier et la densité par zone ;</li> <li>8. Instaurer un partenariat avec l'INS dans la production des données pour les analyses du secteur ;</li> <li>9. Prise en compte des problèmes de sécurité urbaine ;</li> <li>10. Mettre en place un cadre concernant le partenariat entre l'Etat et collectivité ;</li> <li>11. Partenariat entre Etat public et privé et ONG pour le financement endogène du logement social conformément au code de construction ;</li> <li>12. Mettre en place un plan de communication dès la conception, la mise en œuvre et l'évaluation ; un processus documentation efficace ; et opter pour une structure conventionnelle de réalisation des documents de planification ; etc.</li> </ol>
	Eradiquer les bidonvilles en Guinée : Eléments d'analyse		
	Etat des ressources humaines, mémoire institutionnelle, compétences pour l'urbanisation durable en Guinée : leçon des interactions régionales	<ol style="list-style-type: none"> <li>i. Profonde crise du rural avec une dualité juridique (coutumier et droit moderne) ;</li> <li>ii. Une démographie galopante</li> <li>iii. Multitude d'acteurs et faible coordination</li> <li>iv. Faible niveau de la mise en œuvre du PDU de Conakry</li> <li>v. Prolifération de l'habitat précaire</li> <li>vi. Non maîtrise de l'occupation spatiale des villes</li> <li>vii. Des quartiers sans sécurité et équipements et sans services urbains adéquats.</li> </ol>	
Panel A		Faiblesse de l'appréhension et de l'application des textes régissant l'urbanisme et les collectivités territoriales	Actualiser et vulgariser les documents d'urbanisation
		Multitude d'acteurs et faible niveau de coordination	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promouvoir une coopération intense de tous les secteurs.</li> <li>2. Associer les professionnels et scientifiques et les universités guinéens en général aux études et gestion urbaine</li> </ol>

PANELS	THEMATIQUE	PROBLEMATIQUE ET ENJEUX	RECOMMANDATIONS
	Aménagement du territoire, Urbanisme, et politiques sectorielles en Guinée : bilan et perspectives	Faiblesse des capacités financières de l'Etat et surtout des collectivités ; Absence de financement approprié ; prix du logement élevé	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Identification des sources de financements locales et prendre avantage des aides extérieurs et des nouveaux mécanismes de financement</li> <li>2. Mise en place d'un cadre concernant le partenariat entre l'Etat et collectivité ; Etat public et privé et ONG pour le financement endogène du logement social conformément au code de construction.</li> <li>3. Mise en place d'une politique de logement social</li> <li>4. Promotion de la collaboration entre tous les acteurs (public, privé, société civile)</li> <li>5. L'organisation par l'Etat du secteur informel qui est une structure porteuse de richesse et croissance ;</li> </ol>
		Déséquilibre entre villes et entre régions naturelles ; prendre en compte des priorités régionales et l'esprit d'équilibre dans la planification	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Faire une étude sérieuse de l'armature urbaine de la Guinée, assortie d'un schéma directeur de l'aménagement révisé dans le but de l'intégration effective de tous les centres ;</li> <li>2. Empêcher l'étalement urbain, promouvoir l'aménagement foncier et la densité par zone</li> <li>3. Mener et exécuter l'étude d'une trame de planification d'équipements par type de centre, dont les gabarits et la structure des services sont fonction des sollicitations locales et des rayons d'influence.</li> <li>4. Élaboration d'une politique, à court, à moyen et à long terme de planification par hiérarchie de l'armature avec des objectifs de développement durable</li> </ol>
		Manque d'indicateurs et de base de données pour le suivi	Instaurer un partenariat avec l'Institut National des Statistiques dans la production des données pour les analyses du secteur

PANELS	THEMATIQUE	PROBLEMATIQUE ET ENJEUX	RECOMMANDATIONS
		Menaces impacts changement climatique et dégradation de l'environnement	<ol style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un cadre juridique pour la préservation des écosystèmes en général et le littoral notamment.</li> <li>Repenser carrément les corniches pour offrir plus de bande de protection au littoral.</li> </ol>
	Aménagement du territoire, Urbanisme, et Politiques sectorielles : revue des et cohérence des schémas de secteurs. Echanges sur les stratégies et schémas sectoriels de développement / d'aménagement	Faible coordination intersectorielle	<ol style="list-style-type: none"> <li>Actualisation de l'actuel SNAT ; implication de tous les acteurs à sa conception et son exécution.</li> <li>Prise en compte des préoccupations actuelles et futures des régions dans la détermination des équipements.</li> </ol>
<b>Panel B</b>	Planification du Grand Conakry et défis de la gestion des services urbains en Guinée Echanges sur les instruments et réglementations en urbanisme	Insuffisance d'espaces publics et d'espace de loisir pour les enfants	Responsabiliser les urbanistes dans la gestion des villes ; renforcer les compétences en design urbain ; sensibiliser les usagers ; veiller au respect des schémas d'aménagement ; travailler de manière synergique avec toutes les parties prenantes concernées ; formation de jeunes aux techniques de fabrication des pavés ; etc.
		Urbanisme peu maîtrisé et problèmes liés aux contrats de baux ; étalement urbain,	Créer l'ordre des Urbanistes de Guinée ; densification du tissu urbain ; restructuration de l'habitat spontané
		Insalubrité et manque de financement de l'assainissement	Revalorisation des déchets en matière première pour les pavés
		Habitat précaire	<p>Promotion de l'architecture durable</p> <p>Promotion de programmes de parcelles assainies.</p>
<b>Panel C</b>		Non maîtrise du foncier par l'Etat	Révision et la vulgarisation du code foncier domaniaux ;
		Incohérence/mauvaise interprétation Des textes; absence textes application	Harmonisation de tous les textes de loi relatifs au domaine, le cadastre, le foncier, la construction ;
		Spéculations foncières et récurrence des conflits domaniaux ;	Coordination des interventions des différents ministères sectoriels ; mise en œuvre des codes

PANELS	THEMATIQUE	PROBLEMATIQUE ET ENJEUX	RECOMMANDATIONS
	<p>Gestion du foncier et enjeux de développement municipal concerté</p> <p>Echanges sur les instruments et réglementations en gestions foncières et responsabilités des collectivités</p>	<p>Occupations illégales des réserves foncières de l'Etat et la destruction des forêts classées et autres écosystèmes ;</p>	<p>Adoption de mesures disciplinaires exemplaires contre les spéculateurs fonciers par l'application scrupuleux de la loi ;</p>
		<p>Envahissement des emprises des voiries et obstruction des émissaires naturels ;</p>	<p>Formation des cadres des structures judiciaires sur les principes de l'aménagement du territoire ;</p>
		<p>Destruction et l'occupation des sous-bassins versants ;</p>	<p>Déguerpissement forcé des citoyens occupant les réserves foncières de l'Etat en n'y mettant la forme ;</p>
		<p>Absence d'une base de données fiables de cartographiques en Guinée ;</p>	<p>Mise en place d'une base et d'une cartographie sur l'état des forêts classées et le rétablissement du couvert végétal ;</p>
		<p>Absence d'une politique de sécurisation foncière en Guinée ;</p>	<p>Mise en place d'une politique foncières ; d'un cadre fiscal ; création des mutuelles financières pour résoudre les problèmes de logements des fonctionnaires.</p>

## Annexe 8. Liste des Participant à l'atelier de restitution de l'Examen participatif du Schéma National d'Aménagement du Territoire 1991 de la Guinée

N	PRENOMS ET NOM	GENRE	FONCTION	DEPARTEMENT	EMAIL
1	Mohamed Maama Camara	M	SG	MVAT	cmohamedmaama@yahoo.fr
2	Kerfalla Touré	M	MDG/BSD	MVAT	kerfallatourey@gmail.com
3	Camara Lasana Fatoumata	M	BSD	MVAT	Lahasana7@gmail.com
4	Aboubacar Sidiki Traoré	M	DNA /Aménagement	MHTA	timareotra@gmail.com
5	Mamadou Oury N.Diallo	M	CS/Etudes	DATU/MVAT	modiallohamso@gmail.com
6	Mamadou Aliou Diallo	M	Chef DER	MATU	Lombelabe2014@gmail.com
7	Ibrahima Soumah	M	DNA/TT	M Transports	Soumahibrahima54@yahoo.fr
8	Soriba Bangoura	M	Conseiller infrastructure	M. Mines et Géologiebsoriba@ yahoo.fr	
9	Ibrahima Camara	M	DN	DATU/MVAT	Ibrahimacamara@gmail.com
1 0	Lanciné Camara	M	DN	Energie	Lacicama69@gmail.com
1 1	Boubacar Barry	M	Chef Division	DNI/MIPME	Boubasidi25@gmail.com
1 2	Ismael Kabiné Camara	M	Communication	ONU Habitat Guinée	Ismael.camara@un.org
1 3	Mohamed Lamine Traoré	M	Geomaticien	ONU Habitat Guinée	Mohamed.traore@un.org
1 4	Mamady Cissé	M	Suivi/Evaluation	ONU Habitat Guinée	Mamady.cisse@un.org
1 5	Martial Désiré Guidolo	M	Administration/ Finances	ONU Habitat Guinée	Martial.guidolo@un.org

## Annexe 8. Personnes et parties prenantes contactées

### Membres du SPAT

N°	Prénoms et Nom	Ministère	Fonction	Téléphones	E-mail
1	Mohamed Maama Camara	MVAT	Secrétaire Général	628 21 10 90	<a href="mailto:cmohamedmaama@yahoo.fr">cmohamedmaama@yahoo.fr</a>
2	Ibrahima Camara	MVAT	DN/DATU		<a href="mailto:ibrahimacamar@gmail.com">ibrahimacamar@gmail.com</a>
3	Soriba Bangoura	Mines et Géologie	Conseiller chargé des infrastructures Minières	622 382 294	<a href="mailto:bsoriba@yahoo.fr">bsoriba@yahoo.fr</a>
4	Ibrahima Tamim Diawara	Postes et Télécommunication	Directeur National Adjoint des Télécommunications	664 411 357	<a href="mailto:ibountamim@gmail.com">ibountamim@gmail.com</a>
5	Péma Guillavogui	Plan et Coopération Internationale	Secrétaire Général	620 157 848	<a href="mailto:g_pema@yahoo.fr">g_pema@yahoo.fr</a>
6	Mohamed Lamine Kaba	MATD	Conseiller chargé de mission	620 428 783	
7	Aboubacar Sidiki Traoré	Tourisme, Hôtellerie et Artisanat	DNA Chargé des Aménagements	623 651 857	<a href="mailto:timareotra@gmail.com">timareotra@gmail.com</a>
8	Lanciné Camara	Energie et Hydraulique	En service à la Direction Nationale de L'Energie	664 226 529 622 064 210	
9	Boubacar Barry	Industrie et des PME	Chef de la Division des Infrastructures Industrielles	664 405 077/ 628 103 212	<a href="mailto:Boubabsidi25@gmail.com">Boubabsidi25@gmail.com</a>
10	Luc Mamady Ouano	Pêche et Aquaculture	DGA service des Domaines et Infrastructures Publics Pêche Aquaculture (SEDIPA)	620 428 783/ 664 250 245	<a href="mailto:olianoluc@gmail.com">olianoluc@gmail.com</a>
11	Ibrahima Soumah	Transports	DNA/Transports Terrestres	657 094 457	<a href="mailto:soumahibrahima54@yahoo.fr">soumahibrahima54@yahoo.fr</a>
12	THEOPHILE Richard	Environnement des Eaux et Forets	DG centre protection /mi lieux marins zones côtières		
14	Kerfalla Toure	MVAT	DG/BSA	622 63 40 06	<a href="mailto:kerfallatourey@gmail.com">kerfallatourey@gmail.com</a>

## Participants aux fora régionaux

REPRESETANTS DES DIRECTIONS TECHNIQUES DES REGIONS ADMINISTRATIVES
Direction Régionale Ville et de l'Aménagement du Territoire
Direction Régionale de la Santé
Inspection Régionale de l'Education
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Pêche
Direction Régionale Travaux Publics
Conseil Régionale des Organisations de la Société Civile(CROSC)
Universités Publiques et Privées
Direction Régionale de l'Environnement et des Eaux et forêts
Direction Régionale de l'Enseignement technique et professionnel
Direction Régionale de l'APIP
Direction régionale du Plan
Inspection Régionale des Mines
Inspection Régionale de l'Action Sociale et de la Promotion Féminine
Chefs de quartiers de la ville de Faranah
SERACCO
Chambre Régionale de commerce
Organisations féminines régionales et préfectorales
Secteur privé

## Participants au premier Forum Urbain National de la Guinée du 4 au 6 Décembre 2019

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
1	SITARR MAMOUDOU CONDE	M	CROSC/Rimèdece	621276167	<a href="mailto:cecekindia@gmail.com">cecekindia@gmail.com</a>
2	DOMA TRAORE	M	Gouvernorat Kindia	627188997	<a href="mailto:domatraore@yahoo.fr">domatraore@yahoo.fr</a>
3	Pr BANO NADHEL DIALLO	M	ONRG / CONAKRY	622244846	<a href="mailto:nadhel@yahoo.fr">nadhel@yahoo.fr</a>
4	BOUBACAR SIDIKI DIALLO	M	UGLC-s-conakry	622294750	<a href="mailto:Sidikidiallo2013@gmail.com">Sidikidiallo2013@gmail.com</a>
5	MAMADOU CIRE SOW	M	UGLC-s-conakry	628650402	<a href="mailto:siremofetousow@gmail.com">siremofetousow@gmail.com</a>
6	KADIATOU BARRY	F	UGLC-s-conakry	627733673	<a href="mailto:kadiatoubarry224@gmail.com">kadiatoubarry224@gmail.com</a>
7	MAIMOUNA DIALLO	F	UGLC-s-conakry	628348040	<a href="mailto:diallomamouna489@gmail.com">diallomamouna489@gmail.com</a>
8	RACHEL BAKAMA SOUMAORO	F	UGLC-s-conakry	625165300	<a href="mailto:rachelsoumaoro@gmail.com">rachelsoumaoro@gmail.com</a>
9	AMADOU DONZO	M	CERE	628180691	<a href="mailto:amadoudonzo33@gmail.com">amadoudonzo33@gmail.com</a>
10	MOHAMED SALIOU CAMARA	M	CERE	620573655	<a href="mailto:mohamedsalioucamara@ck.univetuou.s.fr">mohamedsalioucamara@ck.univetuou.s.fr</a>
11	THIERNO BOUBACAR BAH	M	CERE	628150120	<a href="mailto:Thiernobah76@gmail.com">Thiernobah76@gmail.com</a>
12	DAOUDA CISSOKO	M	CERE	622888081	<a href="mailto:daouda.cissoko2017@gmail.com">daouda.cissoko2017@gmail.com</a>
13	BALLA KEITA	M	UGLC-s-conakry	628558200	<a href="mailto:Layeballa1@gmail.com">Layeballa1@gmail.com</a>
14	LONCENY CAMARA	M	UGLC-s-conakry	620021106	<a href="mailto:Camaralonceny17@gmail.com">Camaralonceny17@gmail.com</a>
15	OUMAR DIAKITE	M	UGLC-s-conakry	622131294	<a href="mailto:Oumarbashir.diakite@gmail.com">Oumarbashir.diakite@gmail.com</a>
16	ABOUBACAR SIDIKI DIALLO	M	UGLC-s-conakry	625146360	<a href="mailto:aboubacarsidikidiallo10@gmail.com">aboubacarsidikidiallo10@gmail.com</a>
17	MAMADOU SIRADJO DIALLO	M	UGLC-s-conakry	624400965	
18	MOHAMED KABA	M	UGLC-s-conakry	621768074	<a href="mailto:Mohamedkaba.6mk@gmail.com">Mohamedkaba.6mk@gmail.com</a>
19	AMARA BANGOURA	M	UGLC-s-conakry	621996019	<a href="mailto:Gorobosysteme21@gmail.com">Gorobosysteme21@gmail.com</a>
20	ABDOUL KARIM SANDEN	M	UGANC	664360070	<a href="mailto:karimsanden@gmail.com">karimsanden@gmail.com</a>
21	HADJA DALANDA BAH	F	Directrice habitat FARANAH	621037447	<a href="mailto:Hadjadalandabah4@gmail.com">Hadjadalandabah4@gmail.com</a>
22	OUMAR SARR	M	DRVAT/Conakry	622256762	<a href="mailto:Sarroumar10@gmail.com">Sarroumar10@gmail.com</a>
23	BOUBACAR SIDIKI DIALLO	M	CONSULTANT	621612278	<a href="mailto:sidiki@gmail.com">sidiki@gmail.com</a>
24	LAMINE DIAKITE	M	DN/LOCAL/MVAT	628037932	<a href="mailto:Ldiakite13@gamail.com">Ldiakite13@gamail.com</a>
25	SANOUSSY KONATE	M	DGA/ANRU/MVAT	628616225	<a href="mailto:Konatesanoussy123@gmail.com">Konatesanoussy123@gmail.com</a>

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
26	ABOU KOUROUMA	M	DATU/MVAT	622220849	<a href="mailto:Kouroumaabou455@gmail.com">Kouroumaabou455@gmail.com</a>
27	MABENTTY TOURE	F	Enseignante chercheur	620400383	<a href="mailto:mabetytoure@yahoo.fr">mabetytoure@yahoo.fr</a>
28	MOHAMED LAMINE BARRY	M	Enseignant chercheur	628155710	<a href="mailto:barrymohamedlamine6@gmail.com">barrymohamedlamine6@gmail.com</a>
29	THIERNO AMIROU DIALLO	M	Enseignant chercheur	622591605	<a href="mailto:Amiroudiallo2014@gmail.com">Amiroudiallo2014@gmail.com</a>
30	MAMADOU BOBO DIALLO	M	Enseignant chercheur	621637484	<a href="mailto:amadoubobo.diallo.16@gmail.com">amadoubobo.diallo.16@gmail.com</a>
31	FANTA FARIDA BARRO	F	KOFFI ANNAN/SC	624964845	<a href="mailto:fantafaridabarro@gmail.com">fantafaridabarro@gmail.com</a>
32	IBRAHIMA SOW	M	KOFFI ANNAN/SC	626649470	<a href="mailto:ibrahimasowkissi@gmail.com">ibrahimasowkissi@gmail.com</a>
33	GUISSIA KOIVOGUI	M	KOFFI ANNAN/SC	628516658	<a href="mailto:Koivogui2012@gmail.com">Koivogui2012@gmail.com</a>
34	ABOUBACAR SIDIKI CISSE	M	UGLC-s-conakry	620857574	<a href="mailto:Boobacisse74@gmail.com">Boobacisse74@gmail.com</a>
35	ALAMAKO TRAORE	M	UGLC-s-conakry	628353650	<a href="mailto:Traorealamako29@gmail.com">Traorealamako29@gmail.com</a>
36	MAMA AISSATA CAMARA	F	UGLC-s-conakry	625485779	<a href="mailto:camaram@gmail.com">camaram@gmail.com</a>
37	SOULEYMANE BAH	M	UGLC-s-conakry	621999929	<a href="mailto:Souleymanebah547@gmail.com">Souleymanebah547@gmail.com</a>
38	PAUL KOIVOGUI	M	UGLC-s-conakry	626341778	<a href="mailto:Paulonivogui88@gmail.com">Paulonivogui88@gmail.com</a>
39	ROSALINE BEAVOGUI	F	UGLC-s-conakry	623021373	<a href="mailto:Larosebea623@gmail.com">Larosebea623@gmail.com</a>
40	SEGBE KOIVOGUI	F	UGLC-s-conakry	627028436	<a href="mailto:Segbekoe96@gmail.com">Segbekoe96@gmail.com</a>
41	TINE TONHON LOUAMOU	F	UGLC-s-conakry	623559688	<a href="mailto:tlouamou@yahoo.cann.fr">tlouamou@yahoo.cann.fr</a>
42	TOAGNE BEIMY	M	UGLC-s-conakry	621039110	
43	FOROMO CAMARA	M	UGLC-s-conakry	622740718	<a href="mailto:Foromocamara32@gmail.com">Foromocamara32@gmail.com</a>
44	SENY HENRIETTE DORE	F	UGLC-s-conakry	628025403	<a href="mailto:Josehenriette37@gmail.com">Josehenriette37@gmail.com</a>
45	TEWA FEM LENO	F	UGLC-s-conakry	623549566	<a href="mailto:Tewafemaleno97@gmail.com">Tewafemaleno97@gmail.com</a>
46	LAMINE KONSON CONDE	M	UGLC-s-conakry	621525332	<a href="mailto:Laminekonson32@gmail.com">Laminekonson32@gmail.com</a>
47	FANTA CAMARA	F	UGLC-s-conakry	660920685	
48	FATOUMATA KABA	F	UGLC-s-conakry	622091235	
49	HENRIETTE THEA	F	UGLC-s-conakry	622539048	<a href="mailto:Theahenrietteesther95@gmail.com">Theahenrietteesther95@gmail.com</a>
50	SEKOU MOHAMED KANTE	M	MVAT/DCUHC/ MATAM	628283027	<a href="mailto:Sekoukante58@gmail.com">Sekoukante58@gmail.com</a>
51	ALIMOU DIALLO	M	ORDRE DES GEOMETRES EXPERT DE GUINEE	622511876	<a href="mailto:Alimou2007@yahoo.fr">Alimou2007@yahoo.fr</a>
52	LACINE CAMARA	M	MINISTERE ENERGIE	622064210	<a href="mailto:Lancinecamara69@gmail.com">Lancinecamara69@gmail.com</a>

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
53	AISSATA SOUARE	F	MVAT/DCUHC/ MATOTO	622918626	<a href="mailto:Aissatatigui2003@gmail.com">Aissatatigui2003@gmail.com</a>
54	SEYDOU BANGOURA	M	MVAT/DCUHC/ RATOMA	625744411	<a href="mailto:Seydoubangoura351@gmail.com">Seydoubangoura351@gmail.com</a>
55	MARIAMA CIRE BARRY	F	MVAT/DATU	628020251	<a href="mailto:Bmariame761@gmail.com">Bmariame761@gmail.com</a>
56	DIEMORY DIOUBATE	M	DATU	628262612	<a href="mailto:Dioubatedjamory@gmail.com">Dioubatedjamory@gmail.com</a>
57	FAYA AMADOU KAMANO	M	MVAT/DOCAD	625726799	<a href="mailto:kfayaamadou@gmail.com">kfayaamadou@gmail.com</a>
58	FAYA CLEMENT TOLNO	M	MVAT/CD.DOCAD	620111074	<a href="mailto:tolnoclement@yahoo.fr">tolnoclement@yahoo.fr</a>
59	IBRAHIMA SORY DIANE	M	MVAT/DATU	628757994	<a href="mailto:Dianeibrahima1900@gmail.com">Dianeibrahima1900@gmail.com</a>
60	LUC MAMADY OLIANO	M	MINISTERE DES PECHES	628525466	<a href="mailto:olianoluc@gmail.com">olianoluc@gmail.com</a>
61	MORY KOUROUMA	M	MVAT	628147349	<a href="mailto:Morykourouma50@gmail.com">Morykourouma50@gmail.com</a>
62	ADAMA CISSE	M	MVAT	622734994	<a href="mailto:nacisseone@gmail.com">nacisseone@gmail.com</a>
63	ELHADJ FRANTOMAN BERETE	M	CABINET GIS	628129063	<a href="mailto:fratoman@yahoo.fr">fratoman@yahoo.fr</a>
64	ELHADJ MAMADOU THIAM	M	MVAT	622623119	<a href="mailto:thiamm35@yahoo.fr">thiamm35@yahoo.fr</a>
65	KEMOKO CAMARA	M	MVAT	622585058	<a href="mailto:kemokocamara8@gmail.com">kemokocamara8@gmail.com</a>
66	IDIATOU BALDE	F	ETUDIANTE (ISAU)	627424431	<a href="mailto:idiatoubalde8@gmail.com">idiatoubalde8@gmail.com</a>
67	AMINATA KOUROUMA	F	EDUTIANTE (ISAU)	628109899	<a href="mailto:Minakourouma48@gmail.com">Minakourouma48@gmail.com</a>
68	MAMOUDOU KEITA	M	ETUDIANT (ISAU)	624726275	<a href="mailto:moudma94keith@gmail.com">moudma94keith@gmail.com</a>
69	BOURHANE CAMARA	M	DATU/MVAT	622394403	<a href="mailto:camarab852@gmail.com">camarab852@gmail.com</a>
70	TOKPA JOSEPH KOTIE	M	EDUTIANT (ISAU)	627001042	<a href="mailto:guewajoe@gmail.com">guewajoe@gmail.com</a>
71	ABOUBACAR SIDIKI TRAORE	M	EDUTIANT (ISAU)	624638943	<a href="mailto:Abousitra.ast@gmail.com">Abousitra.ast@gmail.com</a>
72	JEAN YELIK MANE	M	EDUTIANT (ISAU)	626272195	<a href="mailto:manejeanyelik@gmail.com">manejeanyelik@gmail.com</a>
73	SEKOU YAHA SYLLA	M	MMG BOKE	622144069	<a href="mailto:seyahaskou@gmail.com">seyahaskou@gmail.com</a>
74	SENY DIANE	M	EDUTIANT (ISAU)	621770789	<a href="mailto:senydiane67gmail.com">senydiane67gmail.com</a>
75	IBRAHIMA CAMARA	M	EDUTIANT (ISAU)	628417626	<a href="mailto:Camaraibrahama4201@gmail.com">Camaraibrahama4201@gmail.com</a>
76	THIERNO IBRAHIMA DIALLO	M	EDUTIANT (ISAU)	622406816	<a href="mailto:Thiernotola9282@gmail.com">Thiernotola9282@gmail.com</a>
77	DJIBRIL DIALLO	M	EDUTIANT (ISAU)	628228319	<a href="mailto:Diallog640@gmail.com">Diallog640@gmail.com</a>
78	OYE KOIVOGUI	M	EDUTIANT (ISAU)	622238017	<a href="mailto:Oye1996koivogui@gmail.com">Oye1996koivogui@gmail.com</a>
79	YAMOUSSA YATTARA	M	EDUTIANT (ISAU)	623888362	<a href="mailto:Yattara069@gmail.com">Yattara069@gmail.com</a>
80	JONAS LOUA	M	EDUTIANT (ISAU)	628617625	<a href="mailto:Jonasloua1998@gamil.com">Jonasloua1998@gamil.com</a>

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
81	MOHAMED CAMARA	M	EDUTIANT (ISAU)	622923013	<a href="mailto:mohamedlimokindia@gmail.com">mohamedlimokindia@gmail.com</a>
82	THIERNO AMADOU BARRY	M	EDUTIANT (ISAU)	66664830	<a href="mailto:Amdoutahirou64@gmail.com">Amdoutahirou64@gmail.com</a>
83	THERESE KONALY KOURA	F	EDUTIANTE (ISAU)	623637596	<a href="mailto:Koura63@gmail.com">Koura63@gmail.com</a>
84	NAFINA CAMARA	F	EDUTIANTE (ISAU)	621434817	<a href="mailto:nafpassy@gmail.com">nafpassy@gmail.com</a>
85	FATOUMATA BINTA TALL	F	EDUTIANTE (ISAU)	623462433	<a href="mailto:fatimalamarana@gmail.com">fatimalamarana@gmail.com</a>
86	MARIEM GALLALY KANTE	F	EDUTIANTE (ISAU)	623583396	<a href="mailto:gallalymariem@gmail.com">gallalymariem@gmail.com</a>
87	BINTOU CISSE	F	EDUTIANTE (ISAU)	621895540	<a href="mailto:bioutycis@gmail.com">bioutycis@gmail.com</a>
89	SARAN KEITA	F	Journaliste	622082368	<a href="mailto:kitanm@yahoo.fr">kitanm@yahoo.fr</a>
90	BENOIT CURTIS	M	Architecte	622007392	<a href="mailto:Curtibenoi05@gmail.com">Curtibenoi05@gmail.com</a>
91	ISMAEL BAYO	M	Administrateur local	621345751	<a href="mailto:oppasorgmail@yahoo.fr">oppasorgmail@yahoo.fr</a>
92	MANO BANGOURA	M	Administration pêche	623691335	
93	YOUSSOUF DIALLO	M	Alternativeguinee.com	622793672	<a href="mailto:dialloyoussoufa1@gmail.com">dialloyoussoufa1@gmail.com</a>
94	ABOUBACAR DIALLO	M	ISAU	620354285	<a href="mailto:Aboucar2009@yahoo.fr">Aboucar2009@yahoo.fr</a>
95	KADIDJA CONDE	F	EDUTIANTE (ISAU)	621601957	<a href="mailto:Dijake2014@gmail.com">Dijake2014@gmail.com</a>
96	LANSANA M. CONTE	M	EDUTIANT (ISAU)	628363655	<a href="mailto:Deconte05@gmail.com">Deconte05@gmail.com</a>
97	SOGUE CAMARA	F	EDUTIANTE (ISAU)	621002876	<a href="mailto:Sogue87@gmail.com">Sogue87@gmail.com</a>
98	MORY BERETE	M	EDUTIANT (ISAU)	629818020	<a href="mailto:Morysira33@gmail.com">Morysira33@gmail.com</a>
99	BENOIT CURTIS	M	EDUTIANT (ISAU)	622007392	<a href="mailto:Curtisbenoit05@gmail.com">Curtisbenoit05@gmail.com</a>
100	MAMADOU CELLOU DIALLO	M	EDUTIANT (ISAU)	628666855	<a href="mailto:celloudiallo467@gmail.com">celloudiallo467@gmail.com</a>
101	MARIE ROSE BANGOURA	F	ISAU	627018928	<a href="mailto:Bangourarose98@gmail.com">Bangourarose98@gmail.com</a>
102	ABOUBACAR DOUMBOUYA	M	ISAU	628631155	<a href="mailto:archi.aboubacar@yahoo.fr">archi.aboubacar@yahoo.fr</a>
103	SIRE DIAKITE	F	ISAU	621828265	<a href="mailto:yesine2007@yahoo.fr">yesine2007@yahoo.fr</a>
104	MOHAMED MINTHE	M	ISAU		
105	NAFINA CAMARA	F			
106	FATOUMATA KONE	F	ISAU	626883772	<a href="mailto:FKONE9081@gmail.com">FKONE9081@gmail.com</a>
107	MOUSSA KEITA	M	ISAU	628068422	<a href="mailto:k.moussa2013@yahoo.fr">k.moussa2013@yahoo.fr</a>
108	IBRAHIMA DIAWARA	M	ISAU	623877332	<a href="mailto:lbrahimadiawara0@gmail.com">lbrahimadiawara0@gmail.com</a>
109	ISMAEL KALLO	M	ISAU	621434817	<a href="mailto:nafpassy@gmail.com">nafpassy@gmail.com</a>
114	MARIEM GALLALY KANTE	F	ISAU	623583396	<a href="mailto:gallalymariem@gmail.com">gallalymariem@gmail.com</a>

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
115	BINTOU CISSE	F	ISAU	621895540	<a href="mailto:bioutycis@gmail.com">bioutycis@gmail.com</a>
116	SIRA DIAWARA	F	ISAU	621670283	<a href="mailto:Siradi18@gmail.com">Siradi18@gmail.com</a>
117	KANALY THERESE KOURA	F	ISAU	623637596	<a href="mailto:Koura63@gmail.com">Koura63@gmail.com</a>
118	SIKA TRAORE	M	ISAU	628767697	<a href="mailto:Issiakatraore01@gmail.com">Issiakatraore01@gmail.com</a>
119	PEPE BEAVOGUI	M	ISAU	622785414	<a href="mailto:Beapepe96@gmail.com">Beapepe96@gmail.com</a>
120	ABOUBACAR SIDIKI TRAORE	M	ISAU	624638943	<a href="mailto:abusitra.ast@gmail.com">abusitra.ast@gmail.com</a>
121	ABOUBACAR SIDIKI CISSE	M	ISAU	626660834	<a href="mailto:Bakaricisse971@gmail.com">Bakaricisse971@gmail.com</a>
123	BOUBACAR CONDE	M	ISAU	620056024	<a href="mailto:Condeboubacar112008gmail.com">Condeboubacar112008gmail.com</a>
124	OUMOUL KHAIRY BARRY	F	ISAU		
125	MADY KABA	M	TAS international	628981898	<a href="mailto:mady@tas.international">mady@tas.international</a>
126	ISMAEL KABINET KABA	M	ONU-HABITAT	621363626	<a href="mailto:ismael.camara@un.org">ismael.camara@un.org</a>
127	MOHAMED LAMINE TRAORE	M	ONU-HABITAT	626649765	<a href="mailto:mohamed.traore@un.org">mohamed.traore@un.org</a>
128	MAMADOU KORKA KOULIBALY	M	ONU-HABITAT / UNV	622501628	<a href="mailto:mamadoukorkakoulibaly@gmail.com">mamadoukorkakoulibaly@gmail.com</a>
129	MARTIAL GUIDOLO	M	ONU-HABITAT	620631050	<a href="mailto:martialguidolo@un.org">martialguidolo@un.org</a>
130	GUIA DOUMBOUYA	F	B5D/HABITAT	622089664	<a href="mailto:guitadoumbouyaoforgmail.com">guitadoumbouyaoforgmail.com</a>
131	AISSATOU KINDY DIALLO	F	DRH/ HABITAT	624804065	
132	LANFIA DIANE	M	Inspecteur régional environnement kindia	622947579	<a href="mailto:Dianelfia1@gmail.com">Dianelfia1@gmail.com</a>
133	YAYE HOULAMATOU BAH	F		622358348	<a href="mailto:bahhoulatou@yahoo.fr">bahhoulatou@yahoo.fr</a>
134	ALIOU BOUMANY DIALLO		rapporteur	620841063	<a href="mailto:boummany-diallo@un.org">boummany-diallo@un.org</a>
135	KABINET MANSARE	M	Attaché/cabinet eprésentant Mr le Gouverneur	624007205	<a href="mailto:kabinetmansare@gmail.com">kabinetmansare@gmail.com</a>
136	ADAMA DOUMBOUYA	M	Direction Régionale Ministère de la Ville BOKE	628457829	
137	MOHAMED LAMINE SYLLA	M	Environ/BOKE	622406077	<a href="mailto:laminesylla@gmail.com">laminesylla@gmail.com</a>
138	MORY FODE DIANE	M	Environ/FARANAH	628639081	<a href="mailto:dianefode@gmail.com">dianefode@gmail.com</a>
139	ABDOURAHMANE KABA	M	Société civile CNOSE/FARANAH	628344110	<a href="mailto:crosfaranah@gmail.com">crosfaranah@gmail.com</a>

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
140	ELH. MANTY MAMADI CAMARA	M	Mairie/FARANAH	621866383	<a href="mailto:camaramantymadi@gmail.com">camaramantymadi@gmail.com</a>
141	ADAMA KEITA	M	DRMG/FARANAH	621848105	<a href="mailto:Adamak.@gmail.com">Adamak.@gmail.com</a>
142	FATOUMATA SYLLA	F	Société civil	623490264	
143	MAMADOU TOUNKARA	M	DREEF/MAMOU	622517314	<a href="mailto:Mamoudoutounkara970@gmail.com">Mamoudoutounkara970@gmail.com</a>
144	ALPHA IBRAHIMA DIALLO	M	DR financier/ MAMOU	628924469	<a href="mailto:Alphaibrahimad90@gmail.com">Alphaibrahimad90@gmail.com</a>
145	SOUANA SAOROMOU	M	DRVAT/MAMOU	620060103	<a href="mailto:marecklola@gmail.com">marecklola@gmail.com</a>
146	ZAOU GUILAVOGUI	M	DRVAT	628179191	<a href="mailto:drvatfar@gmail.com">drvatfar@gmail.com</a>
147	MORIBA DIOUBATE	M	DRUHC/BOFFA	625565670	<a href="mailto:moridioubate@gmail.com">moridioubate@gmail.com</a>
148	KOIZA FLORENT KOLIE	M	DRM/KINDIA	624419397	<a href="mailto:kolieflorent19@gmail.com">kolieflorent19@gmail.com</a>
149	AISSATOU DIAMY DIALLO	F	Consultante nationale	621616056	<a href="mailto:aisseamiroudiallo@gmail.com">aisseamiroudiallo@gmail.com</a>
150	IBRAHIMA 2 SYLLA	M	Chef de cabinet faranah	621744394	<a href="mailto:gouvernoratfaranah@gmail.com">gouvernoratfaranah@gmail.com</a>
151	ELHADJ AMARA ROMEO	M	Gouv.Conakry	628407366	<a href="mailto:Amararomeo0012@gmail.com">Amararomeo0012@gmail.com</a>
152	IBRAHIMA SORY SIDIBE	M	DRM/LABE	628787123	<a href="mailto:ibrosidibe@gmail.com">ibrosidibe@gmail.com</a>
153	KARAMOKO CAMARA	M	DATU/CONAKRY	622700297	<a href="mailto:Karamokocamara2017@gmail.com">Karamokocamara2017@gmail.com</a>
154	YOUSOUF KEITA	M	Représentant Recteur UGANC	622557969	<a href="mailto:Yussufkeita15@gmail.com">Yussufkeita15@gmail.com</a>
155	MAMADOU PATHE BARRY	M	UGLC-s-conakry	628823373	<a href="mailto:mpathe6@gmail.com">mpathe6@gmail.com</a>
156	AISSATOU BAH	F	UGLC-s-conakry	629240370	<a href="mailto:aissatoubah73@gmail.com">aissatoubah73@gmail.com</a>
157	ASSITA KEITA	F	Université Koffi annan/sc	623722544	<a href="mailto:keitakus25@gmail.com">keitakus25@gmail.com</a>
158	M'MAH CONTE	F	Koffi annan/sc	628951683	<a href="mailto:mahabass03@gmail.com">mahabass03@gmail.com</a>
159	LANSANA FOFANA	M	Koffi annan/sc	625567570	<a href="mailto:Lansfof94@gmail.com">Lansfof94@gmail.com</a>
160	BIENVENU HABA	M	Foffi annan/sc	625266163	<a href="mailto:Bienvenuhaba94@gmail.com">Bienvenuhaba94@gmail.com</a>
161	ALY TOURE	M	UGLC-s-conakry	626972306	<a href="mailto:Tourealy121@gmail.com">Tourealy121@gmail.com</a>
162	BENZAMEN GONTO	M	Koffi annan/sc	624926872	<a href="mailto:Gontobenzamin1@gmail.com">Gontobenzamin1@gmail.com</a>
163	KOUMOU KEITA	M	Koffi annan/sc	622658702	<a href="mailto:Moussacamara313@gmail.com">Moussacamara313@gmail.com</a>
164	MATHIEU LOUA	M	Koffi annan/sc	628727271	<a href="mailto:mathieuloua.jr@gmail.com">mathieuloua.jr@gmail.com</a>
165	ABDOULAYE BALDE	M	ISAU	623555679	<a href="mailto:Abdoulayebald1998@gmail.com">Abdoulayebald1998@gmail.com</a>
165	MOHAMED CISSE	M	ISAU	624953644	<a href="mailto:Mohamedcisse10@gmail.com">Mohamedcisse10@gmail.com</a>
16	MAMADOU LAMARANA DIALO	M	ISAU	662476805	<a href="mailto:emmeldy@gmail.com">emmeldy@gmail.com</a>

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
167	MOHAMED TRAORE	M	ISAU	626938487	<a href="mailto:Faboun020@gmail.com">Faboun020@gmail.com</a>
168	GASPARD MALIOME CAMARA	M	ISAU	623569245	<a href="mailto:malomegaspard@gmail.com">malomegaspard@gmail.com</a>
169	ISSA CONTE	M	ISAU	622593780	<a href="mailto:Issaconte518@gmail.com">Issacont518@gmail.com</a>
170	AMADOU MOUCTAR BALDE	M	ISAU	622181282	<a href="mailto:Amadoumouctar69@gmail.com">Amadoumouctar69@gmail.com</a>
171	PIERRE ANTOINE ALECAUT	M	ISAU	662574345	<a href="mailto:aalecaut@gmail.com">aalecaut@gmail.com</a>
172	IBRAHIMA KALIL CAMARA	M	ISAU	620345963	<a href="mailto:ibrahimakalil@gmail.com">ibrahimakalil@gmail.com</a>
173	RENE KABA TOLNO	M	ISAU	655387044	<a href="mailto:renekjr1103@gmail.com">renekjr1103@gmail.com</a>
174	MAMADOU DIAN BALDE	M	ISAU	628694121	<a href="mailto:danbalde96@gmail.com">danbalde96@gmail.com</a>
175	ALPHA OUMAR SOW	M	ISAU	621099473	<a href="mailto:sowalphaoumar65@gmail.com">sowalphaoumar65@gmail.com</a>
176	ABDOUL GADIRY DIALLO	M	ISAU	622338557	<a href="mailto:dialloabdoulgadiry104@gmail.com">dialloabdoulgadiry104@gmail.com</a>
177	BABA ENOCK KAMANO	M	ISAU	629816685	<a href="mailto:khenoc@gmail.com">khenoc@gmail.com</a>
178	MOHAMED BERETE	M	ISAU	661126005	<a href="mailto:mohamedberete676@gmail.com">mohamedberete676@gmail.com</a>
179	ERNEST KOULEMOU	M	ISAU	620429583	<a href="mailto:Archipasteurernest1994@gmail.com">Archipasteurernest1994@gmail.com</a>
180	LUCIEN ELIE WOLAMOU	M	ISAU	620670360	<a href="mailto:Lucieneliewolamou16@gmail.com">Lucieneliewolamou16@gmail.com</a>
181	KEOULEN CONDE	M	ISAU	620001634	<a href="mailto:Keoulenconde61@gmail.com">Keoulenconde61@gmail.com</a>
182	MOULOUKOU SOULEYMANE SYLLA	M	ISAU	623547229	<a href="mailto:Deenlebeaumec10@gmail.com">Deenlebeaumec10@gmail.com</a>
183	KHALY SOUMAH	M	ISAU	628842212	<a href="mailto:soumahkhaly21@gmail.com">soumahkhaly21@gmail.com</a>
184	MAMADOU ALPHA SOW	M	ISAU	669894823	<a href="mailto:sowalphmdu@gmail.com">sowalphmdu@gmail.com</a>
185	MAMADOU DIALLO	M	ISAU	623672667	<a href="mailto:thiernomamadoubinta83@gmail.com">thiernomamadoubinta83@gmail.com</a>
186	ASSATOU BAH	M	ISAU	626878288	<a href="mailto:hafsabah428@gmail.com">hafsabah428@gmail.com</a>
187	OUSMANE DIAO DIALLO	F	Ingénieur génie civil	620798320	<a href="mailto:ousmanediaodiallo@gmail.com">ousmanediaodiallo@gmail.com</a>
188	ABDOUL KARIM DIALLO	M	ISAU	623264532	<a href="mailto:Rimka131523founa@gmail.com">Rimka131523founa@gmail.com</a>
189	EUGENE CHRISTOPHE LOUA	M	ISAU	628599688	<a href="mailto:louaeugenechristophe@gmail.com">louaeugenechristophe@gmail.com</a>
190	KOIKOI KALIVOGUI	M	UGANC	628480812	<a href="mailto:mathiaskali03@gmail.com">mathiaskali03@gmail.com</a>
191	MOHAMED NANA CAMARA	M	ISAU	620326764	<a href="mailto:mohamednanacamara78@gmail.com">mohamednanacamara78@gmail.com</a>
192	OUMOUL KHAIRY BARRY	F	ISAU	622225368	<a href="mailto:oumoukb2@hotmail.com">oumoukb2@hotmail.com</a>
193	IBRAHIMA LY	M	ISAU	661390857	<a href="mailto:ibrahimaly435@gmail.com">ibrahimaly435@gmail.com</a>

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
194	SEKOU BILLY CONDE	M	UGANC	628204157	<a href="mailto:cnankouma@gmail.com">cnankouma@gmail.com</a>
195	OUMOU KOLTHOUMY DIALLO	F	UGANC	628349404	<a href="mailto:diallooumoukoulthoumy147@gmail.com">diallooumoukoulthoumy147@gmail.com</a>
196	REMY TOUNKARA	M	UGANC	627093462	<a href="mailto:remiabkr@gmail.com">remiabkr@gmail.com</a>
197	SAFFISSATOU SOUMAH	F	UGANC	622049838	<a href="mailto:naffissatousoumah@gmail.com">naffissatousoumah@gmail.com</a>
198	BINTOU KABA	F	UGANC	622673674	<a href="mailto:bintoukab890@gmail.com">bintoukab890@gmail.com</a>
199	ADAMA DIAN DIALLO	F	UGANC	628764908	<a href="mailto:adamafolydiallo96@gmail.com">adamafolydiallo96@gmail.com</a>
200	FANTA KALLO	F	UGANC	623336700	<a href="mailto:fantakallo1999@gmail.com">fantakallo1999@gmail.com</a>
201	YARAMO CATHERINE SAGNO	F	UGANC	625300380	<a href="mailto:gracesagno2412@gmail.com">gracesagno2412@gmail.com</a>
202	IBRAHIMA 2 CISSE	M	UGANC	623750448	<a href="mailto:ibrahimibnabasse@gmail.com">ibrahimibnabasse@gmail.com</a>
203	SOUNKARO DOUMBOUYA	F	ESIYA	621412314	<a href="mailto:a625858221@gmail.com">a625858221@gmail.com</a>
204	AMADOU BEBEL DIALLO	M	ESIYA	626614283	<a href="mailto:amadoubebel@gmail.com">amadoubebel@gmail.com</a>
205	DJENAB DIALLO	F	ESIYA	621470609	<a href="mailto:zenabdiallo195@gmail.com">zenabdiallo195@gmail.com</a>
206	AISSATA BERETE	F	ESIYA	623858221	<a href="mailto:A625855221@gmail.com">A625855221@gmail.com</a>
207	MARLYATOU SOW	F	ESIYA	621279500	<a href="mailto:sowmalyatou@gmail.com">sowmalyatou@gmail.com</a>
208	CECE GEORGES SAGNO	M	ESIYA	624756656	<a href="mailto:geroges117@gmail.com">geroges117@gmail.com</a>
209	MOHAMED KOUROUMA	M	ESIYA	622262267	<a href="mailto:mkourouma57@gmail.com">mkourouma57@gmail.com</a>
210	MAMOUDOU TRAORE	M	ESIYA	625486361	<a href="mailto:traoremamadou1997@gmail.com">traoremamadou1997@gmail.com</a>
211	KADIATOU LAMARANA	F	KOFFI ANNAN	628786403	<a href="mailto:pr1cissekadia@gmail.com">pr1cissekadia@gmail.com</a>
212	LAMINE CAMARA	M	KOFFI ANNAN	624928948	
213	FATOUMATA SQUARE	F	KOFFI ANNAN	624622629	<a href="mailto:fatoumatasquare2019@gmail.com">fatoumatasquare2019@gmail.com</a>
214	KADIATOU CAMARA	F	KOFFI ANNAN	626938035	<a href="mailto:lamarakadiatou612@gmail.com">lamarakadiatou612@gmail.com</a>
215	ABOUBACAR KEITA	M	KOFFI ANNAN	628097155	<a href="mailto:aboubacarke14@gmail.com">aboubacarke14@gmail.com</a>
216	IBRAHIMA SAVANE	M	KOFFI ANNAN	622565529	<a href="mailto:ibrahimasavane587@gmail.com">ibrahimasavane587@gmail.com</a>
217	MAMADI KEITA	M	KOFFI ANNAN	623950683	<a href="mailto:mamadikeita146@gmail.com">mamadikeita146@gmail.com</a>
218	JEANNETTE MANIMOU	F	ESIYA	625670415	<a href="mailto:manimou64@gmail.com">manimou64@gmail.com</a>
219	THIERNO IBRAHIMA DIALLO	M	ESIYA	626421136	<a href="mailto:thienoibrahimadiallo832@gmail.com">thienoibrahimadiallo832@gmail.com</a>
220	SAMUEL LELANO	M	CERE	626946172	<a href="mailto:samuelelalo@gmail.com">samuelelalo@gmail.com</a>
221	MAMADOU BHOYE LOUA	M	Université Général Lansana CONTE (UGLC-Conakry)	626984341	

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
222	ALIMOU BARRY	M	UGLC-s-conakry	624851200	<a href="mailto:alimoubarry401@gmail.com">alimoubarry401@gmail.com</a>
223	MAMADI 2 KOUROUMA	M	UGLC-s-conakry	624324599	<a href="mailto:wwmamadikrma77@gmail.com">wwmamadikrma77@gmail.com</a>
224	SOYON SAVANE	M	UGLC-s-conakry	622669817	<a href="mailto:dinguirayesavane@gmail.com">dinguirayesavane@gmail.com</a>
225	SIA LUCIE KAMANO	F	UGLC-s-conakry	624223670	<a href="mailto:sialucie93@gmail.com">sialucie93@gmail.com</a>
226	FEREBORY DONZO	M	UGLC-s-conakry	628333791	<a href="mailto:ferebory93gmail.com">ferebory93gmail.com</a>
227	ALPHONSE KOUROUMA	M	Université KOFFI ANNAN	620377759	<a href="mailto:alphonsekourouma25@gmail.com">alphonsekourouma25@gmail.com</a>
228	SALIOU DJOULDE SOW	M	KOFFI ANNAN	623131316	<a href="mailto:salioudioulde162@gmail.com">salioudioulde162@gmail.com</a>
229	PEPE BEAVOGUI	M	ISAU	622785414	<a href="mailto:beapepe96@gmail.com">beapepe96@gmail.com</a>
230	THIERNO ALIOU DIALLO	M	BSD-MSPC	622738786	<a href="mailto:thiersaliouboussoura@gmail.com">thiersaliouboussoura@gmail.com</a>
231	MARIAMA BAILO BARRY	F	ISAU	622440258	<a href="mailto:bailomadiak@gmail.com">bailomadiak@gmail.com</a>
232	OUSMANE SIDIBE	M	ISAU	629898081	<a href="mailto:archiousmane@gmail.com">archiousmane@gmail.com</a>
233	LAYE MANSARE	M	ISAU	622740559	<a href="mailto:architectemansa.com@gmail.com">architectemansa.com@gmail.com</a>
234	RAMATOULAYE DIALLO	F	DATU	664967098	<a href="mailto:Ramaporedaka19@gmail.com">Ramaporedaka19@gmail.com</a>
235	ABOUBACAR SIDIKI CISSE	M	ISAU	626660834	<a href="mailto:bakaricisse971@gmail.com">bakaricisse971@gmail.com</a>
236	AMADOU TIDIANE BALDE	M	ISAU	660007781	<a href="mailto:btidiane543@gmail.com">btidiane543@gmail.com</a>
237	ALPHA KABINET TOURE	M	ISAU	661516627	<a href="mailto:akabiscotoure17@gmail.com">akabiscotoure17@gmail.com</a>
238	MAMADOU LAMARANA BHOYE BALDE	M	ISAU	622948772	<a href="mailto:baldemamadoulamarana239@gmail.com">baldemamadoulamarana239@gmail.com</a>
239	ISMAEL KALLO	M	ISAU	625687533	<a href="mailto:architectekallo@gmail.com">architectekallo@gmail.com</a>
240	AMADOU MOUSTAPHA BARRY	M	DOCAD/CONAKRY	622030020	<a href="mailto:amadoumoustaphabarry@gmail.com">amadoumoustaphabarry@gmail.com</a>
241	SAA ALIOU KOUNDOUNO	M	ISAU	623093858	<a href="mailto:koundounosaaaliou@gmail.com">koundounosaaaliou@gmail.com</a>
242	MOHAMED RAMADAN FOFANA	M	ISAU	620206420	<a href="mailto:mofo45@gmail.com">mofo45@gmail.com</a>
243	FODE MOUSSA SOUMAH	M	ISAU	624069964	<a href="mailto:soumahfode24@gmail.com">soumahfode24@gmail.com</a>
244	MAMADOU ALMAMY BAH	M	ISAU	626970425	<a href="mailto:malmyba@gmail.com">malmyba@gmail.com</a>
245	ADAMA CISSE	M	ISAU	626407493	<a href="mailto:admacisse.ac@gmail.com">admacisse.ac@gmail.com</a>
246	MODY SORY BARRY	M	ISAU	620795878	<a href="mailto:modysorybarry125@gmail.com">modysorybarry125@gmail.com</a>
247	ISSIAGA DIALLO	M	ISAU	623273666	<a href="mailto:issigadiallo2015@gmail.com">issigadiallo2015@gmail.com</a>

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
248	ROGER HABA	M	ISAU	624899443	<a href="mailto:haredati.62498@gmail.com">haredati.62498@gmail.com</a>
249	BALLA FOFANA	M	ISAU	620011051	<a href="mailto:ballamballoufofana1996@gmail.com">ballamballoufofana1996@gmail.com</a>
250	FATOUMATA KONE	F	ISAU	626883772	<a href="mailto:fkone9081@gmail.com">fkone9081@gmail.com</a>
251	SIKA DIAKITE	M	ISAU	628480879	<a href="mailto:diakit.siaka@gmail.com">diakit.siaka@gmail.com</a>
252	ABDOURAHMANE DIALLO	M	ISAU	626032359	<a href="mailto:abdourahmaneabdoulayediallo@gmail.com">abdourahmaneabdoulayediallo@gmail.com</a>
253	MAMADOU KORKA DIALLO	M	ISAU	620990276	<a href="mailto:korka289@gmail.com">korka289@gmail.com</a>
254	IBRAHIMA BODIE BAH	M	ISAU	628372244	<a href="mailto:ibrahimabodiebah2010@gmail.com">ibrahimabodiebah2010@gmail.com</a>
255	CHEICK SOUARE	M	PRIMATURE	626051614	<a href="mailto:checksouare@gmail.com">checksouare@gmail.com</a>
256	YOUNOUSSA BALDE	M	MAIRIE DE LABE	622580208	<a href="mailto:Younoussabalde6@gmail.com">Younoussabalde6@gmail.com</a>
257	MAMADOU ALPHA BALDE	M	ETUDIANT	623726985	<a href="mailto:mamadoualphabalde25548@gmail.com">mamadoualphabalde25548@gmail.com</a>
258	YOLA CAMARA	M	DATU	620130297	<a href="mailto:camarayola2019@gmail.com">camarayola2019@gmail.com</a>
259	MADINA KOUYATE	F	C/MATAM	628816159	<a href="mailto:madinakouyate2@gmail.com">madinakouyate2@gmail.com</a>
260	OUSMANE SOUARE	M	SEG	657330110	<a href="mailto:osouare@gmail.com">osouare@gmail.com</a>
261	SAFICO MULTI-MEDIA		MEDIA(TV)	626661092	<a href="mailto:saficomedia224@gmail.com">saficomedia224@gmail.com</a>
262	IBRAHIMA KANDIA DIALLO	M	MEDIA	620878223	<a href="mailto:dialloibrahimakandia3@gmail.com">dialloibrahimakandia3@gmail.com</a>
263	ABDOULAYE LOUA	M	MEDIA	622018465	
264	SEYDOUBA SYLLA	M	MEDIA	628862476	
265	HABIB DIALLO	M	Gouvernorat FARANAH	628609558	
266	IBRAHIMA CAMARA	M	Gouvernorat MAMOU	623108160	
267	AMARA DORE	M	FARANAH	620646060	
268	NABY SYLLA	M	KINDIA	666861467	
269	IBRAHIMA SORY KEITA	M	FARANAH	620345401	
270	MAHAMADOU DIABATE	M	BOKE (CROSC)	622146153	
271	ALPHA SOULEYMANE BAH	M	FRIA	625250566	
272	MAMADY CAMARA	M	MAIRIE FARANAH	322266676	
273	ABDOULAYE BAH	M	C24 TV	629385112	
274	SAIKOU OUMAR DIALLO	M	C24 NEWS	620701914	
275	KADIATOU SALL	F	DATU	622134051	<a href="mailto:kadiatousall.p@gmail.com">kadiatousall.p@gmail.com</a>
276	AISSATA CAMARA	F	DCUH/MATAM	622540302	<a href="mailto:aichacam@yahoo.fr">aichacam@yahoo.fr</a>

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
277	MAMADOU YOUSSEUF BAH	M	DCUH/MATAM	628498631	<a href="mailto:yousseufbahsintaly20@gmail.com">yousseufbahsintaly20@gmail.com</a>
278	OUMAR NABE	M	DATU	628788683	
279	ABDOULAYE SYLLA	M	DCUH/MATAM	66828534	
280	BAGUIOU DIALLO	M	DATU	628319018	<a href="mailto:diallobaguiou@gmail.com">diallobaguiou@gmail.com</a>
281	EUGENE DAMBA	M	MAIRIE/DIXINN	628391308	<a href="mailto:dambaaigue49@gmail.com">dambaaigue49@gmail.com</a>
282	MOHAMED L. CHERIF CAMARA	M	MAIRIE/DIXINN	628561573	
283	MARIAM BANGOURA	F	BSD/MVAT	657348125	<a href="mailto:marebangoura224@gmail.com">marebangoura224@gmail.com</a>
284	MOHAMED LAMINE DOUMBOUYA	M	DATU/SIG	622287911	<a href="mailto:mdoumbouya244@gmail.com">mdoumbouya244@gmail.com</a>
285	ABOUBACAR TRAORE	M	HABITAT	620846418	<a href="mailto:aboubacarktraore@gmail.com">aboubacarktraore@gmail.com</a>
286	MARIAMA DANDIO DIALLO	F	UICN	628460415	<a href="mailto:mariamadandio@gmail.com">mariamadandio@gmail.com</a>
287	ELH MAMADOU KAIRA DIALLO	M	CROSC MAMOU	622048129	<a href="mailto:tenkaira58@yahoo.fr">tenkaira58@yahoo.fr</a>
288	FATOUMATA BINTA BAH	F	DATU	622886712	<a href="mailto:bintaaissatou2@gmail.com">bintaaissatou2@gmail.com</a>
289	HADJA FATOUMATA DOUMBOUYA	F	M.TRANSPORTS/ DNTT	622440047	<a href="mailto:hfdoumbouya@gmail.com">hfdoumbouya@gmail.com</a>
290	HAMIDOU BARRY	M	DATU/MVAT	628031352	<a href="mailto:hamidoubarry778@gmail.com">hamidoubarry778@gmail.com</a>
291	IBRAHIMA SORY TRAORE	M	DNPP/NPDE	622415841	<a href="mailto:toureeibrahimasory14@gmail.com">toureeibrahimasory14@gmail.com</a>
292	ALHASSANE SOUMAH	M	DATU/MVAT	622031643	<a href="mailto:alhassanesoumah654414186@gmail.com">alhassanesoumah654414186@gmail.com</a>
293	Dr BADEMBA BARRY	M	DCUH KALOUM	622653757	<a href="mailto:badembabarry@yahoo.fr">badembabarry@yahoo.fr</a>
294	BERNARD MARA	M	Gouvernorat MAMOU	620525832	<a href="mailto:kansatounkara@yahoo.fr">kansatounkara@yahoo.fr</a>
295	N'FAMADY DRAME	M	DCUHC/DIXINN	622127128	
296	PEPE BAONIS	M	DATU	625963840	
297	ABDOUL TAMADOU	M	DATU	628791063	
298	MOUSSA MARA	M	DPUHC/COYAH	628779146	<a href="mailto:maramoussa2016soromayah@gmail.com">maramoussa2016soromayah@gmail.com</a>
299	MOUSSA CONDE	M	DPUHC/ FORECARIAH	620285826	<a href="mailto:moussaconde973@gmail.com">moussaconde973@gmail.com</a>
300	ALHASSANE BARRY	M	DPUHC/DUBREKA	628609291	
301	ABOUBACAR SIDIKI TRAORE	M	Direction Hydraulique	623651857	<a href="mailto:tiuareatra@gmail.com">tiuareatra@gmail.com</a>
302	IBRAHIMA DRAME BARRY	M	DRVAT/KINDIA	623382727	<a href="mailto:ibrahimbaryum@gmail.com">ibrahimbaryum@gmail.com</a>
303	IBRAHIMA KABA	M	DRVAT/LABE	622136470	<a href="mailto:kabaibrahima47@yahoo.fr">kabaibrahima47@yahoo.fr</a>

N°	PRENOMS ET NOM	GENRE	STRUCTURE	PHONE	E-MAIL
304	AMADOU BAILO BAH	M	CROSC/LABE	628215031	<a href="mailto:628215031-ebbccm870@gmail.com">628215031-ebbccm870@gmail.com</a>
305	IBRAHIM MOUSSA CONTE	M	Institut Archi et Urbanisme ISAU	625681299	<a href="mailto:ibrahimmoussa3602@gmail.com">ibrahimmoussa3602@gmail.com</a>
306	LAYE NABE	M	ISAU	620178736	<a href="mailto:laye35nabe@gmail.com">laye35nabe@gmail.com</a>
307	THIERNO OUMAR CAMARA	M	ISAU	620733929	<a href="mailto:thierno98@gmail.com">thierno98@gmail.com</a>
308	HALIMATOU SOUMAH	F	ISAU	661065388	<a href="mailto:soumahalimatou@gmail.com">soumahalimatou@gmail.com</a>
309	SIKA TRAORE	M	ISAU	628767697	<a href="mailto:issiagatraore01@gmail.com">issiagatraore01@gmail.com</a>
310	BOUBACAR CONDE	M	ISAU	620056024	<a href="mailto:condeboubacar112008@gmail.com">condeboubacar112008@gmail.com</a>
311	DJIBRIL CHERIF	M	STAR21TV	656993737	
312	ABDOULAYE DJIBRIL DRAME	M	SAFICO	628175711	<a href="mailto:drameabdoul@gmail.com">drameabdoul@gmail.com</a>
313	KANDEL OUMAR TOURE	M	MEDIA	626317409	
314	JULES DOMCHE	M	VOXAFRICA		<a href="mailto:jules.domche@voxafrica.com">jules.domche@voxafrica.com</a>
315	ARISTIDE YENTGNE	M	VOXAFRICA		<a href="mailto:aristide.yentgne@gmail.com">aristide.yentgne@gmail.com</a>
316	ALBERTCECE LOUA	M	SCENARII		<a href="mailto:albertloua4@gmail.com">albertloua4@gmail.com</a>
317	MENAN KOUASSI LEANDRE	M	SCENARII		<a href="mailto:learndremenan@gmail.com">learndremenan@gmail.com</a>
318	Dr MOUNDJOUR CHERIF	M	Directeur cabinet Gouv/Conakry	622115372	<a href="mailto:cherifmoundjour@gmail.com">cherifmoundjour@gmail.com</a>

## Annexe 9. TDR Actualisation du SNAT

### I. Contexte

A partir de 1987 la Guinée s'est doté de schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme et pour la première fois d'un schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) en 1992. Les défis identifiés lors de l'élaboration de ce document étaient la réduction des problèmes que sont :

- l'urbanisation accélérée de la frange côtière due à la richesse de la région en ressources minières, agricoles et halieutiques ;
- la forte migration des populations vers Conakry, les villes minières et les capitales régionales ;
- le poids démographique excessif de la Capitale Conakry par rapport aux autres centres urbains et le faible développement des villes secondaires (Conakry concentrant près de la moitié de la population urbaine) ;
- le sous-équipement du territoire en infrastructures routières, d'approvisionnement en eau, d'électricité, de transport ;
- la destruction de la savane et de la forêt par des pratiques extensives et inappropriées de chasse, d'agriculture et d'élevage ;
- le faible impact du secteur minier sur le développement du pays ;
- le faible développement du secteur industriel ;
- les faibles rendements de l'espace rural.

Ces documents ont été élaborés il y a un quart de siècle sur des bases qui ont radicalement changé. En effet le SNAT par exemple a été imaginé dans une vision de rééquilibrage du territoire, alors qu'il est aujourd'hui fortement interdépendant du contexte international et des politiques menées par ses voisins au sein la CEDEAO.

Aujourd'hui un changement d'options en matière d'aménagement du territoire s'impose au regard des nouvelles réalités nationales et mondiales. C'est pourquoi le Gouvernement de la Guinée a inscrit dans son programme indicatif national du

11ème FED, la relance de la planification urbaine et territoriale notamment l'actualisation du plan de développement urbain 1986 et du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) 1991. Les présents TDR concernent l'actualisation du SNAT avec pour finalités notamment de :

- Prendre en compte toutes les dimensions du développement du territoire qui n'avaient pas été intégrées dans le SNAT 1991 à savoir la décentralisation, le société civile, l'adaptation au changement climatique, les stratégies de réduction de la pauvreté, la prospective vision 2040 ;
- Donner plus de visibilité aux politiques sectorielles en leur offrant un cadre de cohérence territoriale ;
- Permettre de localiser les investissements dans des zones où ils peuvent donner le maximum d'impact ;
- Donner à l'étude prospective « Vision 2040 » et à la Stratégie de Réduction de la Pauvreté, une assise territoriale et un meilleur cadrage spatial de leurs orientations ou actions ;
- Permettre d'identifier les éléments structurants qui façonneront positivement l'image du territoire du point de vue économique, social et environnemental ;
- Offrir un cadre de référence pour l'évaluation de cohérence spatiale spécifique à chaque projet à implanter sur le territoire national.

### II. Objectifs de la mission

#### Objectif général de l'étude

Mettre à la disposition du Gouvernement, un document cadre de planification spatiale traduisant la vision que l'Etat a de l'évolution du territoire national sur une période de quinze ans, en déclinant les orientations fondamentales en matière d'aménagement du territoire, de projets structurants cohérents, programmés dans le temps et dans l'espace, aux fins d'améliorer les indicateurs d'attractivité et de compétitivité de

l'ensemble du territoire, et les conditions de vie des populations sans exclusion.

### Objectifs spécifiques de l'étude

Spécifiquement, les objectifs assignés à cette étude sont de :

- Etablir la physionomie actuelle des différentes composantes du territoire, en dégagant les grandes fractures à estomper et les principales potentialités à valoriser, afin de mieux cerner les efforts à déployer dans l'optique d'aboutir au développement harmonieux et équilibré du pays ;
- Dégager en fonction de cet état des lieux des scénarii tendanciels et contrastés dessinant à grands traits des images du territoire national dans le futur ;
- Afficher les options politiques d'ensemble en matière d'aménagement en déclinant les secteurs prioritaires et les espaces d'intervention nécessitant des efforts d'investissement et de promotion à moyen et long terme à travers la formulation d'orientations fondamentales d'aménagement et de développement équilibré du territoire, pertinentes et réalistes
- Déterminer la vocation des différentes composantes du territoire et la partition qu'elles auront à jouer dans le développement harmonieux et équilibré du territoire national ;
- Décliner ces orientations en projets structurants cohérents et en politiques spécifiques, et ce, en relation avec les piliers de la Vision 2040 Guinée émergente et le PNDES ;
- Agencer lesdits projets devant structurer la croissance et le développement du pays, dans le temps et dans l'espace, de manière cohérente et efficiente ; ces actions devant donner des réponses ciblées aux besoins des populations en terme d'accès aux services sociaux de base ;
- Définir les stratégies à mettre en œuvre pour infléchir les tendances des principales options d'aménagement retenues dans le sens souhaité ;

- Formuler les recommandations d'ordre financier, technique et institutionnel, mécanisme de suivi, correspondantes.

## III. Contenu de la mission

### Sur le plan technique

L'équipe de consultants devra :

- I. Elaborer un diagnostic territorial et stratégique synthétique du territoire national afin d'avoir une image du territoire guinéen d'aujourd'hui ; ce dernier devra faire ressortir les grandes fractures à estomper et les potentialités à valoriser dans l'optique d'aboutir à un développement harmonieux et équilibré du territoire national. Il révélera également les disparités spatiales, le niveau d'équipements, les problèmes auxquels est confrontée chaque portion du territoire. Il prendra en compte les opportunités liées à la position géographique de la Guinée et la nécessité de renforcer l'intégration de l'économie nationale au marché régional et international; le développement rural et le développement régional.
- II. Le rapport diagnostic précisera l'approche méthodologique de l'équipe de consultants, exposera une esquisse sommaire, décrira le contenu à donner à chacune des parties constitutives du SNAT actualisé. Ce document approfondira l'offre technique proposée par le consultant. La méthodologie retenue devra tenir compte du rapport de l'examen participatif du SNAT 1991, des rapports des foras régionaux, du forum urbain national. Ce document sera validé par le SPAT.
- III. Elle doit aboutir à l'élaboration d'une carte thématique pour chacun des thèmes étudiés si possibles :
  - carte administrative ;
  - carte des densités de population ;
  - carte de distribution des pluies ;
  - carte de végétation la couverture forestière ;
  - carte des ressources en sols et de leurs vocations ;
  - carte d'occupation des sols (agriculture, pâturage, faune, loisir, etc.) ;

- carte du réseau des aires protégées et des corridors écologiques ;
  - carte de sensibilité au changement climatique ;
  - carte des risques de catastrophes environnementales ;
  - cartes des infrastructures de transport existant : routes, aérien, navigable, ferroviaire ;
  - carte des infrastructures de transport projetées ;
  - cartes des infrastructures sociales : scolaires, sanitaires, artistiques, sportives et culturelles ;
  - carte des infrastructures de communication ;
  - une carte synthétique ;
  - carte d'affectation du territoire en fonction de la vocation des sols.
- IV. Construire des scénarii territoriaux des devenir possibles du territoire national afin d'avoir les physionomies probables du territoire guinéen de demain en considérant les dynamiques sous régionales, les visions stratégiques nationales, les visions sectorielles, les phénomènes démographiques, le développement urbain, les enjeux de la décentralisation, de la régionalisation et de la mondialisation ;
- V. Formuler des orientations fondamentales en matière d'aménagement et de développement du territoire, pertinentes et réalistes, afin de rendre le pays plus attractif et compétitif ;
- VI. Dégager le profil territorial des différentes composantes du territoire à partir du diagnostic établi, des scénarii élaborés, de la vision stratégique de l'Etat (notamment les piliers de la Vision 2040 Guinée émergente et du PNDES), et des réflexions sectorielles existantes et autres forces motrices du territoire ; à ce niveau, seront abordées les notions de pôle de développement et d'espaces transfrontaliers ;
- VII. Spatialiser l'ensemble des actions proposées afin de structurer le territoire national ; il s'agit :
- d'identifier dans un premier temps les projets structurants planifiés au sein des différents secteurs à court, moyen et long terme, d'apprécier leur cohérence territoriale ou spatio-temporelle et de mesurer les ambitions sectorielles et de proposer tout autre projet permettant d'harmoniser les interventions, de rehausser le niveau d'attractivité et de compétitivité des différentes composantes du territoire ou de soutenir leur vocation ;
  - préciser dans un second temps, de façon indicative les années d'exécution desdits projets structurants ainsi que leurs localisations ; définir les dispositifs toutes les mesures et dispositifs d'accompagnement et d'opérationnalisation (d'ordre, technique, financier, institutionnel, juridique, etc.) nécessaires d'une part à l'appropriation de l'ensemble du processus et d'autre part à la mise en œuvre des orientations dégagées, à leur suivi, à leur évaluation seront détaillés.
- Sur le plan communicationnel**
- L'équipe de consultants devra élaborer un plan de communication afin que l'ensemble des acteurs adhère et contribue à la démarche ; il indiquera les stratégies pour produire et diffuser les messages nécessaires à la bonne conduite de l'étude, il identifiera et classera les destinataires en prenant soin de distinguer ce qui relève de la communication interne (pour informer, mobiliser, impliquer les adhérents) et de la communication externe (les partenaires, la presse, les participants invités, le public visé ...). Ledit plan intègrera également les étapes phares du processus. Chaque étape de concertation et d'appropriation (rencontres de concertation auprès des acteurs nationaux), de restitution et de validation (auprès du CIAT et du SPAT, du comité de pilotage) y seront méticuleusement détaillées. Le choix des participants, leur nombre, les lieux de rencontre, leur échéance, les résultats recherchés, devront être stipulés dans le détail.
- Sur le plan de transfert des connaissances**

L'équipe de consultants s'efforcera de faire un transfert de compétences à l'équipe de la DATU, et ses partenaires afin qu'elle puisse acquérir des connaissances solides sur les outils et les techniques de réalisation des études d'aménagement (diagnostic, formulation de problématiques et de stratégies, construction de scénarii, etc.) et sur la mise en œuvre des instruments de planification spatiale (suivi-évaluation, mécanismes d'opérationnalisation, etc.).

#### IV. Produits attendus

##### Sur le plan technique

L'équipe de consultants devra déposer :

- A. Un rapport d'établissement, deux (02) semaines à compter de la date de l'ordre de service pour le démarrage de l'étude.
- B. Un avant-projet du SNAT élaboré huit (09) mois à compter de la date de l'ordre de service de démarrage, sur la base de consultations auprès des acteurs nationaux. Le projet de SNAT est un rapport technique et analytique, ponctué d'éléments cartographiques, et devra comporter :
  - Un diagnostic territorial et stratégique synthétique dégagant les grandes fractures à estomper, les potentialités à valoriser et les piliers sur lesquels l'économie doit s'appuyer dans l'optique d'aboutir à un développement harmonieux et équilibré du territoire national ;
  - Les orientations/directives fondamentales en matière d'aménagement et de développement du territoire, pertinentes et réalistes, afin de rendre le pays plus attractif et compétitif.
  - La vocation des différentes régions et des villes motrices et le rôle qu'elles auront à jouer dans le développement harmonieux et équilibré du pays ;
  - Un ensemble de projets structurants, d'outils et de politiques spécifiques (villes nouvelles, pôles de développement, valorisation des espaces transfrontaliers, etc.), en vue de rehausser le niveau

d'attractivité et de compétitivité des différentes régions ;

- Leur répartition spatio-temporelle basée sur les principes de cohérence spatiale et d'équité territoriale ;
- Les critères et justifications qui ont prévalu au choix de l'ensemble de ces projets, à la définition de leur rôle et à la détermination de leur localisation ;
- Les mesures d'accompagnement (d'ordre financier, technique et institutionnel, etc.) nécessaires d'une part à l'appropriation de l'ensemble du processus et d'autre part à l'opérationnalisation du document (mise en œuvre des orientations, suivi, évaluation, révision, etc.).

##### Sur le plan de la communication

- un plan de communication indiquant la marche à suivre tout au long du processus afin de garantir l'implication de tous les acteurs concernés et, in fine, l'appropriation de la démarche et des résultats de l'étude, deux (02) mois à compter de la date de l'ordre de service de démarrage ;
- une présentation contractée du SNAT afin d'en faciliter la lecture : il s'agit d'une synthèse du SNAT en quatre parties : une brève présentation du cercle, un aperçu des atouts et des contraintes, les indicateurs socioéconomiques du Territoire à savoir : les établissements humains, la population et sa dynamique, les éléments de survie et du développement humain, les indicateurs structurants et les indicateurs économiques ;
- les rapports seront rédigés en langue française, et déposés, en cinq (05) exemplaires pour les rapports provisoires et quinze (15) pour les rapports finaux, au niveau du Projet SANITA Villes Durables. Les documents (écrits et graphiques) devront être également transmis en version électronique modifiable, enregistrés sur deux (02) disques compacts (CD) ;
- une documentation du processus.

## Sur le plan de transfert des connaissances

Les documents à livrer lors de cette mission sont :

- cinq semaines à compter de la date de l'ordre de service de démarrage, un plan d'actions relatif aux activités à programmer dans le cadre des transferts de compétences afin que les cadres et agents de la DATU et ses partenaires puissent acquérir des connaissances approfondies sur les outils et les techniques de réalisation des études d'aménagement, de mise en œuvre des instruments de planification spatiale.
- Le plan d'actions sera rédigé en langue française et déposé, en cinq (05) exemplaires pour les rapports provisoires et quinze (15) pour les rapports finaux. Ces rapports devront être également transmis en version électronique modifiable, enregistrés sur deux (02) disques compacts (CD).

## V. Champ de la mission et délai d'exécution de la mission

La mission couvre l'intégralité du territoire guinéen ; elle concerne et doit associer l'ensemble des ministères et leurs démembrements, l'Assemblée Nationale, les collectivités territoriales, les organisations de la société civile, le secteur privé. L'équipe de consultants devra également échanger avec les partenaires au développement intéressés par la planification spatiale à l'échelle nationale.

Compte tenu de la situation sanitaire qui prévaut, le délai de réalisation de l'étude est de quinze (15) mois calendriers à partir de la date de l'ordre de service de démarrage. Cette échéance inclut les délais d'approbation et de validation des résultats par les parties prenantes concernées

Afin de mener à bien le processus d'actualisation du SNAT, toutes les parties prenantes concernées ont des rôles et des responsabilités. Il s'agit :

- du maître d'ouvrage, le Ministère de la Ville et de l'Aménagement du Territoire ;

- du maître d'ouvrage délégué, la Direction Nationale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, DATU ;
- du Comité de pilotage du programme SANITA ;
- du Comité interministériel de l'Aménagement du Territoire (CIAT) et de son Secrétariat Permanent (SPAT) ;
- des services déconcentrés ;
- des collectivités décentralisées.

## VI. Documentation de référence

Plusieurs études et documents de cadrage ont déjà été réalisés par le passé.

Ceux sur lesquels la mission devra en particulier s'appuyer sont :

1. Vision Guinée Emergente 2040 ;
2. Programme National de Développement Economique et Social – PNDES ;
3. Schéma National d'Aménagement du Territoire 1991 ;
4. Etudes du Grand Conakry, Vision 2040 ;
5. Schéma Directeur de Kaloum et des îles de Loos ;
6. Politiques et programmes sectoriels (TP, Transport, Agriculture, Energie, Hydraulique, Assainissement, Industrie, Plan, etc.).

## VII. Rencontres à programmer

Les principales rencontres à planifier durant la mission sont :

- Un atelier de lancement officiel de l'étude relative à l'actualisation du SNAT afin d'informer les différents acteurs conviés (ministères centraux, ministères sectoriels, entités déconcentrées, entités décentralisées, universitaires, experts, etc.) du démarrage de ladite étude et de partager la méthodologie retenue pour conduire la mission assignée à l'équipe de consultants ;
- La conduite des consultations auprès des acteurs nationaux. Ces rencontres permettront d'ouvrir le dialogue à une plus large assistance sur la base de l'avant-projet

finalisé. Ces concertations auront pour principale vocation de recueillir de nouvelles observations et recommandations.

L'appropriation du document par l'ensemble de ces acteurs sera également recherchée.

Seront notamment consultés, les membres du CIAT, du SPAT, de la société civile, le Conseil Economique et Social, des élus, des universitaires, les partenaires au développement, ainsi que des experts sur des questions spécifiques ;

- Des ateliers de présentation et de validation des réflexions conduites et des documents produits aux instances de validation que sont le CIAT et le SPAT.

Pour l'organisation de l'ensemble des rencontres, l'équipe de consultants bénéficiera de l'appui de la DATU, du SPAT, du Comité de Pilotage et de fréquentes séances de travail de ces organisations et l'équipe de consultants.

## Ressources humaines

- Consultant international : spécialiste d'aménagement et planification territoriale Economiste planificateur spécialiste de l'aménagement du territoire,
- Consultants nationaux : un (01) environnementaliste avec un profil environnement, aménagement du territoire et développement régional intégré, (01) météorologue/climatologue, un (01) cartographe avec une bonne maîtrise de la télédétection et du système de base des données géoréférencées
- Géographe spécialiste de l'aménagement du territoire, Socio économiste, Spécialiste de l'élevage et des Ressources animales, Agroéconomiste, etc.

## Bibliographie

- i Annexe I : Description de l'action « Programme de Développement et d'Assainissement Urbain en Guinée SANITA - Villes Durables », 2018 ;
- ii Atlas Info géographique de la Guinée Maritime, CNRS - IRD CENTRE NATIONAL DES SCIENCES ;
- iii Code de l'Urbanisme, Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1988 ;
- iv Global Report on Human Settlements: Planning Sustainable Cities (2009) ;
- v International Guidelines on Decentralization and Access to Basic Services for all (2009) ;
- vi Lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale, Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), ONU-Habitat, 2015 ;
- vii Schéma National d'Aménagement du Territoire, Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat, 1991 ;
- viii Téléchargement disponible sur le site web d'ONU-Habitat : [www.unhabitat.org](http://www.unhabitat.org).





PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT URBAIN ET D'ASSAINISSEMENT EN GUINÉE SANITA - Villes durables  
 RAPPORT DE L'EXAMEN PARTICIPATIF DU SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 1991 DE LA GUINÉE

